Marie ANTONI - Andréas BLANCHARDON - Adrien HECQUET - Elie LOMBARD

LA SEINE, UN MONUMENT LIBRE

ENTRE PARIS ET LA MANCHE, UNE RESPONSABILITÉ ENVERS L'ESPACE DU FLEUVE

Vallée de la Seine
RÉGION NORMANDIE
île de France
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE
Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine
école nationale supérieure de paysage
Versailles Marseille

Préface

Parler de la Seine nous renvoie fatalement à des paysages qui nous sont plus ou moins familiers. Visions quotidiennes pour ceux qui vivent ou travaillent à proximité du fleuve ; images culturelles liées à ses représentations successives, par les peintres impressionnistes par exemple, connaissance théorique héritée de nos cours de géographie. Ces différentes représentations expriment la complexité et la richesse des paysages de la vallée de la Seine.

Le fleuve a tracé son chemin de Paris à la mer dans un substrat géologique extrêmement homogène. Cela explique des caractéristiques communes, retrouvées de méandre en méandre, entre coteaux calcaires où la craie affleure souvent et plaines alluviales largement inondables, qui confèrent à sa vallée son identité et son unité intrinsèque, en même temps qu'une partie de son charme esthétique. C'est l'expression aussi d'une force naturelle que l'on ne doit pas chercher à domestiquer à tout prix, mais qu'il nous appartient, au contraire, de respecter.

Cette construction, à certains égards monumentale, en tous cas spontanée, a été également profondément façonnée par l'homme, qui vit du fleuve et autour du fleuve depuis des millénaires. Qu'il s'agisse de l'encadrement, de l'artificialisation des berges, de l'exploitation agricole ou forestière ou du tissu urbain souvent dense qui drape la vallée, la présence humaine est partout. Elle marque la communauté de destin entre l'homme et l'espace.

Cet espace, pour l'utiliser au mieux, pour mieux le respecter, il nous faut parfois le redécouvrir. C'est à ce travail d'analyse, de compréhension que nous invite la démarche animée par l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Le regard posé par ses étudiants nous invite à entrer dans la cohérence de la trame paysagère en même temps qu'à respecter la liberté de la nature. Il nous guide vers une forme de modestie face à elle, modestie indispensable sans doute pour mieux tenir notre rôle de dépositaire d'un patrimoine aussi riche.

François PHILIZOT
Préfet, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine

Préambule

Depuis 2015, l'État et les Régions Normandie et Île-de-France collaborent avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) sur la fiche « paysage » du Contrat de plan interrégional État-Régions de la Vallée de la Seine (CPIER). Ensemble, ils se mobilisent pour explorer des formes de projet de paysage permettant de développer et de renforcer les liens entre les qualités paysagères « monumentales » de ce territoire et ceux qui le pratiquent au quotidien.

Dans le cadre de la fiche 1.3 du CPIER de la Vallée de Seine, « Connaissances et évolutions des paysages », l'ENSP s'engage dans la construction et l'animation d'un « réseau paysage » regroupant les acteurs de l'aménagement afin de favoriser une meilleure prise en compte du paysage dans les projets de développement territoriaux.

Marie Antoni, Andréas Blanchardon, Adrien Hecquet et Elie Lombard, étudiants en dernière année à l'ENSP en 2015-2016, ont travaillé pendant un semestre pour caractériser les paysages de la Seine et faire émerger leurs enjeux en travaillant à la très grand échelle, sur un territoire allant de Paris à la presqu'île du Cotentin. Accompagnés par le paysagiste Thierry Laverne, enseignant à l'ENSP, ils ont cherché à comprendre comment orienter l'évolution des paysages séquaniens vers une Seine « Monument Libre », dont les conditions d'existence, détaillées au travers de ce document, dépendent des actions de chacun.

Le Larep (Laboratoire de recherche en projet de paysage, rattaché à l'ENSP) s'implique dans l'accompagnement et l'animation de ce travail (Joséphine Billey, paysagiste, coordinatrice de la mission, Alexis Pernet, paysagiste et Patrick Moquay, politologue), en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (Boris Menguy, paysagiste et urbaniste).

Sommaire

Introduction 8

I- La Seine, force naturelle matrice de paysages remarquables 10

1 - Une démonstration de grandeur 14

1.a - Une structure naturelle à l'échelle de l'Europe
1.b - Le territoire Seine, un dialogue entre la craie et le sel
1.c - Les mouvements fluides d'un fleuve sculpteur
1.d - Le fleuve théâtre : une vallée mise en scène

2 - Les paysages séquaniens, un univers singulier 40

2.a - L'atmosphère de la vallée, un système organisé
2.b - Les motifs, substances du dessin des paysages
2.c - L'art et l'imaginaire insufflés par la Seine, un bien commun immatériel
2.d - Un espace de projets

II- Vallée domestiquée, fleuve bridé : paysages en péril ? 86

1 - Une force créatrice domptée 90

1.a - Un fleuve contenu
1.b - L'oubli du risque

2 - La géographie oubliée et ignorée 100

2.a - Les infrastructures, la vitesse impassible
2.b - Le développement urbain niant la géographie
2.c - La vallée industrialisée, une valeur productive souveraine
2.d - L'exploitation des alluvions, une prolifération d'étangs

3 - De la spécificité à la banalisation 122
3.a - L'intensification agricole
3.b - Une urbanisation générique

4 - La Seine accaparée 126
4.a - La privatisation des berges et des activités du fleuve
4.b - La perte de la culture du faire avec
4.c - Une appropriation sectorisante

III- La liberté du paysage monument 136

1 - Une nouvelle conception de la notion de monument 138
1.a - Le paysage monument : un Monument Libre
1.b - La Seine : un Monument Libre
1.c - Les objectifs et les valeurs du Monument Libre

2 - La reconsidération du territoire Seine : une nouvelle attitude fondée sur une réciprocité entre l'homme et le fleuve 146
2.a - Le lit majeur, un espace à dédier au fleuve
2.b - Le juste droit de s'implanter dans la vallée
2.c - Quel patrimoine culturel pour demain ?

3 - Coproduire, cohabiter avec le Monument Libre 168
3.a - Elbeuf : cent cheminées face à la presqu'île
3.b - Gaillon, la reconquête de la Seine
3.c - Porcheville, archipel industriel
3.d - Port Jérôme, la rencontre du métal et de l'eau

Conclusion 198

Introduction

Les métropoles européennes cherchent à tisser des liens toujours plus forts avec leurs voisines. Course au progrès, échanges internationaux, défis démographiques, elles sont en quête d'ouverture. C'est dans ce contexte que Paris, déjà forte de 2,2 millions d'habitants et figurant parmi les villes les plus denses du monde, cherche à concrétiser son grand pari de développement. La métropole parisienne tend à se tourner vers la mer, se plaçant au niveau des grandes métropoles maritimes nord-européennes, avec Hambourg, Anvers, Amsterdam… La Basse vallée de la Seine deviendrait alors un territoire stratégique, un axe de développement de la capitale. Aujourd'hui en pleine mutation, la vallée voit naître des projets ambitieux, plaçant cet espace au niveau international. C'est un territoire à enjeux sur lequel s'articulent de nombreuses pressions humaines, démographiques, industrielles, infrastructurelles… C'est aussi un seuil entre deux régions, articulant d'importantes aires urbaines, notamment celles de Caen, Rouen, Le Havre et Paris.

Aujourd'hui, cette échelle d'espaces et d'enjeux est l'opportunité d'un Contrat de plan inter-régional État-Régions, le CPIER Vallée de la Seine. Celui-ci couvre un vaste territoire : neuf départements font partie du projet, qui s'étend largement de part et d'autre du fleuve, jusqu'à englober la pointe du Cotentin. Il est inédit de par son échelle et le nombre d'acteurs en réseau autour de la mise en œuvre d'un schéma stratégique pour l'aménagement et le développement de la vallée de la Seine à l'horizon 2030. Il permet de porter un regard prospectif dans des sphères aussi variées que la mobilité, le tourisme, l'écologie, l'agriculture, l'économie, les dynamiques urbaines et les enjeux sociaux.

L'Atelier pédagogique régional (APR) de la Vallée de la Seine de l'ENSP Versailles-Marseille, développé sur le long terme dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine, permet de se positionner face à cette échelle et ces enjeux de développement. Le défi est de réaffirmer le paysage comme la condition de l'élaboration de projets conciliateurs et prospectifs au service de la fabrication des grands territoires.

Car la Vallée de la Seine n'est pas qu'un axe, un tube par lequel transiteraient les flux entre Paris et le reste du monde. C'est d'abord un fleuve monumental, chargé de l'eau d'un huitième de la France, ayant façonné peu à peu la géographie de son bassin. C'est aussi un espace habité, visité, vu, perçu, contemplé, peint, vécu.

Ses paysages caractéristiques, qu'ont dépeint les peintres impressionnistes, les écrivains réalistes, les poètes, s'immiscent dans les méandres, dans l'épaisseur d'une ligne de fleuve devenant paysage, et s'ouvrant sur la mer. L'imaginaire que porte la Seine ne doit pas être perdu, car il est l'un des intérêts culturels majeurs de ce territoire, ses espaces aux ambiances et aux caractères forts ne doivent pas s'effacer au profit d'une vision uniquement focalisée sur le développement économique de la vallée.

Cet APR remet en question la place du fleuve dans une vallée anthropisée, la place de la vallée dans un territoire de grandes mobilités, la place du paysage dans le court terme des volontés locales, dans le développement à outrance des agglomérations, dans l'inconscience des risques inhérents à un fleuve vivant.
Le point de vue du paysage permet de réaffirmer les grandes figures géographiques structurant les territoires comme des clefs de développements majeurs de la vallée. La Seine n'est plus un axe mais une épaisseur, formant une entité forte, identifiable et porteuse de projets. Elle permet de nouvelles attitudes d'aménagement et de modes d'habiter, plus vertueux et innovants, pouvant servir d'exemples à l'échelle internationale.

À partir d'une grande diversité d'acteurs, de regards, de points de vue sur cette scène, le paysage permet de faire émerger une vision du « territoire Seine » orientée vers l'avenir, commune à tous, et fédérant ses acteurs.
Ce travail d'APR, qui vient en amont d'une nouvelle compréhension du territoire, se veut de présenter la Seine Monument Libre ; celle que nous pouvons percevoir comme fleuve puissant, celle que nous célébrons, celle avec laquelle nous cohabitons, cette vallée que nous coproduisons.

Qu'est-ce qui fait de la Seine une vallée, une baie, un fleuve, un territoire monumental, un paysage à célébrer et respecter ? Quels sont les paradoxes d'un fleuve vivant et occupé ? En quoi la reconsidération de l'espace dédié à la Seine permettrait de structurer les projets de territoire autour du fleuve ? Ces sujets, développés tour à tour, permettent de définir les logiques et les conditions d'existence des futurs projets de la vallée, afin de déterminer la place de l'homme dans cette Seine riche et fragile, monument dynamique, mouvant, vivant.

« La géographie. Où la Seine se jetterait-elle si elle prenait sa source dans les Pyrénées ? »

Jean Tardieu, *Un mot pour un autre*

I- La Seine, force naturelle matrice de paysages remarquables

I LA SEINE, FORCE NATURELLE MATRICE DE PAYSAGES REMARQUABLES

Le fleuve nous dépasse. Que ce soit dans ses temporalités ou dans ses spatialités, il est vain de croire que l'importance de l'homme puisse passer au-dessus. Pourtant c'est une vallée fragile, que nous avons aujourd'hui tendance à occuper sans nous soucier de la géographie merveilleuse qu'a créée la Seine, donnant à l'homme diverses opportunités d'implantation. Dans cette première partie, nous mettons en lumière ce qui caractérise le territoire Seine, faisant émerger sa monumentalité.

La Seine depuis les coteaux d'Amfreville-sous-les-monts

1- Une démonstration de grandeur

1.a - Une structure naturelle à l'échelle de l'Europe

La Seine est un système organisé à l'échelle de la France. C'est à cette échelle qu'il faut se placer pour le comprendre, l'appréhender.

Les rivières et les fleuves forgent les territoires qu'ils parcourent. Ces impressionnantes masses d'eau en mouvement s'écoulent en suivant la topographie, contournant les monts, se jetant, au prix de détours parfois surprenants, dans les mers qui les accueillent. Deltas, torrents, îles, bancs, méandres, estuaires, chaque fleuve crée son vocabulaire caractéristique.

À l'échelle de l'Europe, avec ses 776 km de longueur, la Seine peut se comparer aux grands fleuves européens : la Volga (3692 km), le Danube (2 860 km), le Rhin (1 233 km), la Loire (1 012 km), le Rhône (812 km). Son bassin versant couvre 78 650 km², soit un huitième de la France. Ses principaux affluents sont l'Aube, l'Yonne, la Marne, l'Oise, l'Eure et la Risle. Le cours d'eau et sa baie lient les villes de Troyes, Paris, Rouen, le Havre, Caen, Cherbourg.

Les fleuves parcourent les pays, les régions, ils dépassent souvent les limites administratives. Travailler à l'échelle du fleuve est ainsi souvent difficile. La Seine est exclusivement française, mais traverse trois régions: la Bourgogne, l'Île-de-France et la Normandie. Le CPIER, inter-régional, est une opportunité à ne pas manquer pour penser l'avenir du fleuve dans son étendue.

La Seine à l'échelle de l'Europe

Espace vital du territoire Seine, bassin versant

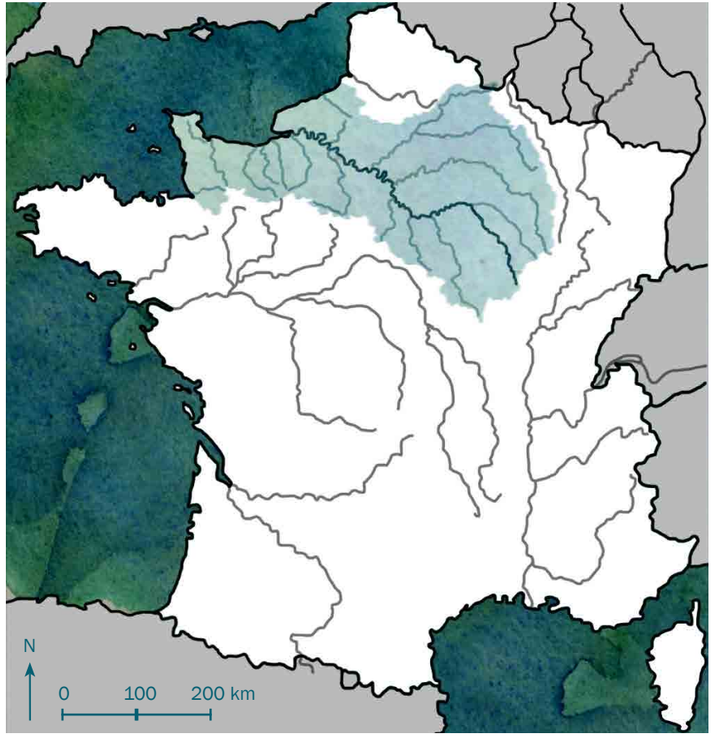

Aire d'étude du CPIER

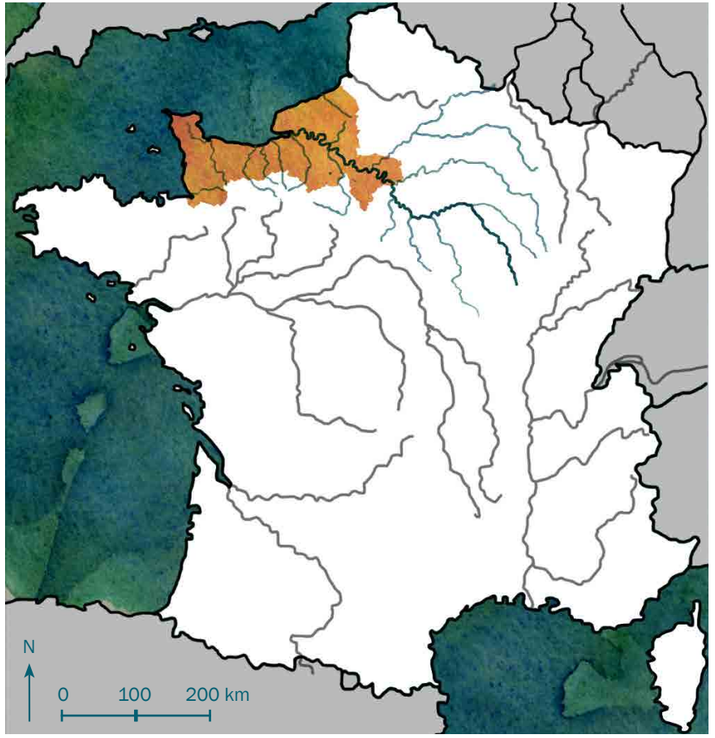

1.b - Le territoire Seine, un dialogue entre la craie et le sel

Articulée en trois grandes entités, la Seine prend sa source en Côte-d'Or, à Source-Seine, et coule jusqu'à Paris dans ce que nous appellerons la « Haute vallée de Seine ». Après avoir traversé la capitale, les eaux du fleuve serpentent en « Basse vallée » jusqu'à l'estuaire, pour se jeter en « Baie de Seine », dans la Manche.

Ces trois actes, Haute vallée, Basse vallée et Baie, possèdent chacun des caractéristiques géographiques et paysagères singulières qui ont participé à la variété des formes d'appropriations humaines.

La Haute vallée, plutôt rurale, conserve un visage sauvage, assez peu contrainte par l'homme. Son relief plat a favorisé l'exploitation de ses terres par l'agriculture, principalement céréalière. Les espaces de ripisylve y sont très marqués et accompagnent le cours de la Seine dans la traversée de ses paysages. Des grands ouvrages de stockage, les grands lacs réservoirs, créés au XXe siècle, font partie aujourd'hui du système de gestion hydraulique du bassin de la vallée de la Seine.

Passé Paris, la vallée est marquée par la figure du méandre. La pente très douce du fleuve a laissé son cours libre de serpenter dans la plaine calcaire. Les étroits méandres du fleuve deviennent monumentaux et accompagnent les falaises de craie d'où surgissent parfois de fiers éperons de craie transperçant le coteau : les pinacles. Mais l'espace de la vallée n'est pas un canyon monotone. Il faut distinguer l'intérieur et l'extérieur des méandres qui l'animent par la variation des pentes, tantôt raides, tantôt douces, y organisant la place de l'homme.

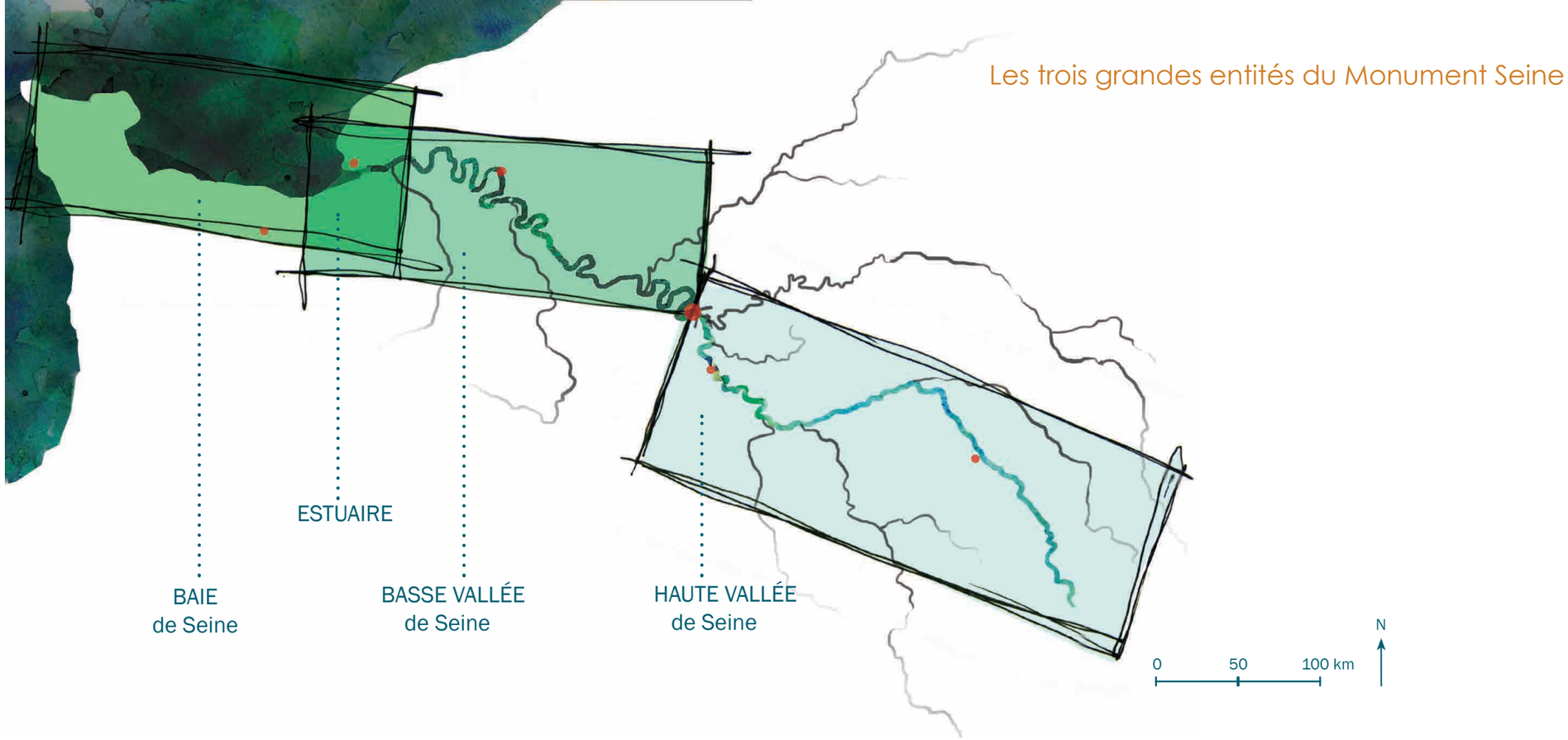
Les trois grandes entités du Monument Seine
ESTUAIRE
BAIE
de Seine
BASSE VALLÉE
de Seine
HAUTE VALLÉE
de Seine
0
50
100 km
N

LA SEINE, FORCE NATURELLE MATRICE DE PAYSAGES REMARQUABLES

La Seine se jette dans les eaux de la Manche. Mais le domaine estuarien, du latin *aestuarium*, « bouillonnement », où l'eau du fleuve se mêle à l'eau salée de la mer et où la marée se fait sentir, remonte jusqu'à Poses, en amont de Rouen, à 166 km de l'estuaire. La limite entre entre l'eau et la terre, eau douce et eau salée, n'est pas franche, tout comme les paysages qui suivent le fleuve. Cette interface, zone de transition entre la craie et le sel, est l'estuaire, articulant la Basse vallée et la Baie de Seine.

En se jetant dans la mer, la Seine s'élargit et déploie sa baie. Celle-ci enlace la côte d'Albâtre au nord. Là, le calcaire du plateau s'érode sous les vents du large et les frappes des marées. Des formes bien connues, comme les falaises et arches d'Étretat, surgissent sous les mains sculptrices de l'eau.

À l'ouest, on trouve des plages de sable battues par la houle, où s'implantent des villes balnéaires tournées vers l'horizon, adossées à une campagne maillée de haies séparant des parcelles d'élevage et de cultures. Des blockhaus semblent échoués sur les plages, ruines d'un lourd passé. Cette grande anse se déploie jusqu'à la pointe du Cotentin, ce « bout du monde » où se rencontrent le sous-sol tabulaire appartenant au bassin parisien et celui plissé du massif armoricain.

Au-delà, c'est la Manche, la mer, l'océan, un autre monde.

Le CPIER se déploie sur neuf départements : Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Yvelines, Val d'Oise, Eure, Seine-Maritime, Calvados et La Manche, qui correspondent aux entités de la Basse vallée de la Seine et de la Baie de Seine. Nous sommes bien à l'échelle du fleuve. Ce sont ces deux entités que nous allons explorer, plus particulièrement la Basse vallée de la Seine, que nous appellerons plus simplement « vallée de la Seine ».

Une Seine en trois parties

Omaha beach

Le Havre depuis Trouville

Porcheville

Polisy © commune de Polisy

BAIE
de Seine

ESTUAIRE

BASSE VALLÉE
de Seine

HAUTE VALLÉE
de Seine

LA SEINE, FORCE NATURELLE MATRICE DE PAYSAGES REMARQUABLES

Le réseau hydrologique de la Seine a découpé son socle, délimitant de grandes entités paysagères. C'est un système de plateaux successifs, sur lesquels l'Homme s'est implanté et qu'il a caractérisé.

Le fleuve est alors souvent une frontière, séparant des pays aux coutumes différentes. Le Mantois fait face aux Vexins (français et normand), le pays de Caux répond au plateau de l'Eure et au pays d'Auge. Les cultures et les savoir-faire ont créé des paysages typiques : les clos-masures du pays de Caux, l'agriculture des plaines du Roumois, les marais et les collines du pays d'Auge… La vallée de la Seine articule ces plateaux et ces différents modes de vie.

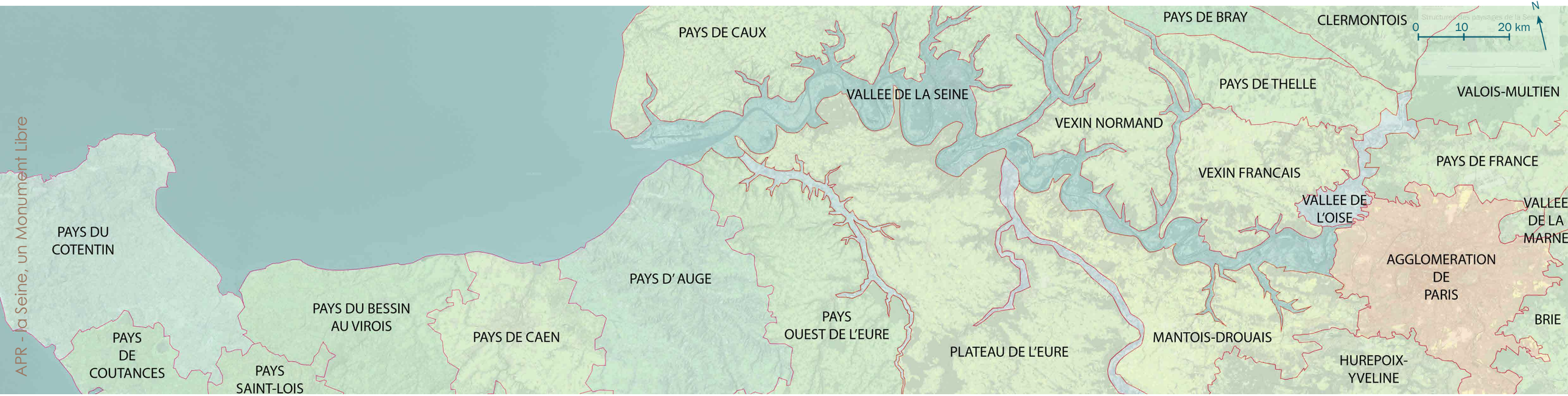

APR - La Seine, un Monument Libre

Les Pays de la Seine en aval de Paris

1.c – Les mouvements fluides d'un fleuve sculpteur

La Seine sculptrice

Au fil des millénaires, la Seine creuse son lit, installant sa vallée entre les plateaux calcaires. L'épaisseur du lit, la largeur de la vallée, ses limites fortes révèlent une puissance d'agir, la force créatrice du fleuve. Par la succession de larges boucles se déployant jusqu'à l'estuaire, la Seine façonne un territoire intrinsèquement lié à l'eau.

Au rythme des mouvements tectoniques, des glaciations, elle forme son lit, creuse les plateaux, racle l'extérieur des méandres, charrie des matériaux qu'elle arrache au socle, dépose ses alluvions à l'intérieur de ses méandres et jusqu'à l'estuaire, où la marée les réduit en sable.

Le fleuve aménage ainsi son lit, s'étend, s'élargit, coupe ses chemins, lâche un méandre, s'éloigne d'une falaise, rattrape un affluent, bouge, lentement, à une échelle géologique, ou plus brusquement, lors d'une crue. Ce géant génère des niveaux, des sols, des couleurs et des ambiances.

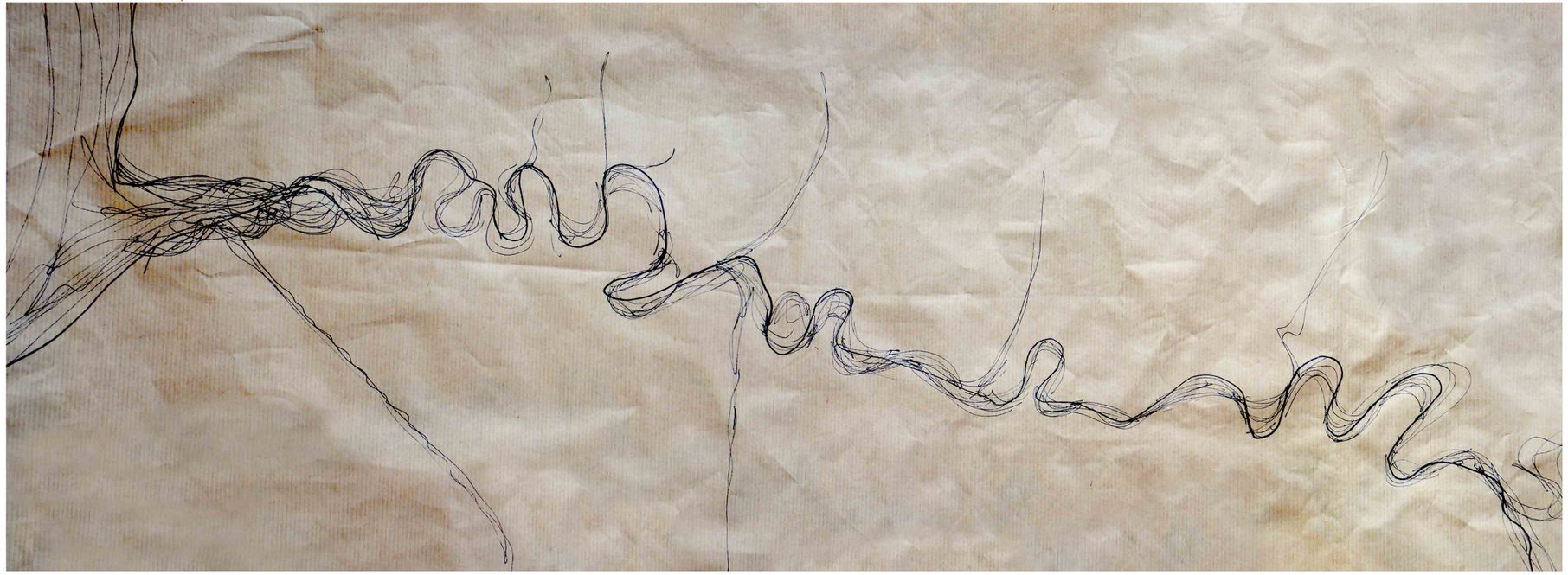

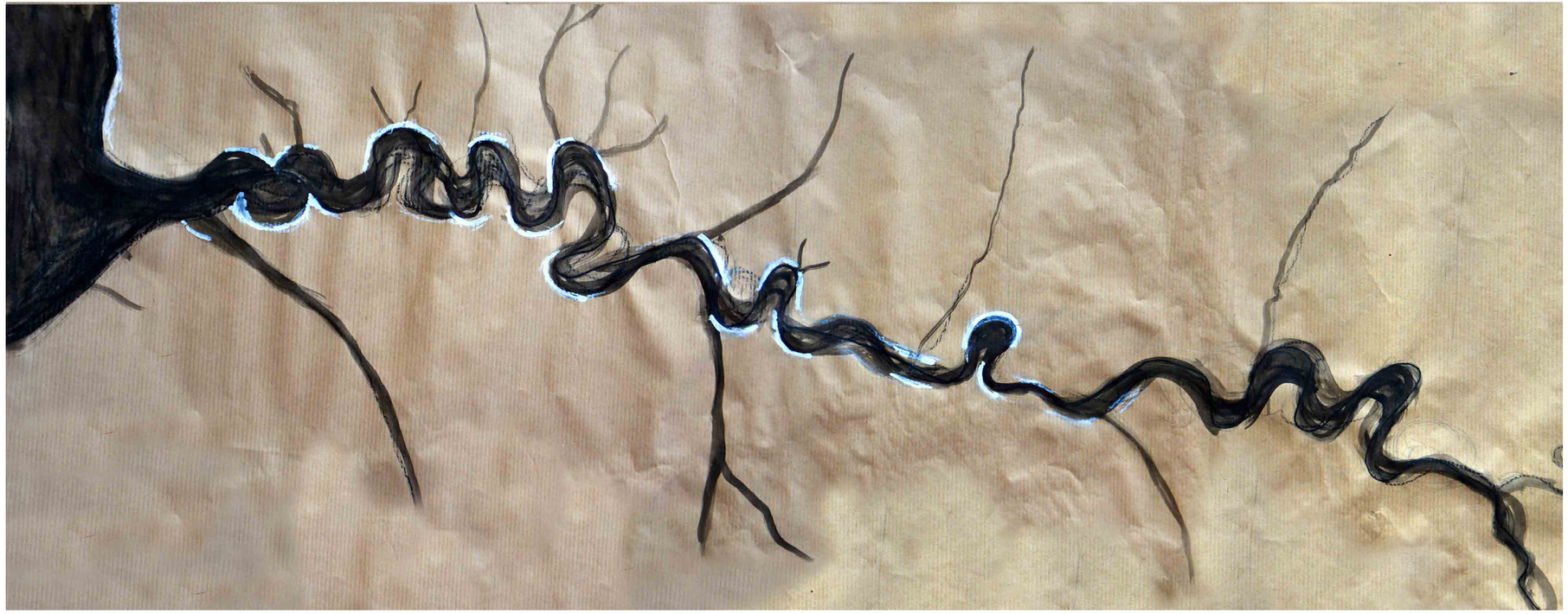

L'évolution du cours de la Seine au fil des siècles, recherche graphique

LA SEINE, FORCE NATURELLE MATRICE DE PAYSAGES REMARQUABLES

Entre –200 et –20 millions d'années, une vaste partie du bassin parisien est immergée. Durant cette période vont s'accumuler, sur plusieurs centaines de mètres, des sédiments marins. Au Crétacé, entre –100 et –65 millions d'années, ce sont d'épaisses couches de craie qui se forment au fond de l'eau. Ce n'est qu'à la fin de l'ère tertiaire (–2,6 millions d'années), ère durant laquelle des couches de calcaire, d'argiles et de sables viennent couvrir celles de craie, que la surrection de la chaîne des Alpes fait émerger le bassin parisien qui devient alors continental.

La Seine coule dans le Bassin parisien, unité géologique caractérisée par une structure en auréoles sédimentaires concentriques. Ce bassin sédimentaire est dit « en pile d'assiettes » : un empilement de formations à faible pente convergent vers le centre du bassin.

Les roches affleurantes sont composées de couches alternées de calcaires, craies, marnes et argiles, sables quartzeux et grès. Cette forme creuse résulte des déformations tectoniques opérées par la formation alpine. Elle explique la convergence du réseau hydrographique vers l'Île-de-France et d'autre part l'encaissement du réseau dans les plateaux à l'ouest de Paris.

La présence de la capitale au centre de cette « pile d'assiettes » explique les différences que nous trouvons entre la Seine à l'amont de cette métropole et la Seine à son aval.

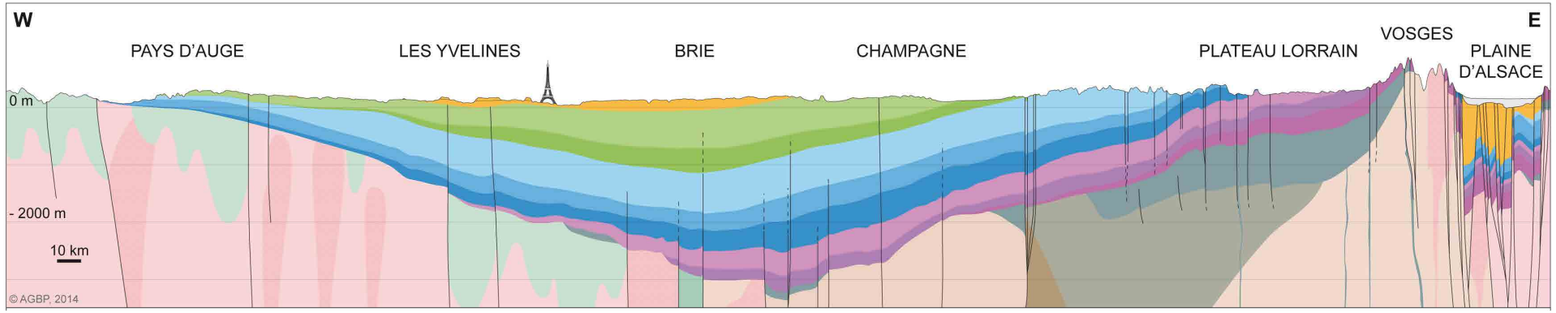

Coupe géologique du bassin parisien © AGPB - 2014

Une entaille dans une superposition de calcaires

Géologie de la Seine en aval de Paris © BRGM

Là commence le long travail d'érosion de ce socle qui s'altère et se modèle. Une « gouttière » superficielle, suivant un axe de 115°, préfigure alors le futur cours de la Seine, dans lequel se jette la Loire avant qu'elle ne trouve son cours solitaire jusqu'à l'Atlantique. Par la suite, l'élévation progressive du bassin parisien, couplé à la rythmicité des périodes glacières, font creuser aux fleuves leurs lits dans les couches sédimentaires. La Seine cherche alors son cours dans la plaine.

Une succession de falaises de craie, pouvant atteindre plus de cent mètres de hauteur, est ainsi sculptée par le fleuve, suivant ses mouvements sinueux, marquant toujours ses rives concaves. En poussant sur l'extérieur des méandres, le lit du fleuve se déplace, libérant l'intérieur des méandres, les rives convexes, en terrasses au sol chargé d'alluvions.

Installation du lit de la Seine

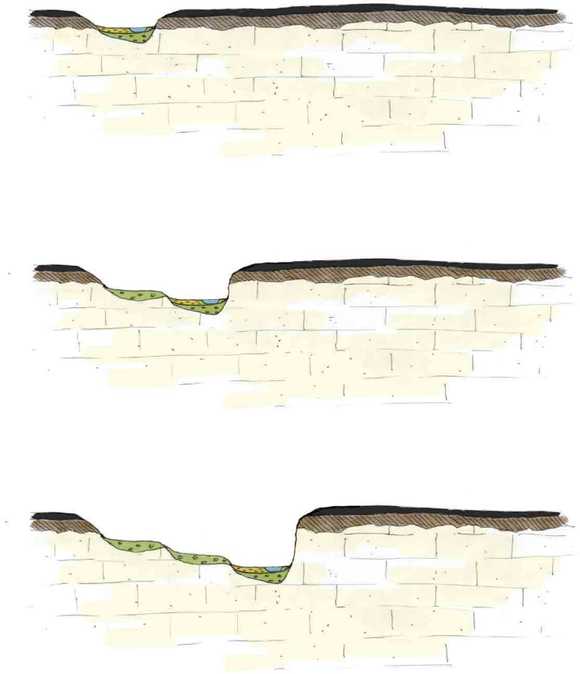

Les falaises de craie, marqueur séquanien

Les affleurements rocheux le long de la vallée de la Seine, en aval de Paris

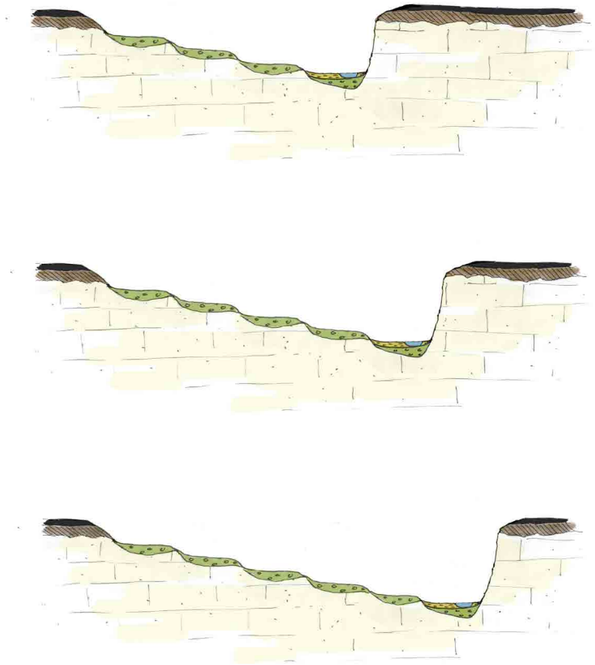

Évolution de la formation du lit actuel de la Seine dans la vallée

L'une des caractéristiques des méandres de plaines alluviales, comparée aux méandres de vallées étroites, est une plus grande liberté de mouvement et de division du lit en tresses. La plaine est ainsi en constante mutation. Les boucles tendent alors à s'élargir de plus en plus, proportionnellement à la puissance et au débit du fleuve.

Il existe trois grand types de méandres en fonction de leur morphologie que l'on retrouve sur le cours du fleuve. Les méandres ouverts dits en « V » (ex : boucle de Conflans) dont l'attache à la terre ferme reste plus large que la moyenne de la largeur de la boucle, les méandres dits en « U » (ex : boucle de Roumare), et les méandres en « O », également appelés méandres étranglés (ex : boucle d'Anneville), dont l'attache à la terre ferme se présente sous la forme d'un resserrement de la boucle.

Parfois, les mouvements du lit du fleuve éloignent le cours d'eau de ses falaises. Celles-ci sont alors les reliques d'un méandre mort, témoins d'un temps où la Seine coulait là, comme le fameux méandre mort du marais Vernier.

Écoulement lent de l'eau, épisodes de crue, évolution des formes des méandres, creusements, érosions, dépôts, inondations, marées, la Seine possède des temporalités diverses qui se croisent. La grande échelle de temps qui a engendré le territoire de la vallée, dont on peut retracer l'histoire, répond aux phénomènes cycliques des événements qui participent aux ambiances du fleuve. Où se trouve la place de l'homme dans le rythme du fleuve ?

Paris-Le Havre : une vallée axée à 115°

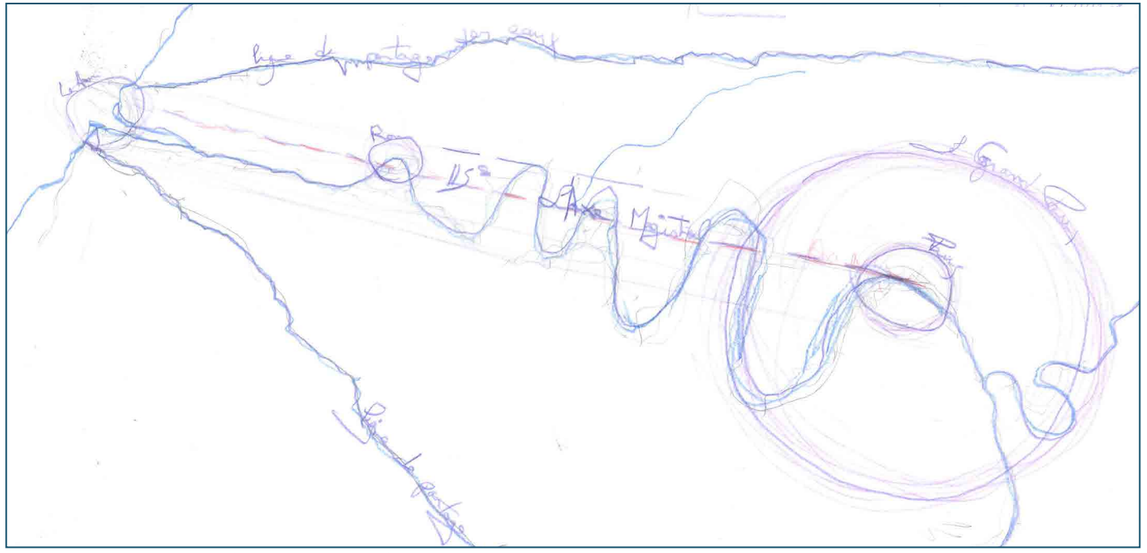

Carte mentale de la Vallée de la Seine - réunion CPIER 24/11/2015

Évolution naturelle d'un méandre

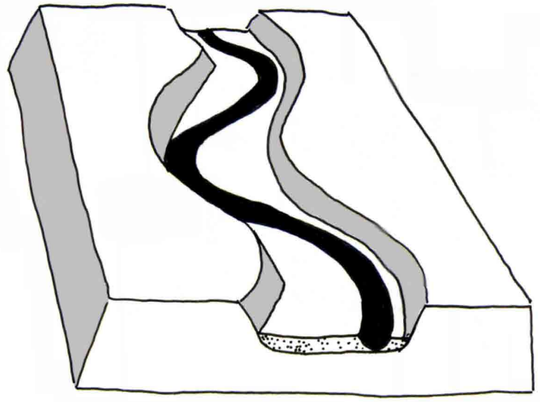

1

Le méandre assez tendu prend sa place dans une vallée étroite au fond plat. Il est d'abord ouvert, en forme de « V ». Il commence alors le travail d'érosion de ses abords.

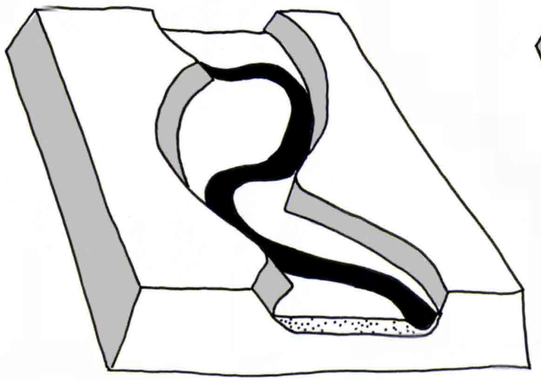

2

Avec l'énergie du courant, le méandre s'élargit vers l'extérieur, creusant les falaises et élargissant le fond de vallée. Le méandre prend alors une forme de « U ».

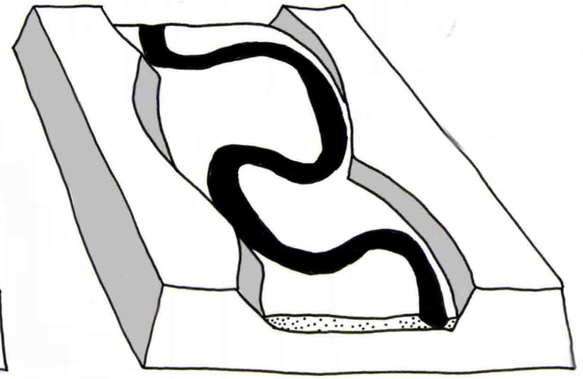

3

Proportionnellement au débit du fleuve, le méandre continue à s'élargir sur ses rives concaves et prend une forme fermée, dite en « O ».

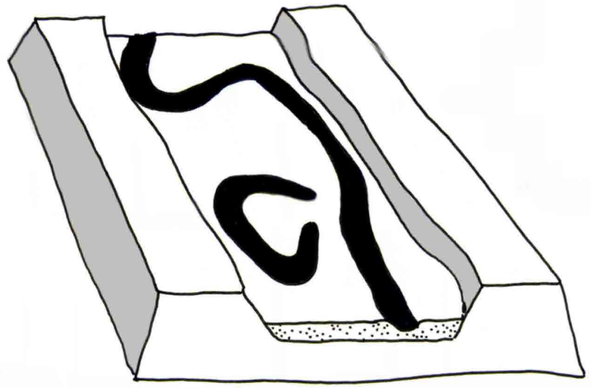

4

Certains méandres se retrouvent abandonnés par le cours principal lorsque ce dernier trouve un chemin plus direct. Ils forment des lacs en forme de croissant qui peuvent s'assécher entièrement.

Évolution des méandres de la Seine et de sa vallée

1.d – Le fleuve théâtre : une vallée mise en scène

Les coteaux furent très tôt des lieux stratégiques pour surveiller le fleuve. Dès le Moyen Âge, un système défensif de forteresses se pose sur les hauteurs pour prévenir de toute invasion ennemie, s'appuyant sur des co-visibilités pour communiquer entre eux. Ces frontalités qui se répondent offrent des co-visibilités à mettre en valeur aujourd'hui pour comprendre l'échelle de la vallée par le ricochet des méandres.

La géomorphologie de la vallée, une succession de co-visibilités

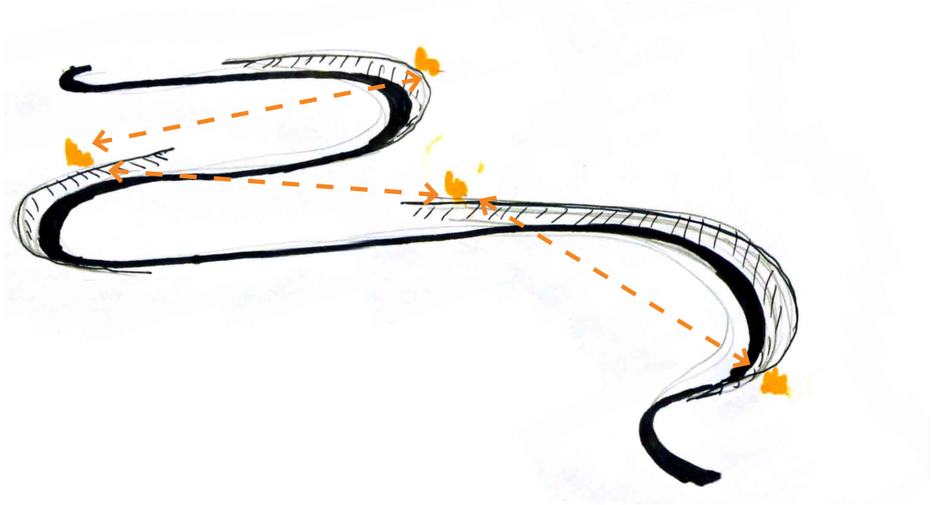

Les co-visibilités permettent la mise en relation des fragments de vallée perçus depuis les différents types de points de vue

Les châteaux tout au long de la Seine

Le caractère spécifique de la vallée est intrinsèque à la figure du méandre. Elle est provoquée par un accident dans le parcours du fleuve, qui vient dessiner une boucle en isolant un morceau de territoire en son centre. L'extérieur de la boucle s'accompagne de coteaux plus ou moins abrupts, boisés ou non selon le degré de la pente, avec de nombreux affleurements de craie prenant plusieurs formes (falaises, pinacles,...) qui servent de support de perception et marquent le paysage. La géographie remarquable de la vallée a créé différentes situations qui le donnent à voir.

Le fleuve exprime au mieux sa monumentalité et sa capacité de déplacement au niveau de son estuaire. La plaine alluviale y est la plus large. Une succession de falaises mortes forment des amphithéâtres sur l'espace immense du fleuve à son embouchure. Des pointes haut-perchées, comme la pointe de la Roque dotée d'un phare, sont des points de vue en surplomb privilégiés ; elles offrent une grande ouverture sur cette interface entre mer et fleuve.

La situation de belvédère, qui se retrouve sur chaque rive concave, permet une vision large et profonde d'une portion de territoire. Ces positions en plongée, privilégiées, peintes et dépeintes par les impressionnistes et auteurs, offrent le spectacle de scènes de vie naturelles, agricoles, urbaines, industrielles...

Le méandre des Andelys : la vallée comme un théâtre à contempler

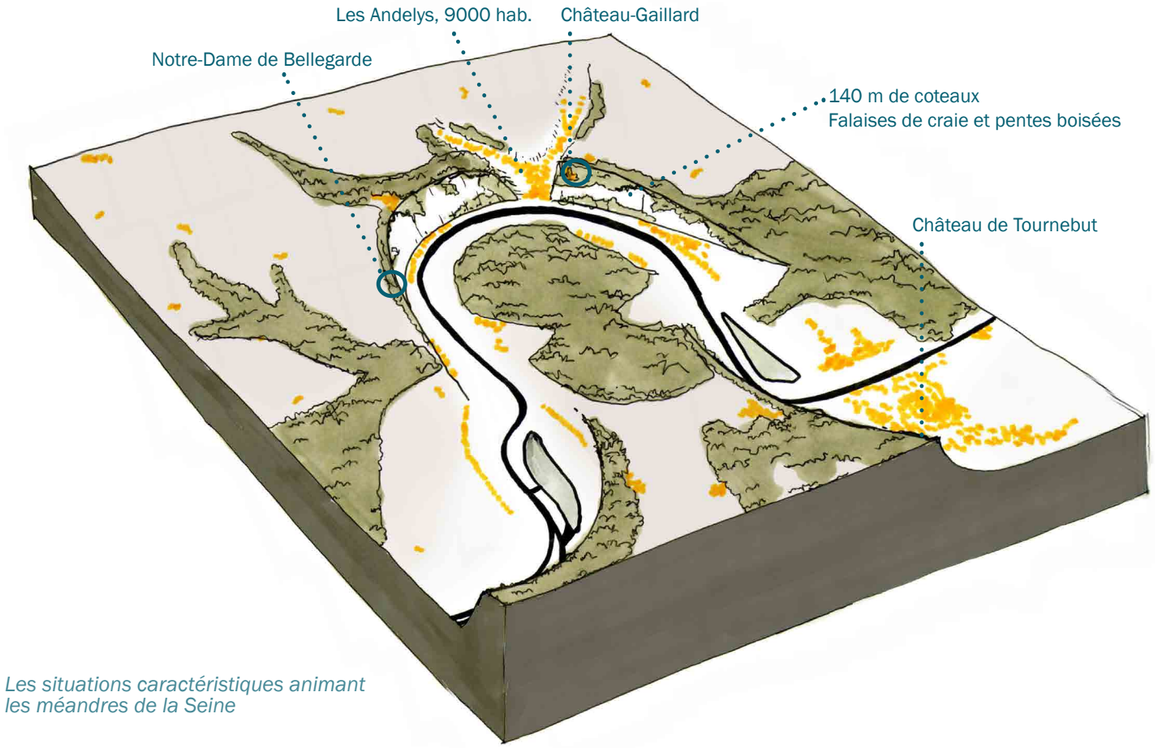

Les situations caractéristiques animant les méandres de la Seine

Le train de méandres de la vallée de la Seine, une succession d'amphithéâtres

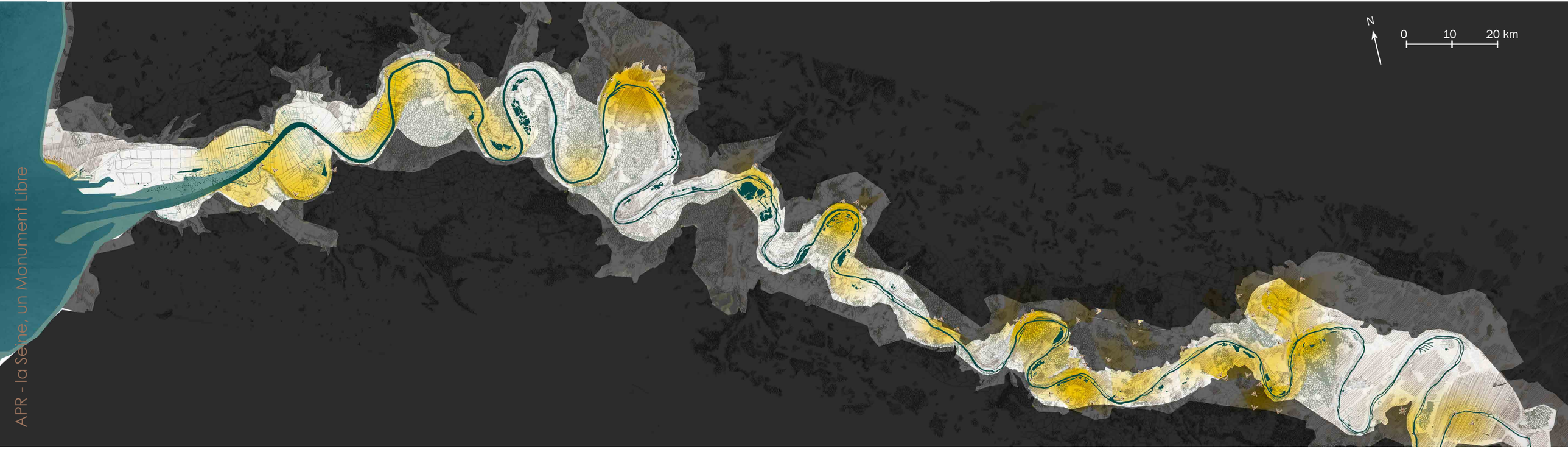

Vues et co-visibilités de la Seine en aval de Paris

Le point de vue, souvenir d'un passé tumultueux

La vallée depuis Château-Gaillard

Le paysage grandiose : support contemplatif et relais spirituel

La vallée depuis Notre-Dame de Bellegarde

Multiplication des paysages perçus

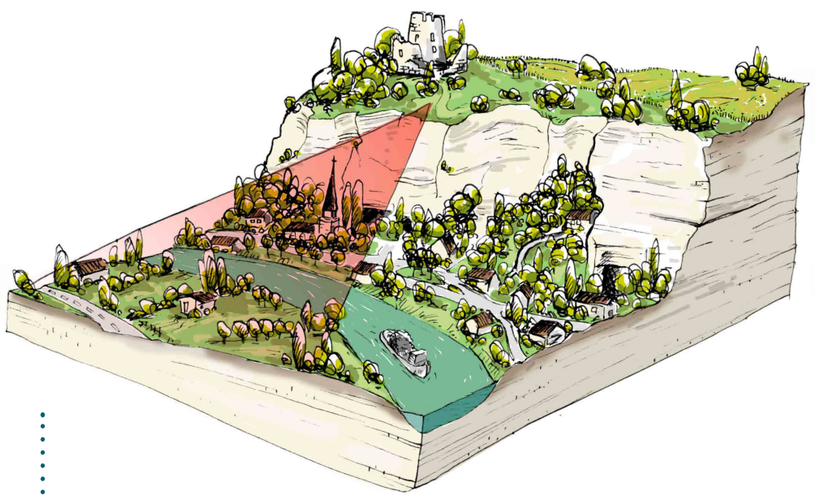

Plongée

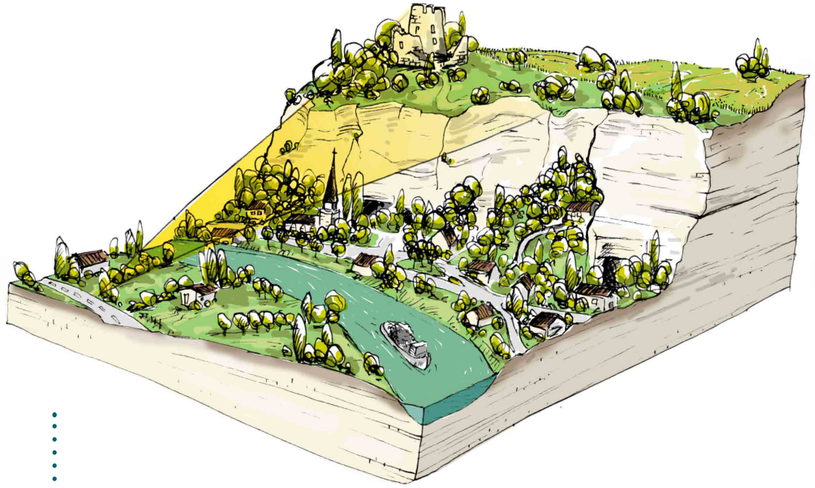

Contre-plongée

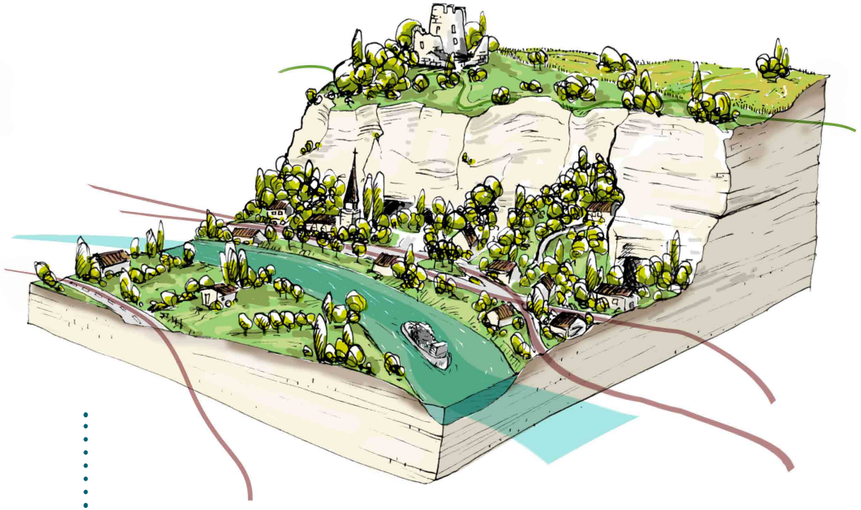

Mobile

Les différents types de points de vue en vallée de la Seine

Le point de vue en plongée permet de prendre du recul sur la vallée et de mieux cerner son fonctionnement. Il s'agit parfois de sites aménagés pour la vue qu'ils offrent, sur lesquels on se rend volontairement dans ce but. Bien qu'embrassant tout le paysage, toute la scène, le belvédère reste assez déconnecté du territoire qu'il regarde. Comme sur un gradin, on y adopte une posture contemplative, de spectateur, sans participer à la vie du territoire regardé.

Le point de vue en plongée n'est pas l'unique posture pour percevoir les paysages séquaniens. La vue en contre-plongée et le point de vue mobile s'intègrent souvent dans le paysage lui-même, et sont plus dans l'action sur le territoire que le belvédère. On se sent plus immergé, plus concerné. On passe du territoire vu au territoire vécu. C'est le point de vue quotidien des habitants.

La contre-plongée permet de se repérer depuis le fond de vallée. Elle permet l'observation des falaises et des monuments (châteaux forts...) et autres aménagements (immeubles, lotissements...) construits sur le coteau.

Le point de vue mobile, lui, apporte de nouvelles dimensions, celle du temps, du mouvement, de la vitesse, de la furtivité. C'est le paysage éphémère, qui naît et disparaît sous nos yeux, et c'est finalement le plus courant des trois. Il s'agit du point de vue des conducteurs et des passagers. C'est à la fois le plus compliqué à aménager mais aussi le plus pratiqué par les habitants de la vallée. Ce sont toutes ces vues auxquelles nous sommes confrontés en nous déplaçant dans la vallée.

Les Impressionnistes avaient bien compris l'intérêt des points de vue, ils mettent en scène un paysage sans cesse renouvelé par le déplacement de l'observateur. Les tableaux ne sont qu'un arrêt sur image d'une course spatiale et temporelle qui ne cesse de proposer des paysages nouveaux à l'œil curieux.

La variation des points de vue, supports des peintres pour mettre en scène le paysage

Plongée

Contre-plongée

Mobile

Georges Garbaye, La Seine à Asnières-sur-Seine

Claude Monet, La Seine à Vétheuil

Albert Lebourg, La Seine à Rouen

2 - Les paysages séquaniens, un univers singulier

Qu'est-ce qui, de Paris à Cherbourg, fait paysage ? Appréhender ce qui fait le caractère de la Seine dans sa longueur n'est pas chose aisée. Comment parler d'un paysage séquanien, alors que nous avons d'un bout à l'autre une telle diversité d'espaces ? Comment faire tenir ensemble la ville de Paris et la plaine maraîchère de la pointe du Cotentin ? De l'espace ouvert maritime à un fleuve étroit et urbain, plusieurs personnes nous ont parlé de cette progressive ouverture du fleuve, où l'eau semble être le seul fil rouge tenant l'espace. Mais l'identité de la Seine se trouve aussi dans l'agencement et la répétition d'éléments de paysage qui la composent. Pour les mettre en lumière, il faut parcourir les lieux, les arpenter, en découvrir la diversité et en ressortir ce qui les lie.

2.a – L'atmosphère de la vallée, un système organisé

En premier lieu, nous nous penchons sur ce qui tient la vallée d'un bout à l'autre, les grandes structures qui permettent de comprendre le paysage de la Seine. Ce sont les espaces urbains, les grandes infrastructures, mais aussi l'organisation en taches des espaces de part et d'autre du cours d'eau, enfin les ambiances et couleurs qui se succèdent d'un bout à l'autre, toujours en lien avec l'eau.

De Paris à la mer : une ouverture progressive du fleuve

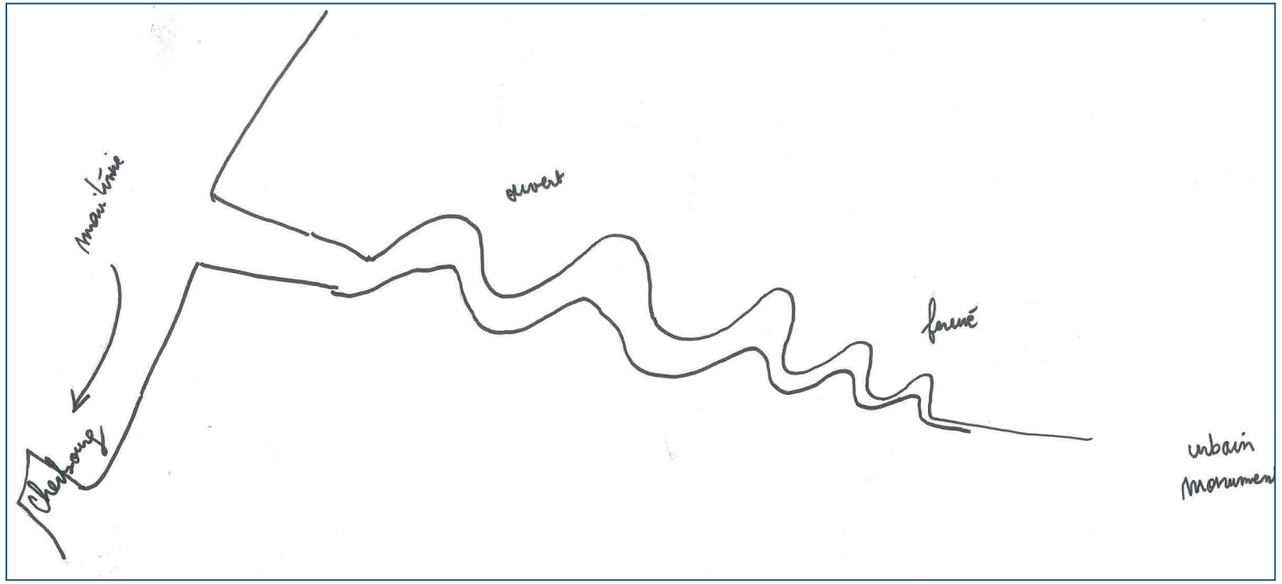

Carte mentale de la Vallée de la Seine - réunion CPIER 24/11/2015

Un espace très habité

L'attractivité du territoire de la Seine ne date pas d'hier. Quand il s'est sédentarisé, l'homme a cherché à vivre près du cours d'eau pour tout ce qu'il lui apportait : nourriture, énergie, matériaux, transport… Il a construit le long du fleuve des villes, des fermes, des ponts. Certaines villes, souvent celles à cheval sur le fleuve, à la croisée des routes, se sont beaucoup développées. Le bassin versant de la Seine accueille aujourd'hui 18,2 millions d'habitants, soit 30% de la population française, qui vit surtout en zone urbaine.

L'aire urbaine de Paris, un tissu urbain continu de 2 000 km², totalise à elle seule plus de 12 millions d'habitants. Les densités y sont très fortes (jusqu'à 21 000 hab/km² à Paris).

D'autres grandes agglomérations se constituent : Caen, Rouen, Le Havre, Cherbourg. La Seine est le support de leur expansion.

Il en résulte un territoire maillé de villes, un habitat dans la vallée très attractif, des centres-villes sièges de culture et une capacité d'accueil touristique forte.

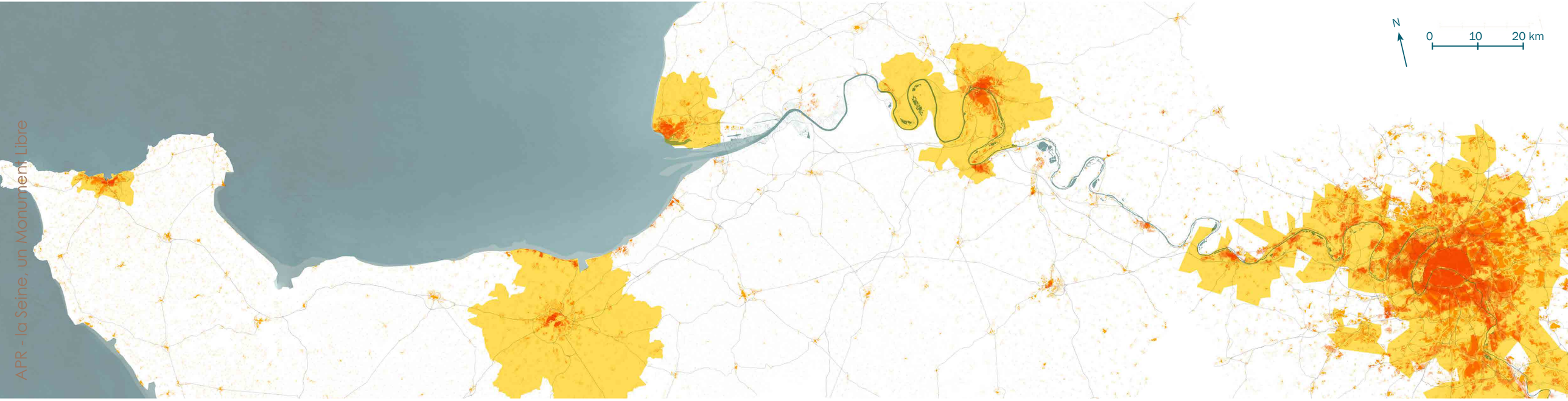

Les grandes agglomérations urbaines de la Seine en aval de Paris

La succession villes/espace naturel/espace industriel

Les paysages de la Seine ont pour particularité d'allier de grands ensembles de natures très différentes. On remarque sur ces cartes mentales la succession d'éléments qui s'entremêlent et se répondent au fil de l'eau. Bien souvent, le paysage entre rive gauche et rive droite est presque antinomique : de grandes forêts succèdent aux plaines agricoles, faisant face à un complexe d'usine, non loin d'une ville ou d'un affluent.

Une vallée composée

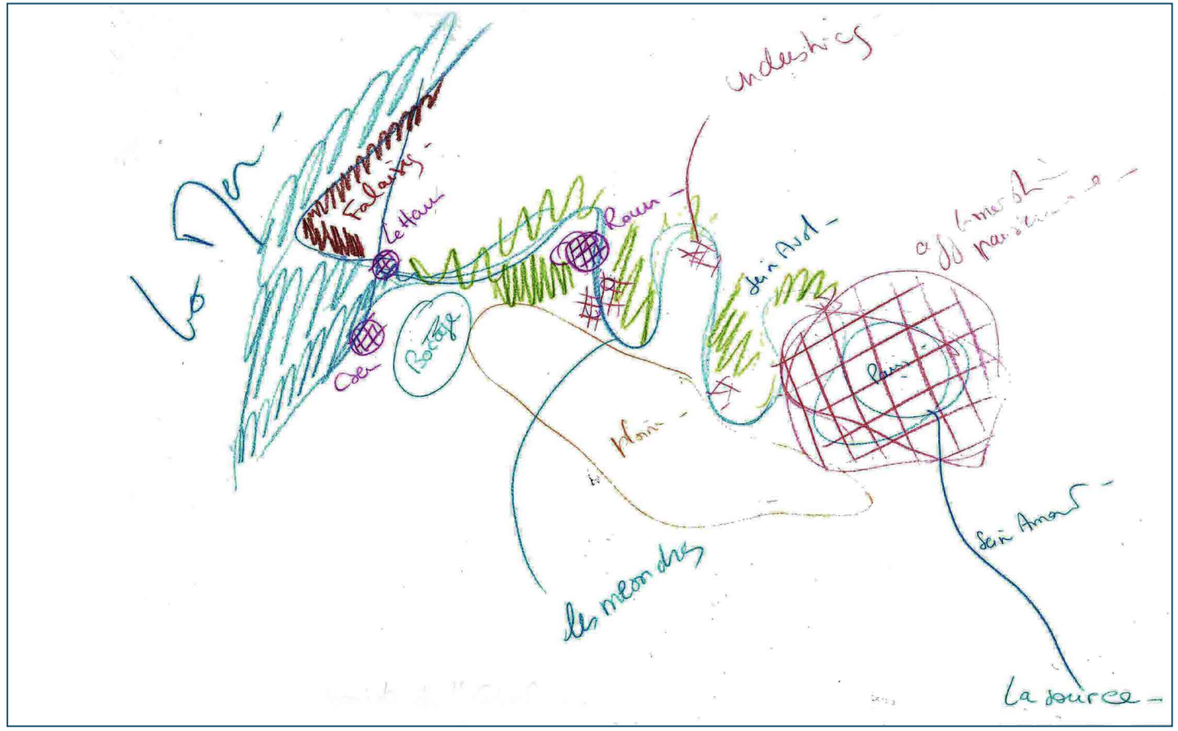

Carte mentale de la Vallée de la Seine - réunion CPIER 24/11/2015

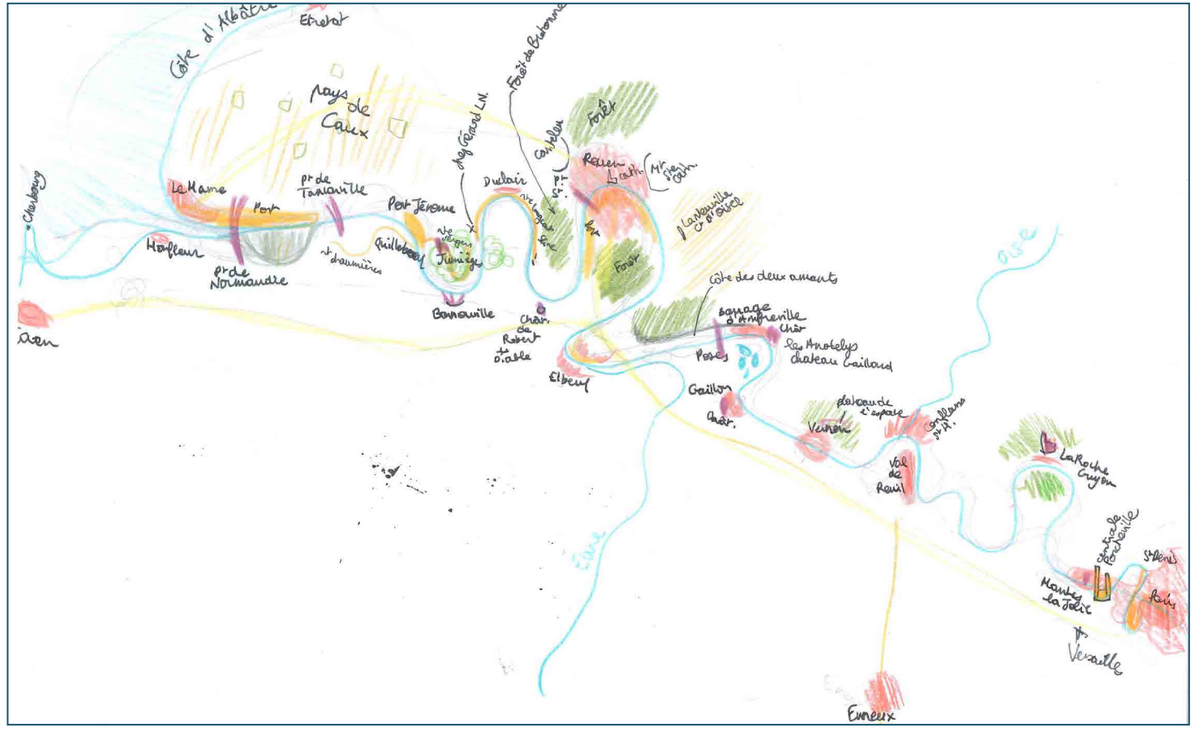

Carte mentale de la Vallée de la Seine - 30/11/2015

LA SEINE, FORCE NATURELLE MATRICE DE PAYSAGES REMARQUABLES

Les trois composantes que forment l'espace agricole et forestier, la ville et l'industrie se relaient le long de l'eau, formant une mosaïque de couleurs, de formes et d'ambiances. Ces grandes pièces de paysage assemblées en un patchwork coloré contrastent avec les vastes plateaux.

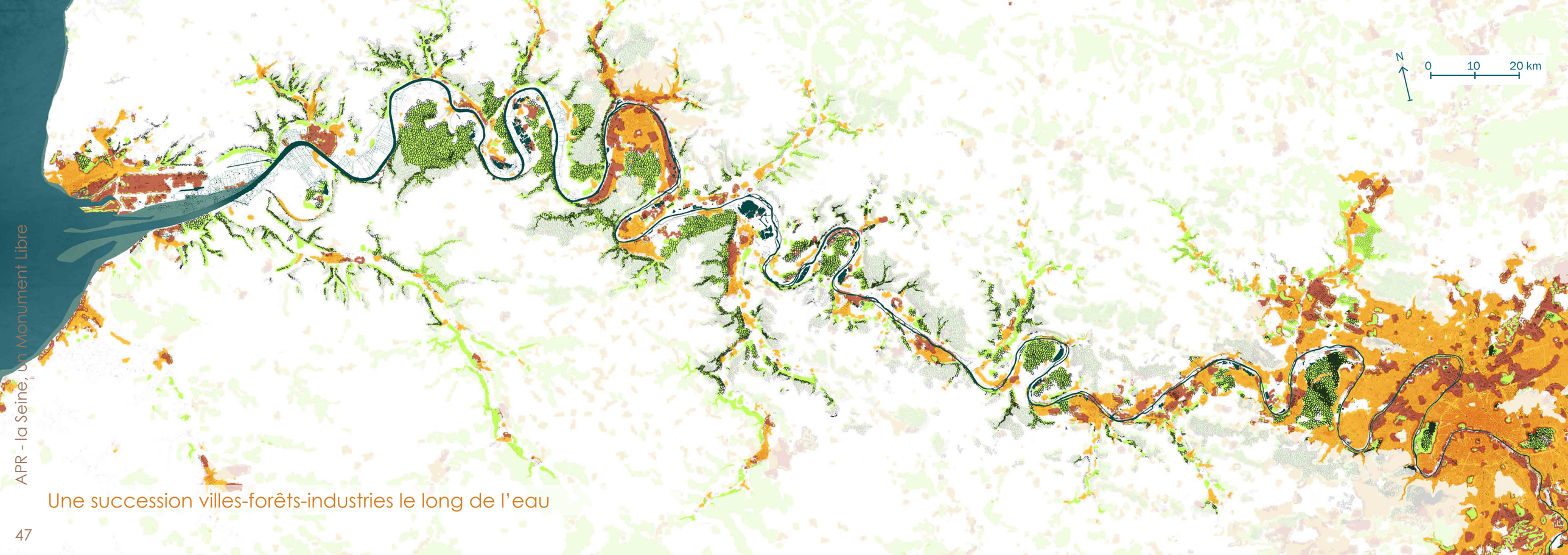

Une succession villes-forêts-industries le long de l'eau

Des infrastructures parallèles à la vallée

La présence de nombreux pôles industriels dans la vallée s'explique d'une part par la présence du fleuve qui a longtemps été le moyen de transport privilégié des marchandises, d'autre part par la politique de déconcentration des industries parisiennes dans les années 1950.

À cette époque, de nombreuses usines sont créées en périphérie du bassin parisien, notamment sur l'axe Seine, en aval de la capitale. Elles y trouvent de la place pour se développer, ainsi qu'une main-d'œuvre importante due à la mécanisation de l'agriculture qui a lieu au même moment. Le territoire se ponctue ainsi de pôles d'emplois importants, dont l'industrie automobile qui en est un exemple marquant.

Un maillage serré d'axes de transport va ainsi broder ce territoire habité. Le transport terrestre est bientôt préféré au transport fluvial pour les marchandises. On voit ainsi apparaître un réseau d'autoroutes se concentrant vers la capitale, encadrant la vallée, relayé par une trame ferroviaire desservant les grandes villes de la vallée.

C'est en empruntant ces routes que nous avons découvert le territoire de la vallée, et que nous avons pu appréhender les différentes vitesses des transports autour du fleuve.

Carte mentale de la Vallée de la Seine - réunion CPIER 24/11/2015

Des infrastructures parallèles à la vallée

Les principales infrastructures de transport

Des ambiances uniques

À l'abri des vents et influencée par le courant chaud du Gulf Stream arrivant jusque dans sa baie, la vallée de la Seine bénéficie d'un micro-climat attrayant. Le littoral profite d'hivers doux, et la vallée d'une grande diversité d'expositions dépendant de la figure du méandre.

Le territoire du fleuve a été décomposé dans les Atlas des paysages en différentes unités paysagères. Ces dernières mettent en évidence les caractères spécifiques ainsi que la diversité des paysages traversés.

En revanche, il existe peu de préconisations qui garantissent l'unité de ces paysages à travers leurs différences, à l'échelle Paris-Le Havre ou Paris-Cherbourg.

Les unités paysagères de la vallée de la Seine, révélant des ambiances successives singulières

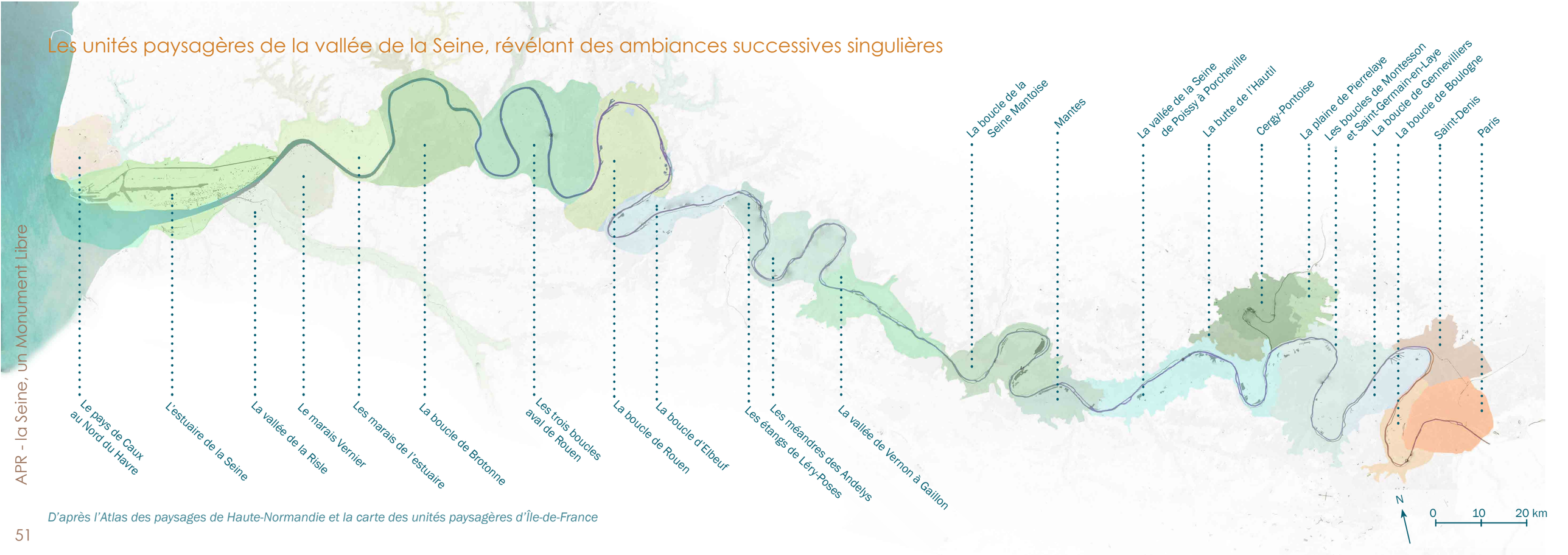

D'après l'Atlas des paysages de Haute-Normandie et la carte des unités paysagères d'Île-de-France

Extraits du carnet de bord :

Notre aventure à la découverte du territoire Seine prend une véritable ampleur lorsque nous décidons d'élargir notre prospection à la baie de Seine.

La pointe du Cotentin

Nous commençons notre épopée à Cherbourg. Cette ville a des allures de bout du monde. Le port semble daté d'un autre temps. Loin des métros, ici les hommes vivent au rythme de la Manche. Nous partons de Valognes vers Barfleur. Dans ce petit port de pêche, nous voyons les premiers chalutiers qui partent en mer. Le ciel est sombre, des gouttelettes de pluie annonçant l'averse. Nous croisons un GR qui borde la mer sur une digue, Andréas s'approche trop près, et se retrouve trempé par la vague qui a léché la digue un peu trop haut. Vue sur la plaine maraîchère, glanage de carottes dans un champ déjà récolté. Nous observons toujours un panneau « chasse gardée » sur les champs de carottes, sûrement pour les chasseurs de lapins ! Saint-Vaast-la-Hougue, où nous finissons, embourbés, par pousser l'estafette à quatre pour la faire remonter sur le bitume.

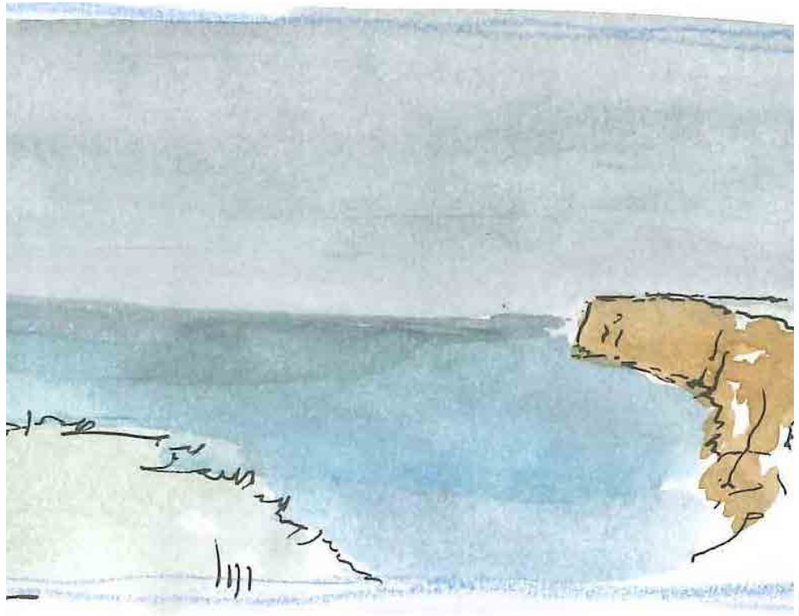

Les falaises de la pointe du Cotentin

La Côte fleurie

Mardi matin, départ de Caen où nous avons dormi. Nous partons par le Nord, en suivant le canal de Ouistreham dont on nous avait parlé pendant le comité. Nous passons le Pegasus bridge, point stratégique lors de la guerre pour passer à l'est de Caen. Entre des zones industrielles et un cours d'eau naturel enfriché, nous filons vers la mer sans voir le canal. Nous trouvons l'Orne, soulignée par une roselière. Un regard vers l'intérieur des terres et tout à coup nous avons une toute autre ambiance: grandes bâtisses serrées, pins, c'est boisé, fermé, privé, confortable. La mer est juste derrière mais impossible de la voir en restant en voiture.

Cela nous rappelle le littoral du Nord, celui de Fouras, celui de l'Ouest du Cotentin, chacun fait des rapprochements. Est-ce qu'on se sent dans la baie de la Seine ? Pas vraiment. Mais, à la fois, est ce que nous connaissions la baie de Seine avant ? Non, aucun de nous.

Un accès à la mer et nous sommes subjugués par les couleurs. Un sable rosé, des gris superposés, le blanc mouvant de l'écume…

Nous longeons la mer vers le sud, la marée est haute, il pleut toujours et l'ambiance est au gris.

Nous nous retrouvons sur Utah Beach, petit tour dans les batteries cachées dans le cordon dunaire. Au musée d'Utah, nous visitons les équipements de guerre et les structures littorales, notamment une digue de sable piquetée de ganivelles pour reconstituer la dune qui s'érode et manque de faire s'affaler le musée.

Cap sur la pointe du Hoc, où une averse mouille le sol, l'inonde, et nous atteignons la batterie sous la pluie. Pleine vue sur ce complexe impressionnant, sur la falaise. Nous sommes impressionnés par l'exploit des rangers qui l'ont escaladée.

Omaha Beach, où nous déjeunons sur la plateforme en béton échouée sur la plage avant d'aller au cimetière. De nouveau une averse, et nous courons depuis la batterie WN62 jusqu'à l'estafette, bel exploit.

Arromanches-les-Bains, arrêt à marée bientôt basse. Nous allons jusqu'à la plateforme en béton échouée sur la plage, en admirant les spectaculaires blocs de béton qui fondaient le port artificiel Mulberry

En ruine, ils tendent à disparaître et fondent le paysage monument. Les caissons flottants échoués sur la plage attirent les touristes.

Une présence évidente de la mer

Les vestiges de la guerre, des ruines sur les plages du Débarquement

Les nuages sombres appuient sur chaque couleur et les poussent à offrir toutes leurs nuances. Ambiance opalescente.

À Cabourg, nous comprenons ce qu'est la « Côte fleurie ». Le front de mer est presque entièrement bâti. Les villes se sont d'abord implantées dans les thalwegs, et c'est à l'embouchure des petits cours d'eau que fleurissent les ports. Aujourd'hui, les résidences de vacances colonisent les collines, des immeubles de standing parent le front de mer. L'espace est convoité… une partie de l'année. C'est l'hiver, et de nombreux immeubles dorment. Comme la mer, ces villes connaissent l'afflux et le reflux d'une marée humaine. Le littoral est cet espace de marées, où les usages et les contraintes se heurtent.

Casinos, hautes villas de toutes époques. Cuisines, hôtels, résidences de vacances. Villas balnéaires normandes, architectures de station de ski, mélange de styles…

De temps en temps, on voit de maigres tentatives pour se protéger des inondations : sacs de sables empilés, barrières amovibles, planches de bois…

En s'approchant du Havre…

Peu à peu, nous nous approchons du Havre. À Deauville, ses usines se distinguent à peine de l'horizon, mais le coteau grandit au fur et à mesure que nous approchons d'Honfleur. Se découvre alors le pont de Normandie, gigantesque ouvrage, ligne élégante enjambant l'estuaire, téméraire monument osant chevaucher le fleuve. Surmontant l'embouchure, nous voyons d'un côté le port du Havre, tout de fumées et de métal. Du gris surgissent les couleurs primaires de tôles et de conteneurs. De l'autre côté, la vallée de la Seine, la craie blanche apparaît, ligne lumineuse suivant le cours du fleuve.

Le Pnr des Boucles de la Seine Normande

Nous retrouvons là la vallée de la Seine que nous commençons à connaître. Le vert vif des champs de blé et des prairies est surmonté par le gris-vert des coteaux boisés. La Seine coule entre les vergers et les maisonnettes.

L'estuaire, espace de transition

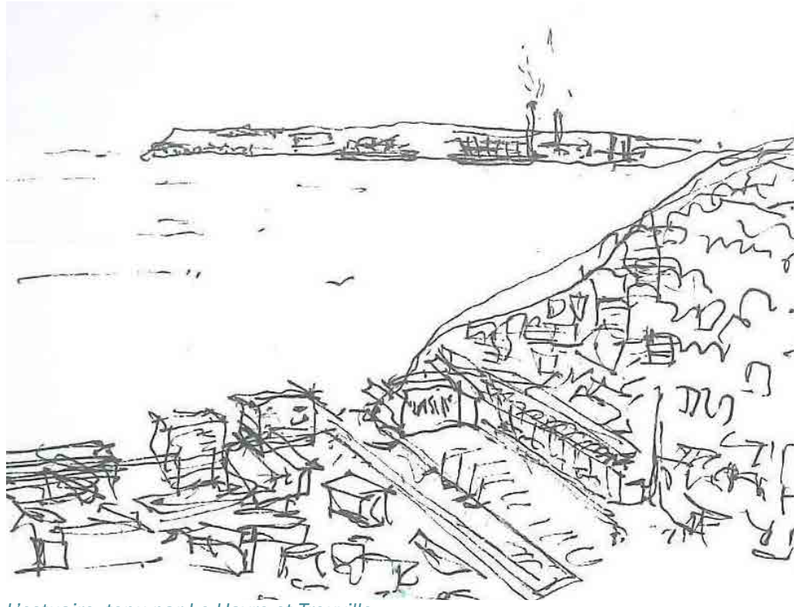

L'estuaire, tenu par Le Havre et Trouville

industrielle pèse fortement sur l'image qu'elle véhicule : ville pauvre, ouvrière, frappée par les problèmes sociaux… Maintenant que les usines textiles ont été délocalisées, quelle ville recréer ?

La Fabrique des Savoirs est un exemple de restauration. La ville doit tirer parti de ce patrimoine industriel. On sent qu'il ne faudrait pas grand chose, peut-être quelques années, pour que cette ville se retrouve.

Falaises de craie

En quittant Elbeuf, nous longeons la Seine. Falaises de craie, pentes boisées. Les meilleurs points de vue que nous trouvons sont, étonnamment, dans les cimetières ! Seuls espaces ouverts, implantés dans les zones non-constructives dans la pente, certains forment même des terrasses vertes. Ils s'ouvrent sur l'autre rive de la Seine, dans l'intérieur du méandre, moins creusé par le fleuve.

De Rouen à Mantes-la-Jolie

Partis vers Mantes-la-Jolie, nous sortons de l'autoroute à Val de Reuil pour voir le territoire de confluence entre la Seine et l'Eure. Ce n'est que

Rouen

Après la première nuit à Rouen, cap sur la côte Sainte-Catherine, qui offre un point de vue à presque 360° sur Rouen et la Seine.

Nous sommes étonnés par la forte odeur de pain grillé qui embaume notre belvédère : l'odeur de toutes les boulangeries de la ville qui remonterait jusqu'à nous, ou une usine de transformation de céréales ?

Joint au garde-corps, un panneau montrant le point de vue en photo pointe les lieux en les nommant. Nous discutons des plus et des moins d'une photographie par rapport aux gravures et dessins de l'époque du touring club. Nous imaginerions quelque chose de plus intéressant si les photos dataient un peu… pouvoir jouer à « qu'est ce qui a changé » ?

Elbeuf

Rendez-vous pour le repas à Elbeuf, où nous rencontrons les personnes de la Fabrique des Savoirs. Ils nous racontent l'histoire de leur projet réunissant musée, bibliothèque, archives, service patrimoine, arts, territoire. Nous parlons des hiérarchies entre les villes, du rapport entre Elbeuf et Rouen, et de la bonne échelle pour un projet tel que la Fabrique des Savoirs. Nous discutons de la ville d'Elbeuf. Son histoire

Elbeuf, un passé industriel, quel futur ?

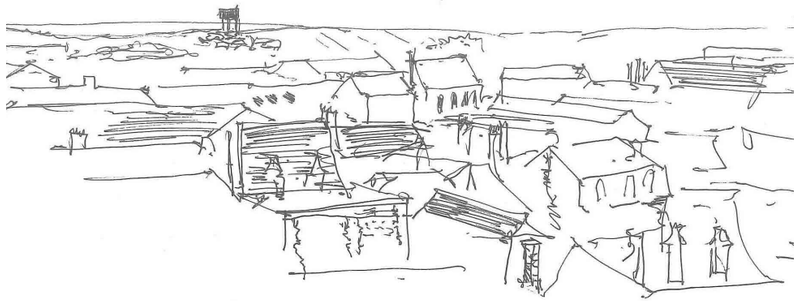

Elbeuf, une cité industrielle

plus en aval, près d'Elbeuf, que leurs eaux se mêlent, mais leurs vallées se rejoignent bien en amont. Le plateau agricole est surmonté par une ferme imposante cernée de murs. De là, nous voyons les villes au bord de l'Eure sur lesquelles s'appuie la masse des coteaux. La rivière est invisible ; on ne la devine que par les peupliers qui la trahissent ici ou là.

L'autoroute impressionne : elle enjambe les vallées, creuse dans les collines. Le relief se plie à ses deux fois trois voies.

Nous passons La Roche Guyon et son château.

Nous arrivons à Mantes-la-Jolie. Ici, la Seine est bien sage, jardinée, horticole. Des berges promenades, des espaces de détente et de footing, notre dame est soudain très urbaine.

Nous nous perdons un peu dans les embouteillages. Nous découvrons les conteneurs rangés du port de Gennevilliers puis nous nous en éloignons. De Colombes jusqu'à Conflans-Sainte-Honorine, les bords de Seine paraissent calmes et sont soigneusement occupés par de grandes maisons embourgeoisées. Les méandres sont troublants. On voit régulièrement la Défense, on s'en approche, on s'en écarte, on l'effleure.

Nous suivons l'eau. Nous voyons le Grand palais, et la très attendue Dame de Fer dévoilée par un angle de vue peu habituel lorsqu'on est sur l'eau. L'île aux cygnes et sa statue de la Liberté présage que nous arrivons à Paris. C'est en empruntant la Seine qu'on s'aperçoit du nombre de monuments culturels et architecturaux en contact direct avec le fleuve. À l'est de Paris, c'est la bibliothèque nationale de France et le palais omnisports de Paris qui sont établis sur les bords de Seine, un peu avant la gare d'Austerlitz et la gare de Lyon. Au cœur de Paris, deux îles, l'île St-Louis et l'île de la cité, où prend pied le palais de justice et la cathédrale Notre-Dame. En face c'est l'hôtel de ville sur la rive droite. Le Louvre est un peu plus loin sur la même rive. Le pont royal est sublime aux premières lueurs du jour, la ville encore endormie.

Notre épopée à la découverte du territoire Seine prend fin à Paris. Ici, nous sommes baignés dans l'image d'une Seine parisienne, avec ses balades propices à la lascivité, ses quais de pierre, ses ponts raffinés. C'est l'une des images du fleuve la plus communément répandue et source d'inspiration pour les peintres de Montmartre. Le fleuve est une respiration dans la densité urbaine francilienne, fraîche et arborée, avec comme qualité première d'offrir un espace ouvert à l'échelle de la ville.

La vallée encadrée par ses falaises de craie

Couleurs de Seine

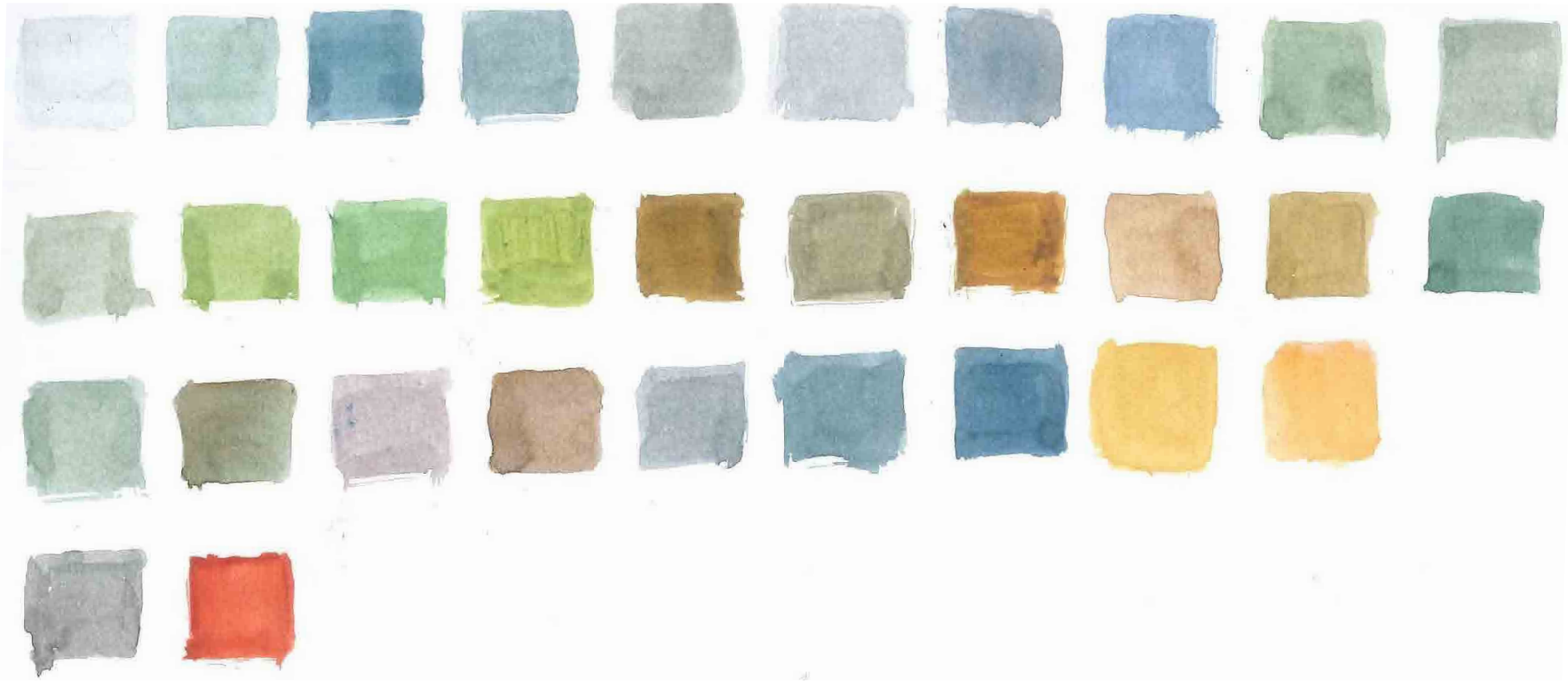

Nuancier des couleurs principalement rencontrées lors de nos visites de terrain

La Seine s'écoulant dans de larges boucles a généré des ambiances nuancées. La topographie de la Basse vallée, ainsi que la figure même du méandre, sont les prémices de microcosmes aux ambiances variées le long du fleuve. Certains motifs, comme les méandres, falaises, forêts, villes, cheminées d'usines, ponts, et autres carrières composent l'image de la Seine, participent à ses ambiances particulières et prennent une toute autre ampleur quand ils sont mis en système.

2.b - Les motifs, substances du dessin des paysages

Cette seconde partie reprend des éléments ou motifs de paysage qui, de par leur caractère répétitif, font l'identité de la Basse vallée de la Seine. Ce sont des éléments naturels, géologiques, végétaux, ou bien des implantations humaines, vernaculaires ou de génie civil, qui dessinent aujourd'hui l'image de la Seine.

Une géomorphologie dessinant le décor

Les rives concaves sont celles qui sont le plus soumises à l'érosion, avec pour cause la puissance du courant et la force centrifuge. Elles sont donc bien souvent bordées de coteaux abrupts ou de falaises de calcaire, taillées par la seule force du fleuve et des objets qu'il charrie. Certains de ces « fronts de taille naturels » ont été le support des premières carrières d'exploitation de pierre, de l'époque Gallo-romaine jusqu'au Haut Moyen Âge. Les vallées de l'Oise et de la Bièvre étaient elles aussi concernées par ces exploitations où la pierre était accessible sans avoir à creuser. Plus tard, vers la fin du XIIe siècle, avec les besoins croissants de pierres, entre autres pour les châteaux, ainsi que les besoins de terres cultivables à proximité de Paris, les carrières de pierre devinrent souterraines.

Ces falaises de craie sont des repères constants dans les paysages de la Basse Vallée de la Seine. Elles aussi monumentales, de 100 à 150 mètres de hauteur, d'un blanc éclatant quand le soleil les éclaire, elles sont litées de bancs de silex et surmontées d'une couche de limons et d'argiles. Dans l'histoire humaine, ces silex de bord de Seine ont été très précieux pour confectionner les premiers outils permettant la chasse.

Les falaises, les pinacles, les coteaux sont les premières marques, géomorphologiques, des paysages séquaniens. Points de repères, se retrouvant du front de taille de Porcheville aux falaises de la côte d'Albâtre, la roche blanche souligne les lignes géographiques, enserrant la vallée dans un écrin de craie.

Les pinacles de craie ponctuant le coteau

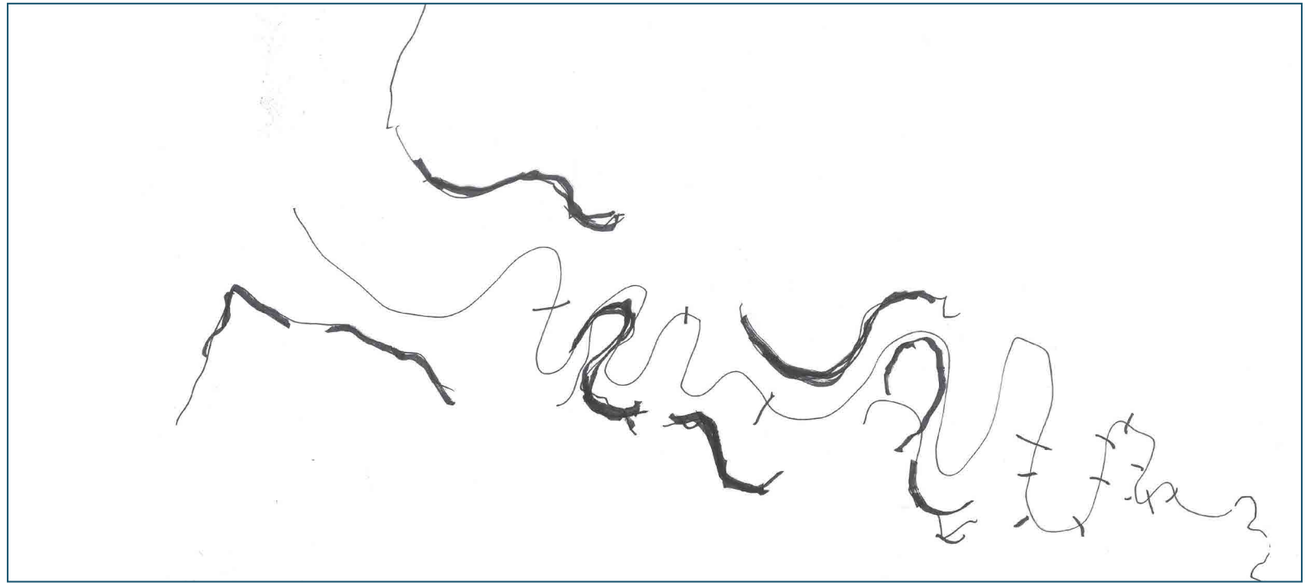

Carte mentale de la Vallée de la Seine - réunion CPIER 24/11/2015

Des écosystèmes de grande échelle

Avant l'intensification agricole et l'ère des machines, les coteaux et vallées annexes à la Seine n'étaient pas tant boisés. Ils étaient principalement gérés grâce à l'agriculture ; l'élevage ou des cultures comme la vigne s'y installaient, là où d'autres cultures étaient impossibles en raison de la pente et de la nature du sol. Peu à peu, la déprise des campagnes et l'avancée des techniques agricoles relégua ces espaces en friches, puis aujourd'hui en bois. Cette couverture végétale que l'on apprécie souvent aujourd'hui a été une des transformations majeures du paysage de la vallée. Les coteaux ceints par les bois ne permettent plus l'impression d'ouverture qu'offraient les pelouses rases. C'est aujourd'hui un caractère fort de la Basse vallée de la Seine que de présenter des boisements de pente, qui viennent apporter une certaine unité dans les espaces où la ville n'a pas encore absorbé les coteaux.

La vallée de la Seine présente aussi de nombreuses forêts domaniales: forêt de Roumare, de Brotonne, de Saint-Germain... Ce sont de grandes forêts alluviales, en intérieur de méandre, grandes pièces de territoires couverts, bien valorisés.

Les carrières d'alluvions ou les ballastières, créées par l'homme, deviennent souvent des étangs, abritant une vie aquatique intéressante et des niches écologiques à préserver.

Les continuités entre ces différents biotopes sont essentielles. Les coteaux boisés lient les grandes forêts alluviales, les bords de route connectent les espaces agricoles, et les cours d'eau et les zones humides permettent le déplacement des populations animales et végétales liées à l'eau.

Le coteau pâturé à Château-Gaillard

Le massif forestier séquanien

À l'échelle nationale, la vallée est donc un vecteur écologique de grande importance. Ses continuums boisés permettent le déplacement et le brassage de populations animales et végétales, et leur survie dans l'anthropocène. La Seine est un large corridor de vie, succession d'espaces ouverts agricoles et de bois, de milieux aquatiques variés. La richesse de ce fleuve est majorée par le nombre important de ses méandres en boucle, qui démultiplient la surface de contact entre l'eau et la terre, occasionnant autant de milieux précieux pour la faune et la flore fluviales. C'est cette alternance, cette mosaïque de milieux traversés ou bordés par le cours du fleuve qui fait le riche potentiel biologique de la vallée. De milieux très secs aux milieux humides, de la ville aux champs et à la forêt, de l'ombre à la lumière, du calcaire à la silice…

C'est pour préserver cette diversité de milieux que plusieurs Parcs naturels régionaux (Pnr) se sont mis en place sur ce territoire.

Les Pnr, une attention aux paysages ruraux

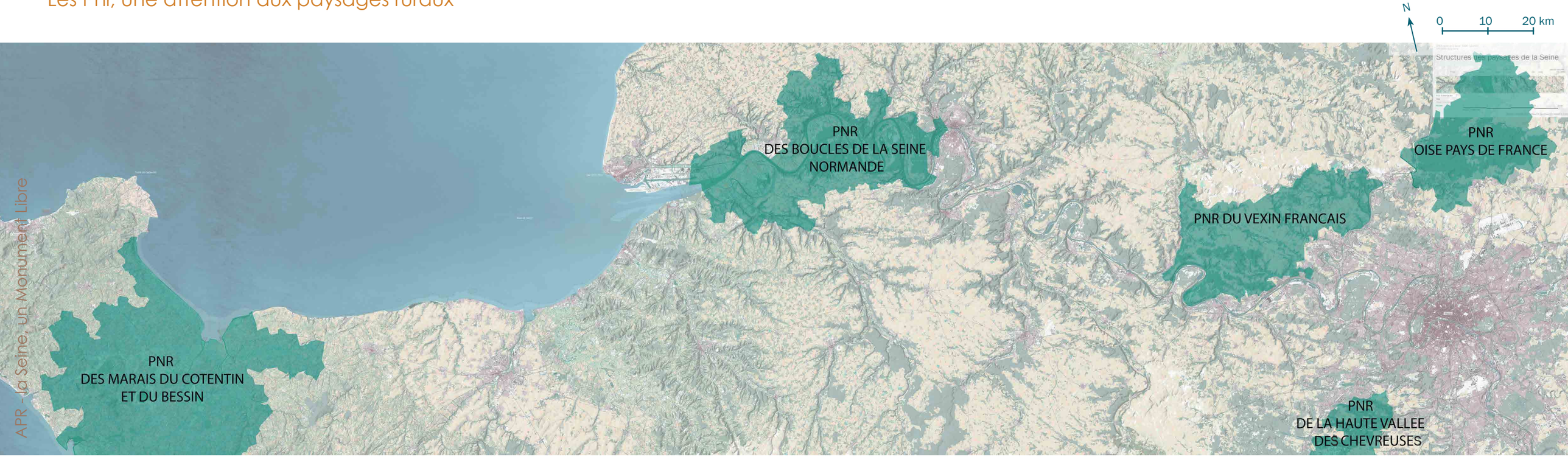

Les Parcs naturels régionaux de la Seine en aval de Paris

APR - La Seine, un Monument Libre

Des formes vernaculaires et traditionnelles, un patrimoine commun

La vallée de la Seine en Normandie est marquée par la conservation de nombreux éléments paysagers résultant de formes vernaculaires, et qui participent aujourd'hui à l'image d'Épinal de la vallée. Ces savoir-faire sont l'œuvre d'une intelligence d'action des habitants de la Seine adaptée au fleuve, à sa géographie, à ses temporalités, et à ses ressources.

C'est avec ce bon sens, cet esprit paysan du *faire avec* ce qui est en place, qu'on peut voir encore l'arboriculture profitant du micro-climat de la vallée, le parcellaire rayonnant vers la Seine indiquant un mode équitable de partage des terres entre les héritiers, les roselières dans les marais servant à fabriquer le chaume des habitations, les arbres étrognés dont on faisait des fagots…

Les chaumières sont des bâtiments traditionnels agricoles, construits avec des matériaux locaux, bois de chêne, argile, silex, roseau des marais. La présence de toutes ces matières premières a encouragé le fleurissement des chaumières en vallée de la Seine notamment dans le marais Vernier, étape importante de la « route des chaumières », fortement ancré dans les représentations de la vallée. Les chaumières ne sont pas les seuls témoins d'un mode de vie ancestral : les villages se déploient le long du fleuve, en longues rues uniques, hors de la zone inondable. Les villes plus importantes sont le plus souvent implantées dans le thalweg des affluents de la Seine.

Habitats troglodytes, châteaux de calcaire et abbayes ponctuent l'espace de la vallée. Ce sont aujourd'hui les principales architectures touristiques du territoire, dont l'usage est perdu, mais dont les ruines subsistent et sont appréciées des visiteurs qui peuvent ainsi faire revivre le passé du lieu à travers leur imaginaire.

Des formes héritées du passé toujours présentes dans le quotidien des habitants

Un génie civil célébrant l'envergure du paysage

Il existe bien peu de ponts reliant la rive droite à la rive gauche sur la partie normande de la Seine, mais ces derniers sont de véritables édifices placés sur le cours du fleuve. En aval de Rouen, seul trois ponts permettent la traversée du cours ; le pont de Brotonne, celui de Tancarville et le pont de Normandie. Ces œuvres du génie civil sont venues accélérer le passage d'une rive à l'autre, jusqu'alors reliées par des bacs, navettes fluviales faisant d'incessants allers-retours entre rive gauche et rive droite.

Le bac de Quillebeuf permettant de relier une rive à l'autre en transportant des passagers dans leur voiture

Mise en évidence de l'accessibilité des méandres aux échanges inter-rives

La Seine comme un littoral - rive droite

Les ponts d'Île-de-France sont bien plus nombreux. Certains sont des vestiges pittoresques, d'autres permettent encore la traversée. Tous contribuent au patrimoine fluvial en mettant en scène le cours d'eau. Le pont cassé de Mantes-la-Jolie, ou encore le pont Neuf à Paris sont eux aussi des œuvres architecturales qui participent à l'atmosphère singulière des paysages séquaniens. Pièces de l'histoire, ces enjambées évoquent aussi un temps où les ponts faisaient la puissance et la richesse des villes.

Pont suspendu des Andelys

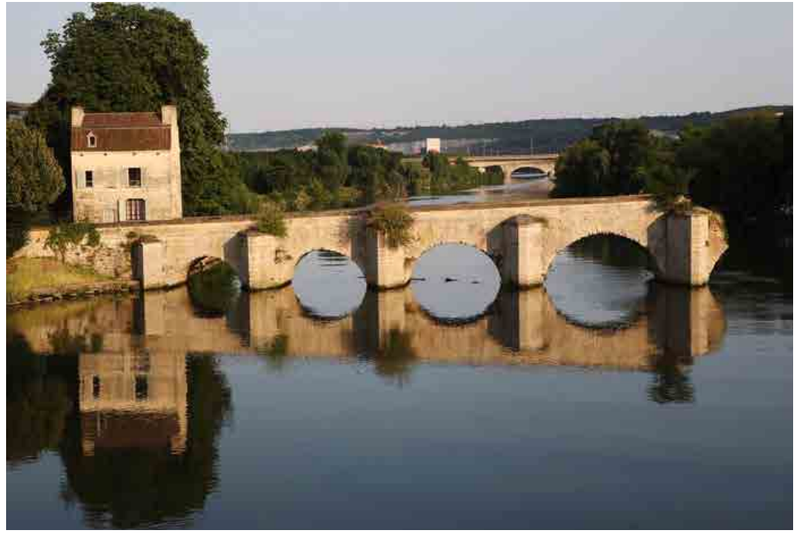

Le pont historique de Mantes-la-Jolie © Pascal Gréboval - 2008

Mise en évidence de l'accessibilité des méandres aux échanges inter-rives

N

0 10 20 km

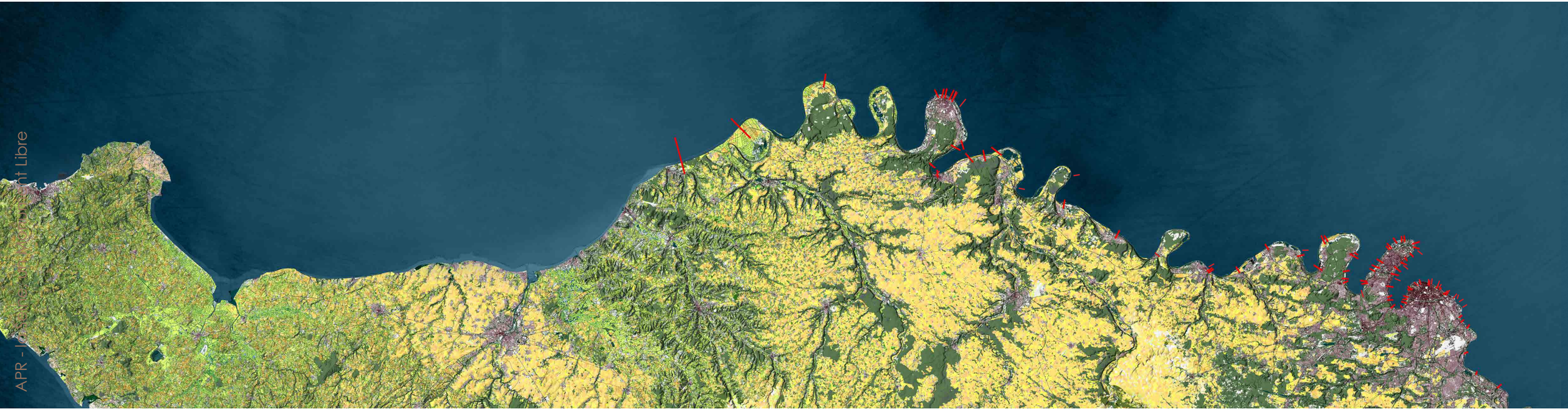

APR - Laboratoire Droit Libre

La Seine comme un littoral - rive gauche

Pont

Certaines industries sont, elles aussi, venues marquer le territoire et servent aujourd'hui de repères dans le paysage. La centrale thermique de Limay-Porcheville, le port du Havre ou encore le complexe industriel de Port Jérôme, qui de par sa grande envergure ainsi que l'enchevêtrement de silos et de cheminées, crée une atmosphère particulière, où l'acier est maître et où les routes sont traversées de pipelines, au milieu d'une grande étendue, entre champs et marais.

Port Jérôme depuis le bac de Quillebeuf © Osbern

Les industries au bord du fleuve, des marqueurs de paysage

Une usine au détour d'un méandre

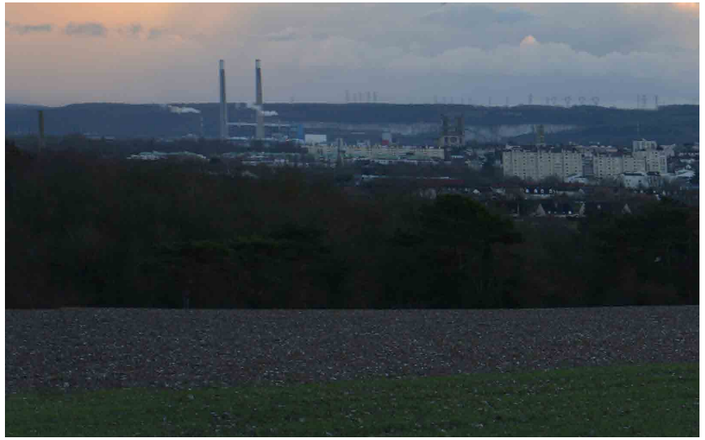

Les deux tours de l'usine thermique du Havre, répondant à ses deux sœurs à Porcheville, 300 km en amont (milieu et droite)

2.c - L'art et l'imaginaire insufflés par la Seine, un bien commun immatériel

Il faut peu de mots pour dire que les paysages de la Seine, c'est aussi une multitude d'images, des moments de vie qui ont été attrapés par les peintres, les poètes, les photographes, et qui racontent les petites histoires dont elle est faite. Le tourisme se nourrit abondamment de ces images, de ces histoires véhiculées lors d'événements festifs comme le festival Normandie Impressionniste. Ces usages, passés et présents, montrent les évolutions de mentalité et du rapport à l'eau du fleuve. Canotage, baignade, guinguettes, qui participaient aux loisirs du XIXe siècle, sont aujourd'hui abandonnés pour des pratiques plus en bord d'eau, le footing, le vélo, marquant un recul par rapport au fleuve considéré aujourd'hui comme très pollué.

Sur la Seine se déroulent pourtant encore des événements d'importance : l'Armada de Rouen par exemple est une manifestation qui a lieu tous les trois à cinq ans. Les concerts en bord d'eau sont toujours appréciés, et les bateaux-mouches ont remplacé les joies du canotage.

Alfred Sisley, La Seine à la Bouille, coup de vent - 1894

Claude Monet, Les déchargeurs de charbon - 1875

Bubble on Seine © Sokolsky Melvin - 1963

exposition « Paysages et visages de la Confluence » © Jean-Christophe Ballot - 2016

Honoré de Balzac, *Modeste Mignon,* 1844

« Les quatre cavaliers, se trouvant dans un chemin assez large, allèrent de front et gagnèrent le plateau d'où la vue planait sur le riche bassin de la Seine, vers Rouen, tandis qu'à l'autre horizon les yeux pouvaient encore apercevoir la mer.- Dieu est un grand paysagiste, dit Canalis en contemplant ce point de vue unique parmi ceux qui rendent les bords de la Seine si justement célèbres. »

Louis Aragon, *La Seine*, son premier poème, 1915

La Seine...Les pontons s'en vont vers la colline
Qui borne l'horizon d'un profit bleuissant.
Le fleuve tourne au pied du coteau frémissant
De l'Avril qui renaît au sein de l'aubépine

Dans le rouge reflet du soleil qui descend,
Monte, noire, fumeuse et vivante, l'usine.
La fumée et le ciel se teintent de sanguine ;
Une maison se dresse et sourit au passant.

Comme de ce vallon monte la vie, et comme
L'œuvre de la nature et le travail de l'homme
S'unissent, dans un ton de rouille vespéral !

On devine, parmi la paix et le silence,
La chanson des oiseaux qui sortira du val
Pour apporter l'amour à l'humaine souffrance.

Le canotage

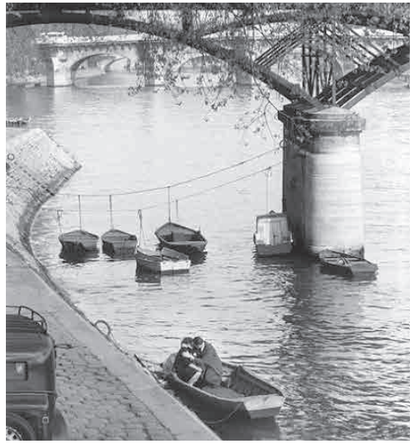

Willy Ronis, Les Amoureux, Paris - 1957

Quai de la Rapée, Paris - 2016

Gueldry, Aux sources du canotage - 1896

Gustave Caillebotte, Les périssoires - 1877

Pierre-Auguste Renoir, Les Canotiers à Chatou - 1879

Jacques Prévert, *Chanson de la Seine* :

La Seine a de la chance
Elle n'a pas de souci
Elle se la coule douce
Le jour comme la nuit
Et elle sort de sa source
Tout doucement, sans bruit...
Sans sortir de son lit
Et sans se faire de mousse,
Elle s'en va vers la mer
En passant par Paris.

La Seine a de la chance
Elle n'a pas de souci
Et quand elle se promène
Tout au long de ses quais
Avec sa belle robe verte
Et ses lumières dorées
Notre-Dame jalouse,
Immobile et sévère
Du haut de toutes ses pierres
La regarde de travers

Mais la Seine s'en balance
Elle n'a pas de souci
Elle se la coule douce
Le jour comme la nuit
Et s'en va vers le Havre
Et s'en va vers la mer
En passant comme un rêve
Au milieu des mystères
Des misères de Paris

La baignade

Maximilien Luce, Bord de la Seine - Baignade

Piscine abandonnée de Physiopolis, île de Vilennes © Le courrier des Yvelines

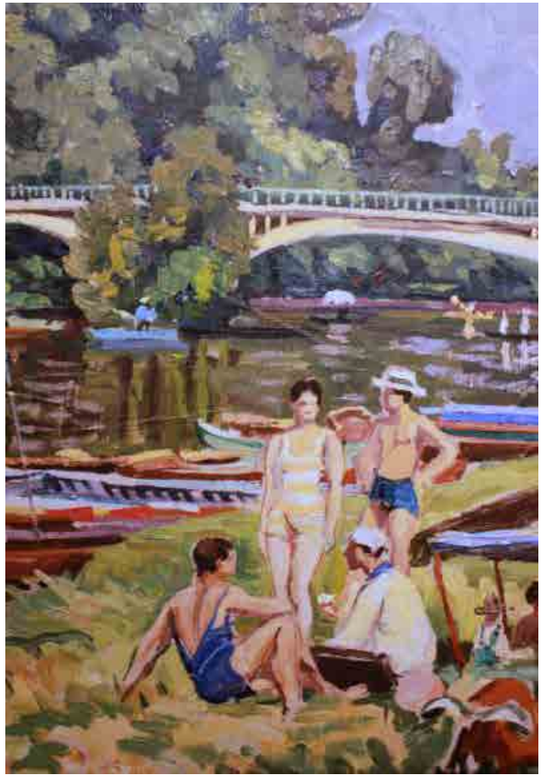

Peintre inconnu, Un dimanche dans les guinguettes

D'autres fleuves encore célébrés

Fête autour du Nil, Égypte © English Ahram

Fête Kumbh Mela en Inde autour du Gange (milieu et droite) © Haaretz

© Photographie AFTAB ALAM SIDDIQUI dans Cbsnews

Caudebec-en-Caux, le mascaret © Studio Huon - 1958

le mascaret de la Seine © Pierre Bouteloup - 2010

Rock'n'roll sur les quais de Paris © Paul Almasy

© Rock en Seine 2015

La Seine et ses événements culturels

L'armada de Rouen © La Voix du Nord

2.d - Un espace de projets

Enfin, la vallée de la Seine est aussi un espace de projets. Son lien fort à la capitale, les objectifs de développement du Grand Paris, les agglomérations rouennaises et havraises, les projets de ports, de canaux liant Paris à Rotterdam, les ambitions écologiques en font un territoire en constante évolution, un laboratoire de recherche, une Seine d'expérimentations, concentrant les envies, les essais, les actions politiques. Beaucoup de choses se font en vallée de Seine, et l'image que renvoie la Seine est foisonnante.

C'est ce qui en fait aussi sa caractéristique, inépuisable ressource d'études, de projets, d'écrits, d'expériences, qui rendent ce territoire à la fois explosant de vie et non préhensible.

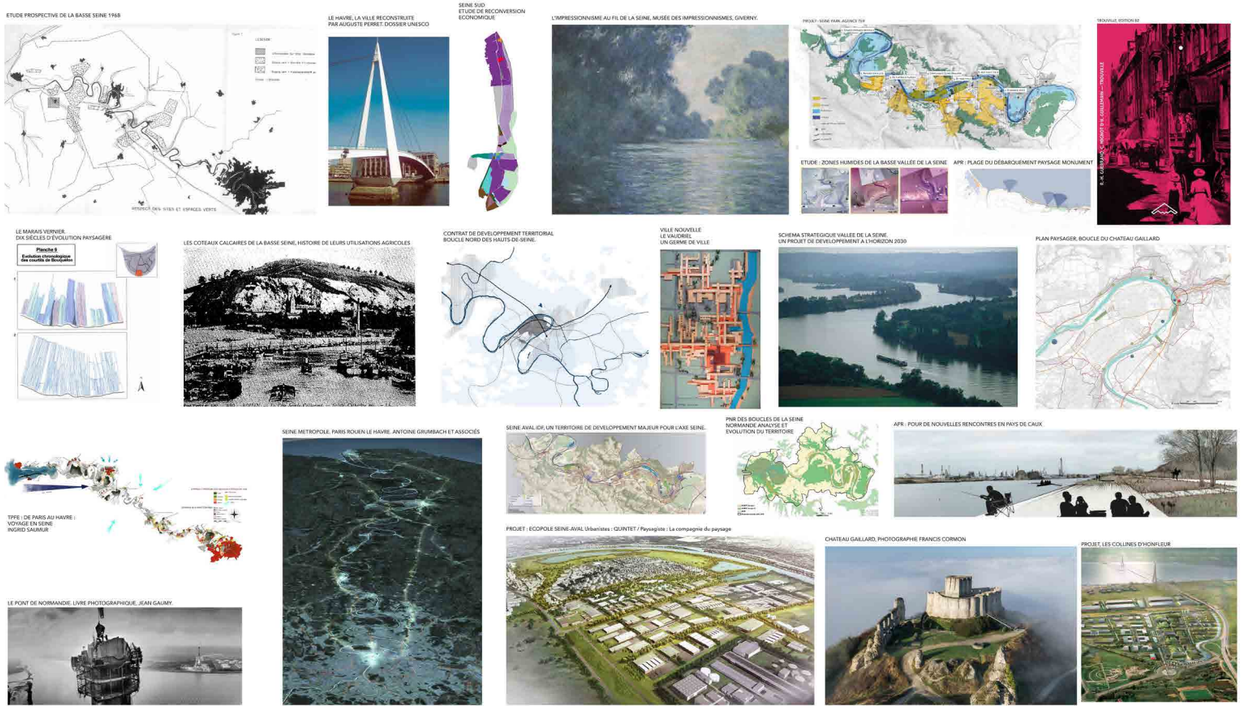

Mosaïque d'études et de projets contemporains : construire l'imaginaire de demain

Un bouillonnement de projets et d'études sur la Seine

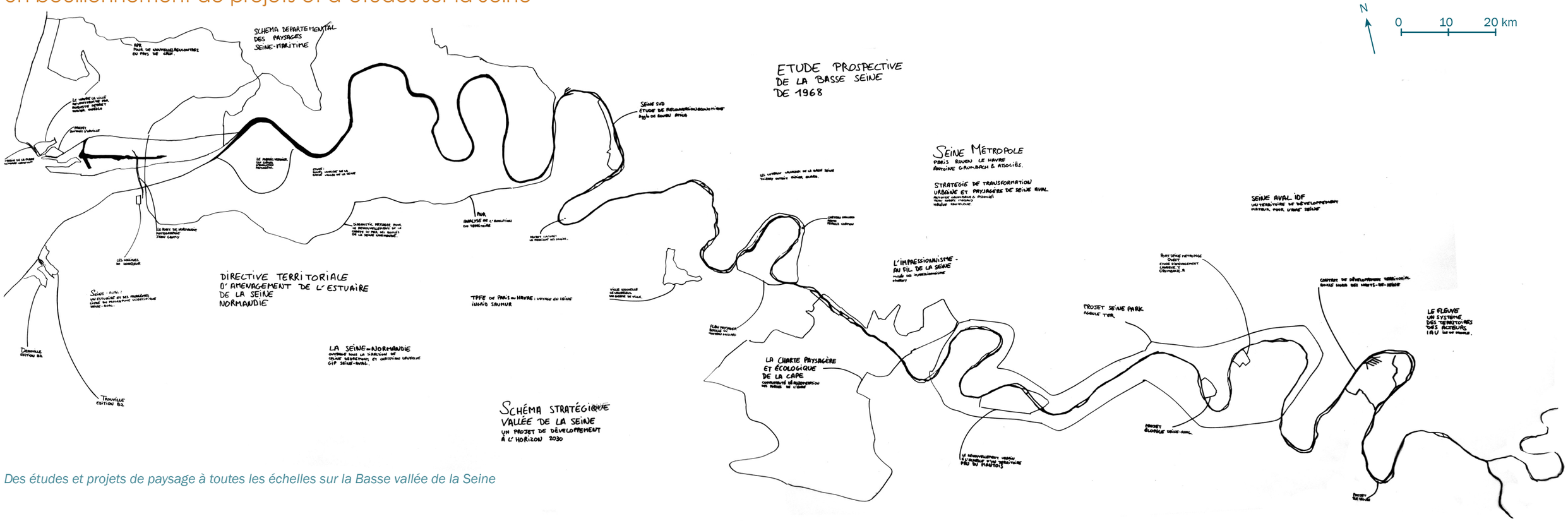

Des études et projets de paysage à toutes les échelles sur la Basse vallée de la Seine

Le fleuve est un bien commun, une figure géographique exceptionnelle et culturellement universelle, transmettant des valeurs naturelles et fondamentales. Le fleuve Seine est à la fois la matrice et la structure d'une portion de France, à la fois acteur et témoin de l'histoire de la Terre. La Seine peut être un formidable vivier de vie, singulier et unique, offrant une diversité incontestable de biotopes. Se sucèdent lacs, ripisylves, zones humides alluviales, tourbières, étangs, prairies inondables, bras morts, îlots, marais saumâtres, lagunes côtières, prés salés, vasières, estuaire, estran… Elle est intrinsèquement liée à l'histoire de l'homme, et au rapport intime qu'il entretient avec l'eau. L'esthétique de la vallée a animé l'homme dans ses pratiques artistiques et inspiré sa philosophie.

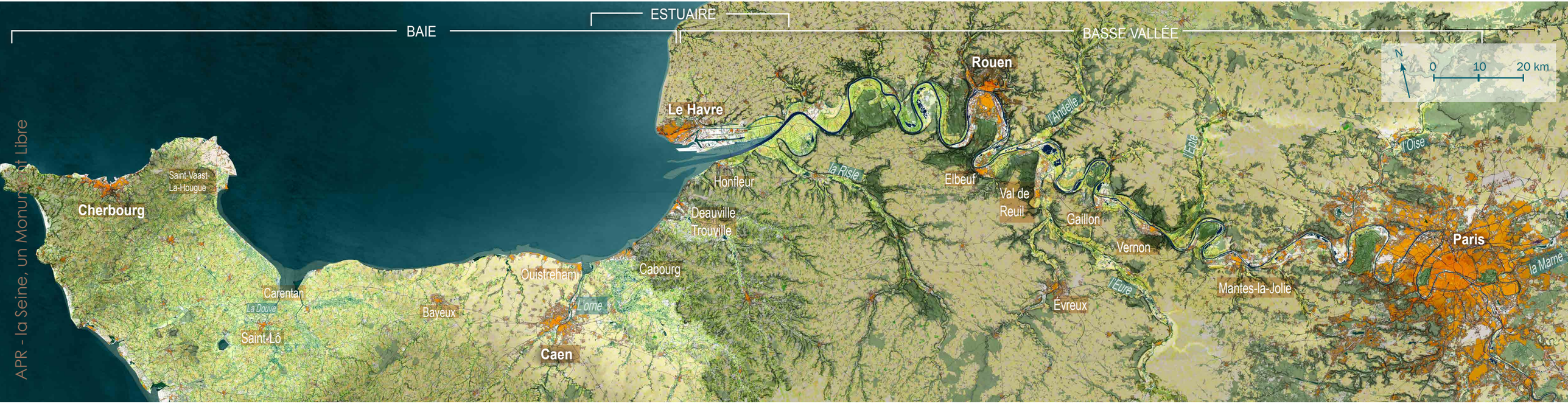

APR - la Seine, un Monument Libre

La vallée de la Seine a une portée émotionnelle puissante et manifeste. De par sa grandeur sans équivoque, elle transporte notre imaginaire au-delà de sa matérialité vers des étendues marines. Elle convoque les sphères d'un monde immense qui n'est pas l'apanage de l'homme mais bien celui de l'eau. L'eau qui, par son cycle, agit sur le monde depuis sa création, laissant des empreintes en perpétuelle construction. Face à cette nature, on jouit de l'oubli de notre condition par l'envoûtement d'un paysage fleuve. Cette effervescence d'émotions tient d'une nature entière. Pourtant, les pressions contemporaines sur un territoire vulnérable métamorphosent la substance de ses paysages. Quelle attitude devons-nous adopter ?

L'estuaire de la Seine vu du pont de Tancarville

II- Vallée domestiquée, fleuve bridé : paysages en péril ?

II VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

La Seine est source d'inspiration et d'imaginaires. La baie, l'estuaire et la vallée nous offrent mille couleurs et ambiances qui nous font entrer dans ses paysages singuliers. C'est un magnifique territoire de diversité et de ressources. Axe fort de la capitale, Paris y met ses rêves de grandeur et de développement : se tourner vers la mer. Y sont projetés voies de circulation, grands ports, zones industrielles, nouveaux modes d'habitat, zones commerciales, développement urbain, activités de loisir… Mais la vallée, support d'occupations nombreuses qui l'investissent, est un espace limité, fragile et sujet aux risques. Quels sont les paradoxes de cette Seine, aux responsabilités illimitées et aux capacités limitées ?

Le fleuve se nourrit de ses affluents répartis sur son bassin versant de presque 75 000 km². Les pluies qui s'y abattent s'infiltrent ou ruissellent et voient leur composition modifiée par les caractéristiques et la nature des sols qu'elles traversent, par la végétation et les activités humaines, agricoles, domestiques ou industrielles qui s'y déroulent. L'eau du fleuve est ainsi le miroir de son bassin versant, le reflet de son occupation humaine, largement conditionnée depuis le Moyen Âge par la présence de Paris, ses besoins en nourriture, en eau, en matériaux de construction.

La Seine n'a ainsi plus rien d'un fleuve naturel. Dès l'amont du bassin, l'activité agricole, que le développement de Paris a très tôt orienté vers la production céréalière intensive, marque de son empreinte la composition chimique de l'eau. Aussi, le paysage des grandes plaines alluviales est souvent profondément modifié par l'exploitation intense des dépôts de sables et graviers pour la construction et les travaux publics de la capitale.

Le cours aval des principaux affluents de la Seine qui confluent vers Paris est aménagé par des barrages-écluses formant les grands lacs réservoirs qui maintiennent le tirant d'eau nécessaire à la navigation en été et qui écrêtent les crues pour prévenir des inondations printanières.

Pour maîtriser ces multiples pressions tout en assurant les besoins des utilisateurs, les divers acteurs de la gestion de l'eau doivent regarder à l'échelle entière du bassin versant pour avoir une lecture plus complète du fonctionnement du « système Seine ».

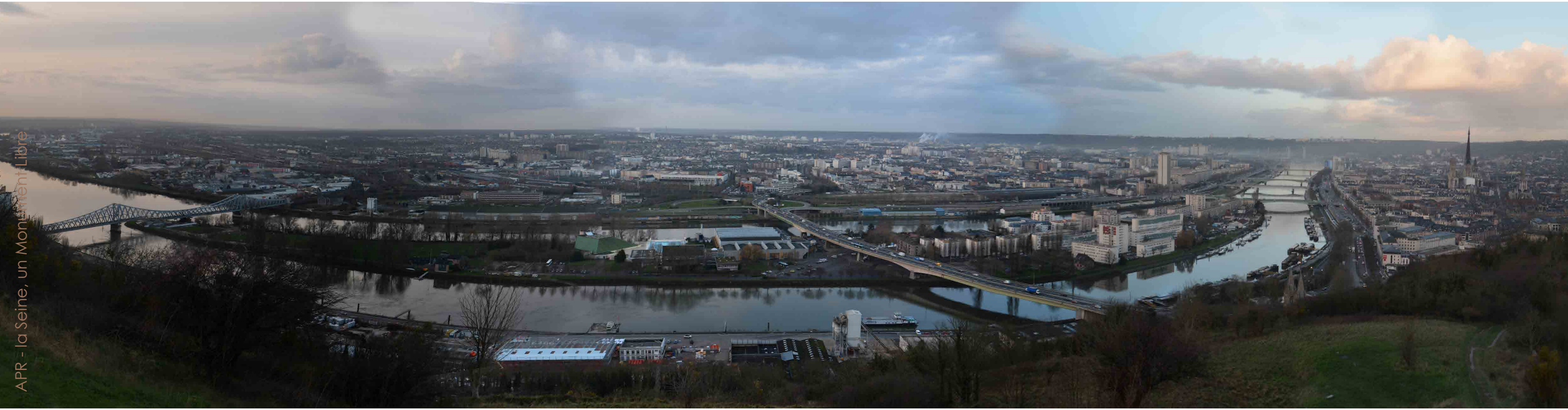

La Seine traversant Rouen depuis la côte Sainte-Catherine

1 - Une force créatrice domptée

1.a - Un fleuve contenu

Le fleuve a longtemps été un moyen de transport de premier rang. Cela explique en partie l'implantation stratégique des grandes agglomérations et marque encore profondément la distribution actuelle de la population du bassin et la forme des villes. Des aménagements très lourds de la Seine et de ses principaux affluents ont permis, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, de réguler le niveau de ces rivières, de le stabiliser indépendamment du débit qui lui, change à chaque saison, de manière à rendre possible tout au long de l'année, la navigation de péniches toujours plus grosses.

Le transport fluvial concerne encore aujourd'hui des flux d'échanges significatifs de marchandises, particulièrement en ce qui concerne les matériaux de construction, combustibles et énergies fossiles. Les meilleures performances écologiques de ce type de transport constituent un atout indéniable par rapport aux moyens terrestres cependant plus rapides.

Aucun acte sur la forme des cours d'eau n'est neutre vis-à-vis de la nature du fleuve. En modifiant les profils et structures des berges, les hauteurs d'eau, le débit et le tracé du fleuve, l'homme modifie profondément les dynamiques et écosystèmes naturels en place depuis des siècles, au risque de chasser du fleuve un cortège faunistique et floristique qui lui est pourtant vital.

L'évolution des berges

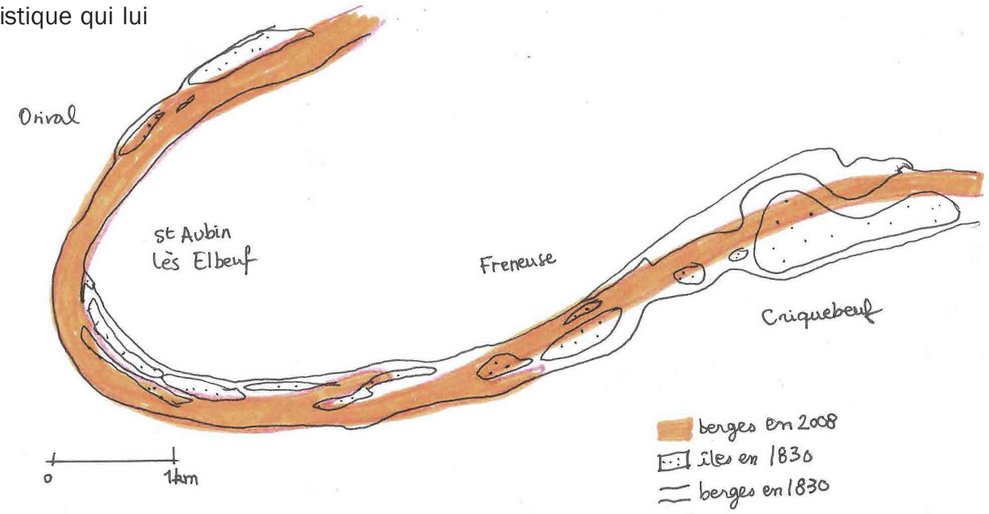

Disparition des îles et canalisation du cours d'eau à St Aubin - d'après le GIP Seine Aval

Des berges contenues, limitées, bétonnées, laissant peu d'espace à la flore et la faune spécifiques

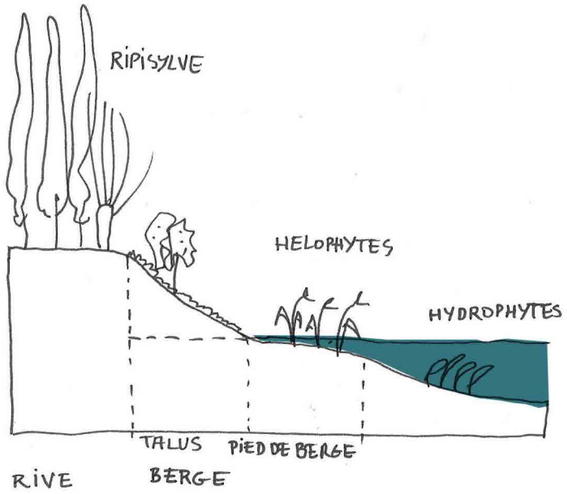

La berge, un riche écosystème

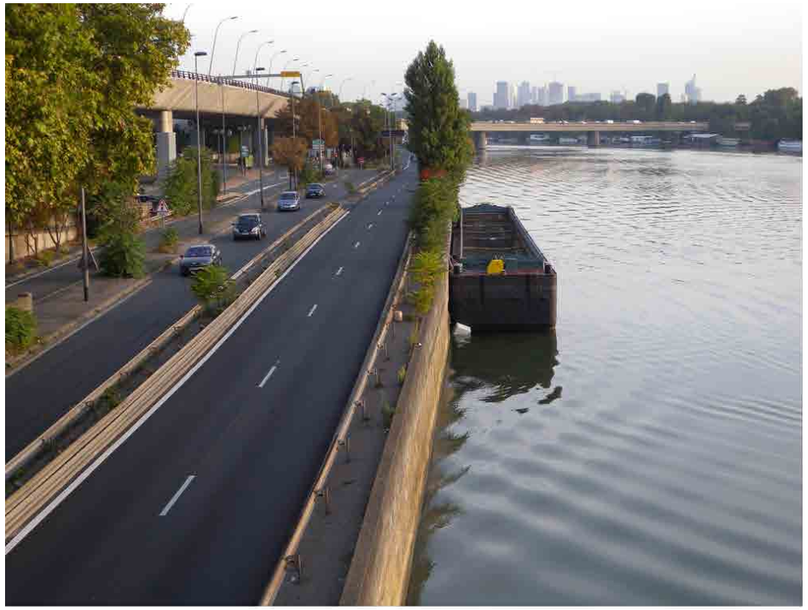

Saint-Cloud © Atlas des Paysages des Hauts-de-Seine

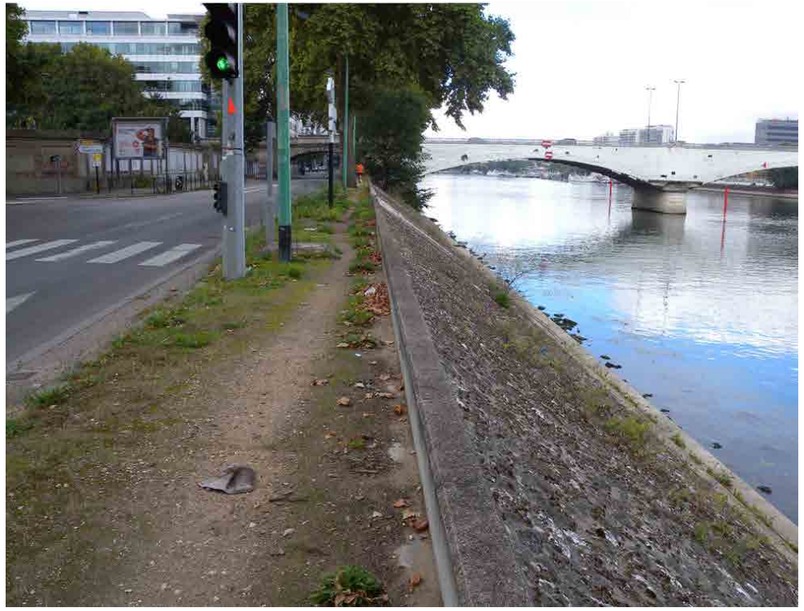

Clichy © Atlas des Paysages des Hauts-de-Seine

VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

À partir de la moitié du XIXe siècle, les hommes ont peu à peu canalisé la Seine pour s'en protéger et la rendre navigable. Auparavant son lit était beaucoup plus large, moins profond et souvent tressé. Aujourd'hui, son cours est presque entièrement endigué, ce qui a permis de gagner des espaces cultivables pour l'agriculture, et de la profondeur pour le passage des bateaux. Régulièrement dragués, tout banc de sable, tout dépôt d'alluvions sont à présent ôtés du lit et stockés en chambre de dépôts. Le passage doit rester libre et praticable pour des embarcations au fort tonnage qui font circuler les marchandises entre l'international et la capitale française. La Seine est réduite à un canal.

Évolution du cours de la Seine dans son estuaire

La forme de l'estuaire il y a 266 ans © Gallica BnF

L'évolution de l'embouchure de la Seine

II VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

Le trafic sur le bassin de la Seine (le fleuve et ses affluents) représente la moitié du trafic fluvial français, avec 3,9 milliards de tonnes-kilomètre (Mrd Tkm) de marchandises transportées. Il est pourtant bien loin derrière certains pays (l'Allemagne par exemple, avec 64 Mrd Tkm). Le transport fluvial occupe en France une place de second rang, loin derrière le transport routier et ferroviaire : seules 3,7% des marchandises transitent par voie d'eau ! Ces dernières années, avec les préoccupations environnementales émergentes, le transport fluvial connaît un regain d'activité : en moyenne, selon VNF, un convoi fluvial (2 péniches) transporterait autant que cinq trains complets ou 250 camions, et émettrait quatre fois moins de CO^2. Sans compter le « soulagement » des voies terrestres, dont la rapidité fait souvent pencher la balance pour ce mode de transport.

Pourtant, la navigabilité du cours d'eau est jusqu'à présent allée de pair avec un endiguement massif du fleuve. La Seine a perdu sa dimension naturelle et sauvage : berges bétonnées, chemins de halage devenus routes, barrages contrôlant le marnage du fleuve, bassins absorbant les crues… la Seine est sous contrôle permanent. Canalisé, son cours a subi des changements drastiques pour permettre d'y faire passer des cargos toujours plus imposants. Les berges, subissant une activité croissante, deviennent des quais où attendent les marchandises. Des polders se créent. Avec ses barrages et ses écluses, la Seine est devenue un grand canal précisément dimensionné pour le passage des bateaux, mais que la géographie ne permet pas de rendre droit.

Les berges de la Seine, souvent minérales, aux bords droits et anguleux, n'offrent plus la possibilité à une flore et une faune spécifique des bords d'eau de s'y implanter. Une gestion à l'encontre de cette nature spontanée, un manque de sol, ou bien l'inexistence de milieux immergés peu profonds sont des facteurs allant à l'encontre de dynamiques naturelles. Les îles qui abondaient sur le cours du fleuve ont souvent été rayées de la carte. Entre terre et eau, il n'existe peu ou plus de milieux spécifiques. Les zones de débordement et les bras morts, qui autrefois servaient à la reproduction de nombreuses espèces ont été comblés. Les frayères deviennent rares avec la perte des milieux. En sur-occupant les abords de la Seine, nous avons oublié la vie liée à l'eau.

Comment allier une navigabilité du fleuve, un trafic intense de marchandises, et une fluidité des berges et des espaces humides de bords d'eau ?

Barrages et écluses, régulant le débit et l'étiage du fleuve

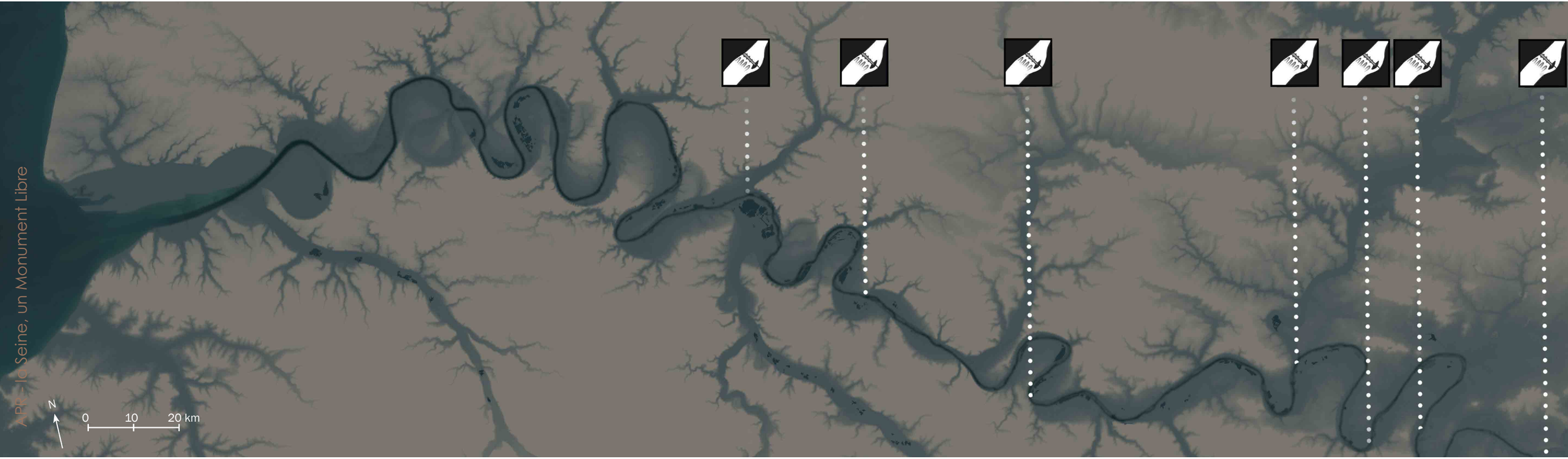

1.b - L'oubli du risque

Nous avons oublié la vie de l'eau, non seulement celle des espèces qui en dépendent, mais aussi la vie du fleuve lui-même et les bénéfices que nous tirons de cette relation. Avant 1900, les bateaux naviguant du Havre à Paris devaient jouer avec les marées pour remonter le cours du fleuve. Aujourd'hui, le niveau de l'eau est stabilisé artificiellement, il n'y a plus à s'inquiéter de marnage. En aval du barrage de Poses, la marée se fait toujours sentir. Selon le GIP Seine-Aval, le marnage de la Seine atteint 3,5 m à Rouen en période de vive-eau. Néanmoins, la navigation ne dépend souvent plus de la marée.

Le mascaret même, qui terrorisait et exaltait les riverains, n'est plus qu'une vaguelette de 20 cm qui s'écrase au plus loin sur le barrage de Poses, comparé aux 2 à 3 m qu'il pouvait atteindre et la grande distance sur laquelle il remontait le cours du fleuve. Nous avons domestiqué la Seine. Elle est dans nos têtes une dame indolente et lascive, qui s'écoule nonchalamment jusqu'à la Manche.

Mais qu'est devenu le fleuve ? Ce fleuve sculpteur, vieux de presque trois millions d'années, creusant doucement son cours, entrant en crue brusquement, déposant ses alluvions, érodant ses rives, se permettant d'occuper son lit majeur ? A-t-on oublié le fleuve qui nous dépasse ?

À Paris, la Seine monte en hiver d'environ 1,2 m par rapport à son niveau moyen. L'inondation de Paris se produit à partir d'un marnage de +6 m. Depuis 1876, la Seine a passé dix fois ce seuil. Elle a atteint trois fois le niveau de +7 m à Paris : en 1910 mais aussi en 1924 et en 1955. Les crues ne sont pas des épisodes si rares… Et ce n'est qu'un hasard si une telle crue ne s'est pas reproduite ces cinquante dernières années.

On imagine parfois que les quatre immenses réservoirs des Grands lacs de Seine, créés en amont, permettent d'éviter ou de réduire l'ampleur d'une inondation. Mais ces zones de débordement ne suffisent pas à éviter la crue centennale. Dans le cas d'une crue équivalente à celle de 1910, ils ne diminueraient la hauteur d'eau à Paris que de 70 cm, ce qui fait que la Seine serait tout de même 6,30 m au-dessus de sa hauteur moyenne.

Nous avons donc tendance à oublier, minimiser ce risque, et voir la Seine comme un espace figé et sécurisé. L'opération Sequana montée par les forces de polices de Paris au printemps 2016 nous rappelle que le risque pour Paris est toujours présent, et qu'il pourrait faire beaucoup de dégâts matériels sur les abords sur-occupés de la Seine d'aujourd'hui.

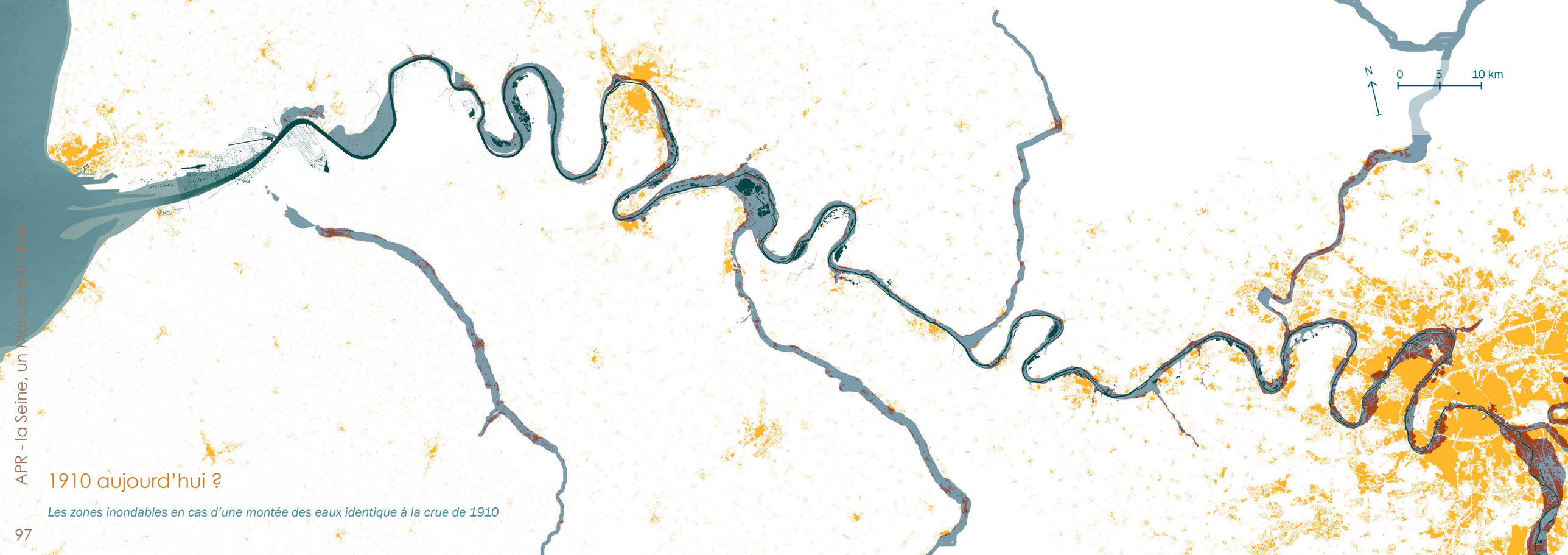

1910 aujourd'hui ?

Les zones inondables en cas d'une montée des eaux identique à la crue de 1910

VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

Les problématiques actuelles de submersion marine s'appliquent aussi à la Seine, dans sa partie maritime allant jusqu'au barrage de Poses en amont de Rouen. Elle pourrait subir une montée des eaux (prévision du GIEC, une montée des eaux maximale de 98 cm d'ici 2100), mais aussi le risque de tempêtes, grandes marées, qui pourraient élever brusquement le niveau des eaux et inonder loin l'intérieur des terres.

L'oubli du risque a conduit à la construction massive en zones inondables, à la poldérisation, à la privatisation des berges. L'espace du fleuve s'est considérablement réduit, et les zones vulnérables sont aujourd'hui nombreuses. Comment le risque d'inondation pourrait être un levier pour prendre du recul par rapport au fleuve, et ainsi reconsidérer ses abords ?

Le Havre et Honfleur, deux villes à risque

Le risque submersion (+4 m)

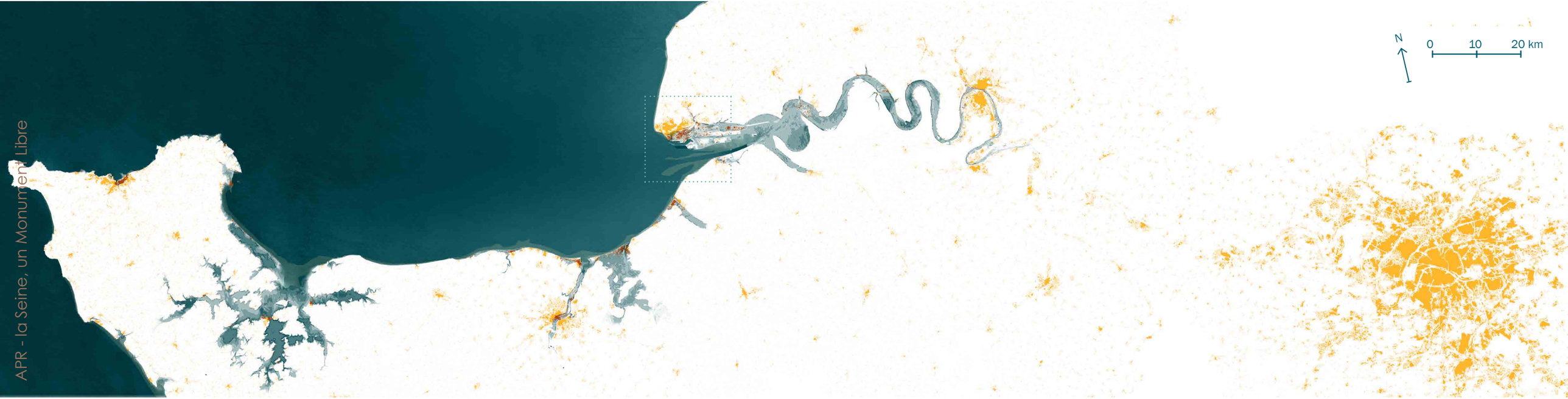

Simulation d'une montée des eaux marines d'environ 4 m

2 - La géographie oubliée et ignorée

2.a - Les infrastructures, la vitesse impassible

Les principales infrastructures routières et ferrées rayonnant depuis la capitale trament l'espace de la Seine, en suivant sa direction générale de 115°. Ces axes majeurs terrestres se développent de manière généralisée sur les plateaux, où la géographie ne contraint pas leur tracé rectiligne, préférant la vitesse et l'évitement à la mise en scène et à la découverte du territoire traversé. En effet, depuis les plateaux, le fleuve n'est quasiment jamais perçu.

En voiture entre Paris et Rouen, il est difficile de ressentir la Seine, ou sa vallée. Les seuls rapports au fleuve sont les illustrations des panneaux touristiques marrons qui indiquent les sites remarquables de la région. Sinon, à droite comme à gauche, le regard se heurte bien souvent aux talus autoroutiers, qui focalisent le regard droit devant, vers l'ouest, et les destinations économiques et touristiques importantes du territoire : Rouen, le Havre, mais surtout les plages, la Côte fleurie, Caen…

Il peut sembler difficile, voire paradoxal d'allier la vitesse de la ligne droite à un support sinueux, contraignant et lent, d'une ligne fuyante qui minimise les surfaces de contact à une courbe qui les démultiplie.

L'autoroute A13 ne suit donc que de loin la géographie de la vallée, imposant aux plateaux ses règles de conduite, sans se contraindre d'une topographie complexe. Ce n'est qu'en de rares points que les axes routiers enjambent le fleuve et créent des événements paysagers spectaculaires. Mais ces rencontres entre les voies rapides et la vallée sont souvent mal gérées. On ne lit pas le paysage, on ne comprend pas le relief, la route éventre un coteau sans que l'automobiliste se pose la question de la géographie d'une vallée qu'il vient de passer en quelques secondes. Pourquoi n'est ce pas la route qui s'adapte à la géographie de la vallée et non l'inverse ?

Le talus autoroutier rendant aveugle au paysage

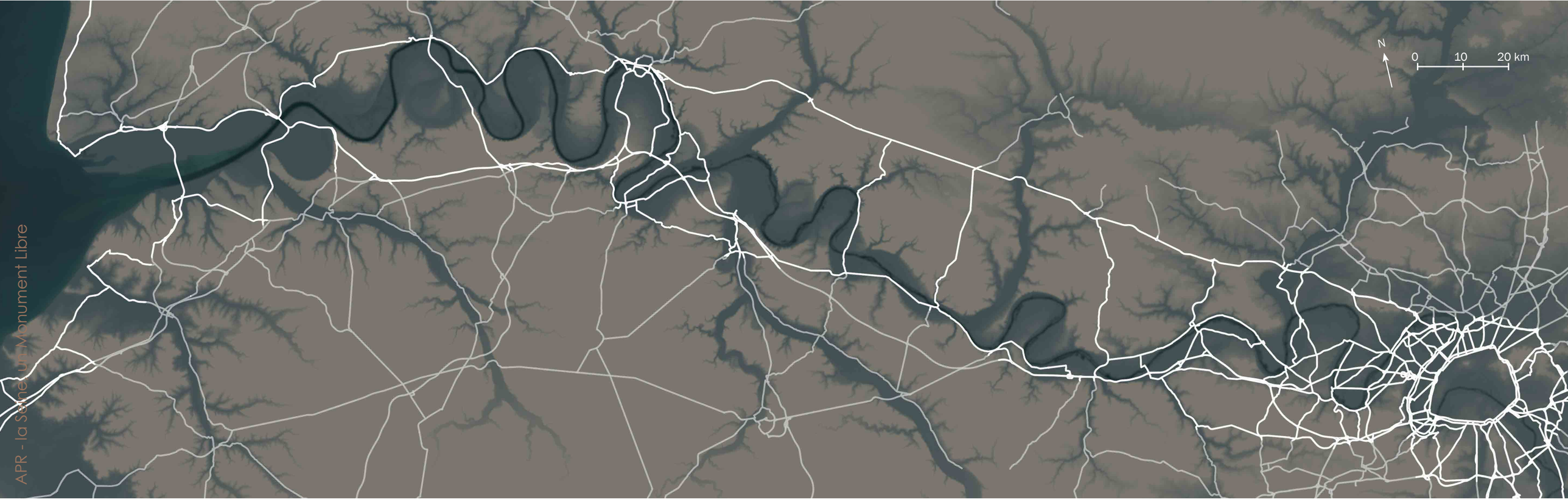

Les principaux axes de transports de voyageurs

Les distances de la Seine

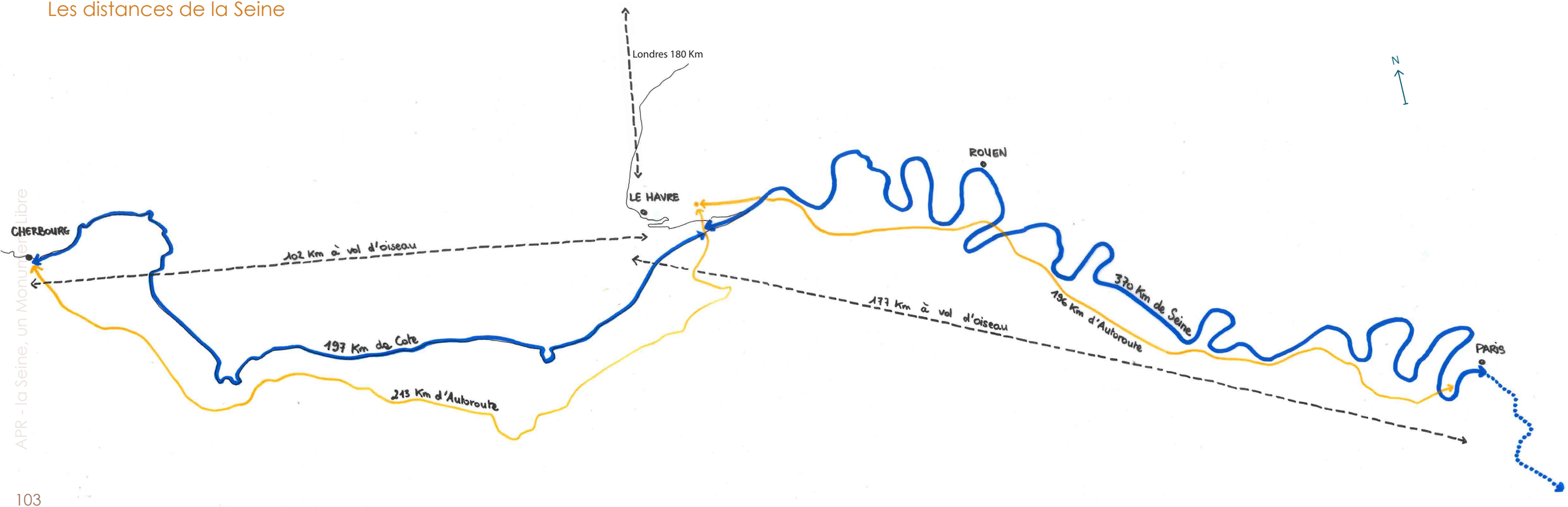

APR - la Seine, un Monument Libre

L'autoroute enjambant la vallée : une lecture difficile du territoire

Dans la plupart de ces situations, l'autoroute, ou du moins son implantation, complique la lecture du territoire. On perd ses repères sur l'A13 lorsque cette dernière traverse à deux reprises le fleuve au niveau d'Elbeuf. Qui, à cet endroit, comprend tout de suite qu'il est en train de traverser un méandre très étroit ? Il résulte de ce réseau d'axes routiers des paysages peu valorisés, des entre-deux où s'installent souvent des zones qui nient l'espace fleuve.

L'autoroute A13 traversant la boucle d'Elbeuf

Elbeuf : l'autoroute niant la géographie

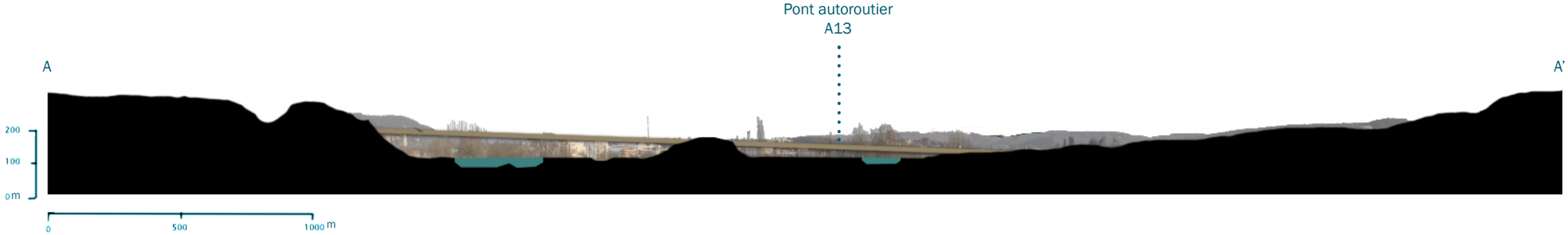

Entre Oissel (A) et Criquebeuf-sur-Seine (A')

VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

Autoroutes et voies ferrées sont les principaux supports de mobilités rapides terrestres qui impactent fortement les plateaux. En seulement deux heures, l'autoroute nous emmène de Paris à Deauville, ce « 21e arrondissement de Paris », mais sans réellement passer par la Seine, sans aucune relation avec elle. Il est bien loin le temps des routes touristiques magnifiant les paysages, sur lesquelles on prenait le temps de regarder, de s'arrêter, de se perdre, de prendre son temps…

Pour se confronter aux univers de la Seine, il faut alors quitter les voies rapides et accepter de ralentir le rythme.

Nous sommes donc en présence d'une Seine à plusieurs vitesses ; un fleuve qui s'inscrit dans une temporalité très longue et qui fait l'éloge de la lenteur et d'un temps suspendu, et un axe Seine qui se veut toujours plus rapide, mais qui fait l'impasse sur le fleuve.

Aujourd'hui, le projet de densifier le réseau ferroviaire avec la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) entre dans cette logique contemporaine d'hyperconnectivité. Comment va-t-elle s'intégrer dans la géographie de la vallée ? Quelles conséquences son tracé aura-t-il sur les paysages du fleuve?

Relier Paris à la mer : où est la Seine ?

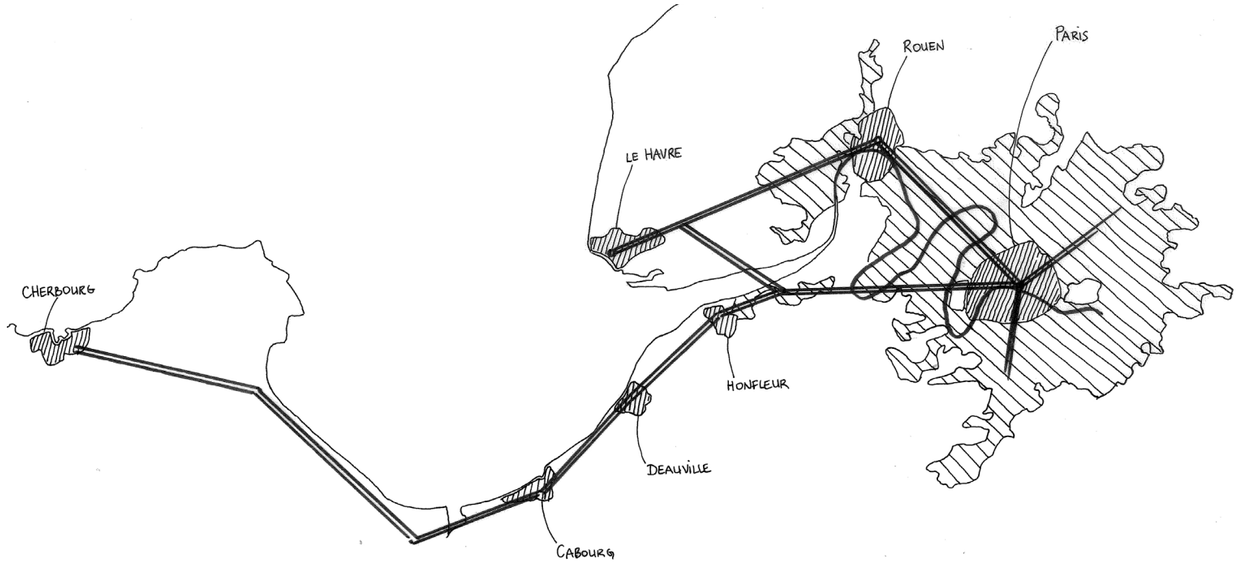

Perception des territoires de la vallée de la Seine en aval de Paris depuis les axes de transport

Les différentes vitesses de la Seine

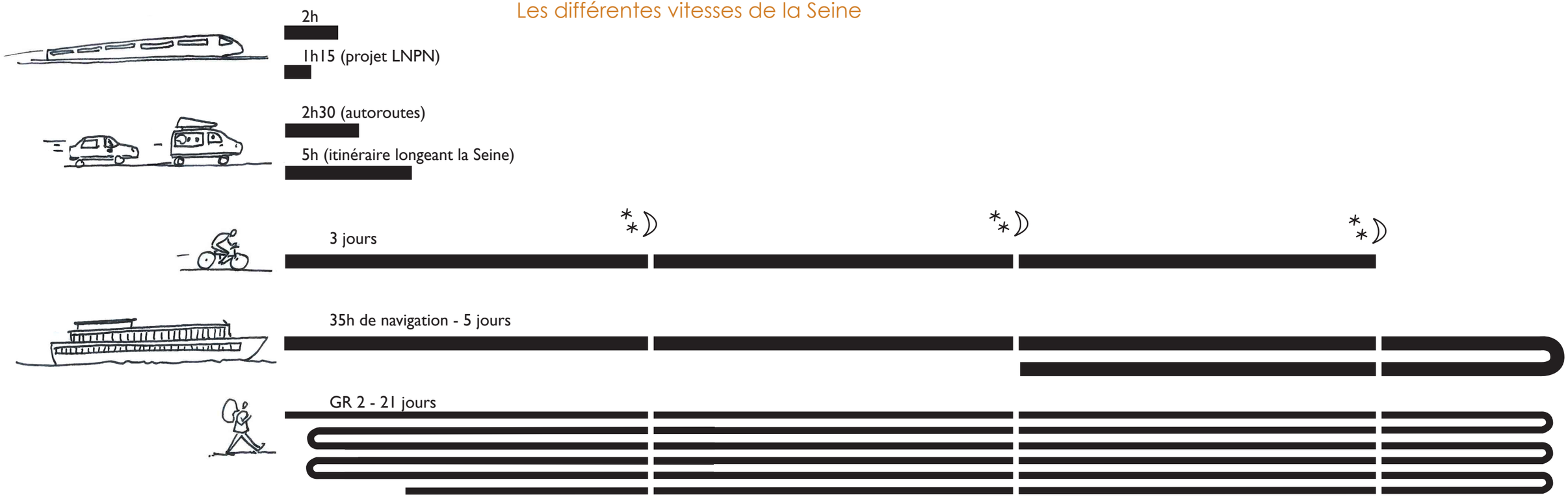

Les temps de parcours Paris-Le Havre en fonction des différents modes de transport choisis

2.b - Le développement urbain niant la géographie

Les grandes infrastructures ne sont pas les seules à entrer en contradiction avec la géographie de la vallée. Le développement urbain accentué sur cet axe majeur entre parfois en conflit avec les occupations antérieures de la vallée, niant le socle sur lequel il s'implante, faisant parfois perdre l'échelle et la perception du territoire du fleuve, important une certaine forme de banalité dans des paysages de caractère.

Traditionnellement, l'habitat s'implante assez proche de la Seine. Il peut longer le cours d'eau et prendre la forme de villages-rue, que l'on retrouve principalement sur les rives concaves des boucles, ou bien prendre une forme plus groupée autour d'un centre, généralement à l'intérieur des boucles, ou encore au pied d'un château, à l'embouchure d'une vallée secondaire. Certains affluents de la Seine comme l'Oise sont également des axes navigables transversaux au fleuve qui conduisent aux plateaux, là où l'habitat se concentre plus généralement en hameaux, aux carrefours des routes principales. La Seine, dans l'agglomération parisienne, a un tout autre visage que celui qu'elle prend dans sa partie normande ; la densité de population y est plus forte, et tout le monde veut profiter de la vue. Les coteaux se bâtissent alors peu à peu, et quand ils sont saturés d'habitations, perturbent la perception du fleuve et sa géographie particulière.

Les villages-rue en bord de fleuve, vers un continuum bâti

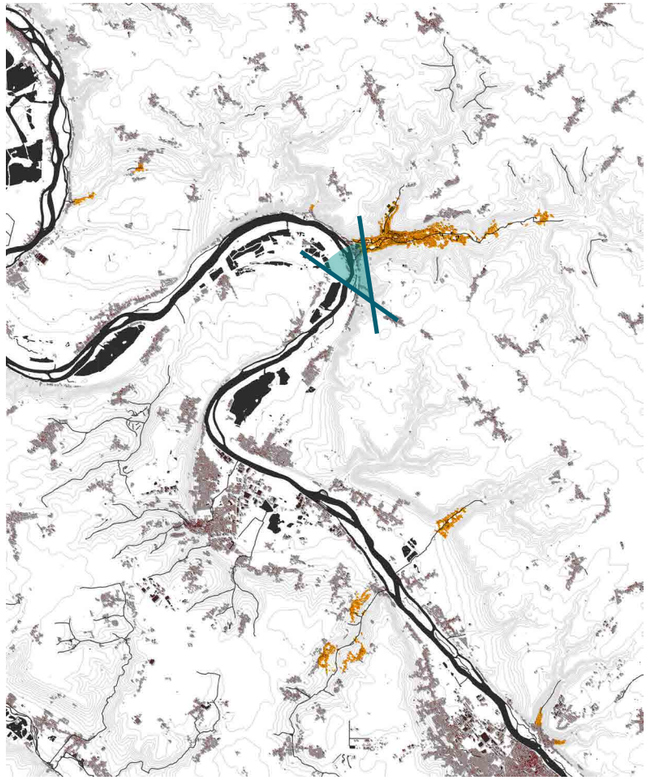

L'urbanisation de la boucle des Andelys

Les villes dans les vallées annexes, quelles perspectives de développement ?

VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

Les changements de mode de vie qui ont eu lieu au lendemain de la seconde guerre mondiale ont rendu désuètes certaines manières de vivre et d'habiter. Les progrès techniques permettent à l'homme de s'affranchir de certaines contraintes de son environnement, des contraintes qui avaient auparavant engendré des façons d'habiter adaptées à ce contexte. La naissance et la démocratisation de l'automobile, et des routes associées, créent des développements urbains non plus sur les rives du fleuve et aux confluences, mais sur les crêtes, les plateaux et aux intersections des routes et voies de chemin de fer.

Aujourd'hui, les nouvelles implantations urbaines répondent aux logiques économiques et spatiales actuelles. Deux phénomènes généralisés à l'ensemble de la vallée transforment profondément sa perception en modifiant les rapports d'échelle entre les différents éléments du paysage : d'une part, l'urbanisation des bords de la Seine, et d'autre part, l'urbanisation de ses coteaux.

L'urbanisation des hauts de coteaux se fait dès le Moyen Âge, où les premiers châteaux, pièces d'un réseau défensif qui contrôle les passages sur le fleuve, s'implantent en situation de belvédère avec souvent des covisibilités entre les uns et leurs voisins. Aux XVIIIe et XIXe siècles, de belles demeures s'implantent à leur tour en position de surplomb, souvent fondues dans leur écrin végétal et offrant une vue plongeante sur les paysages du fleuve.

1

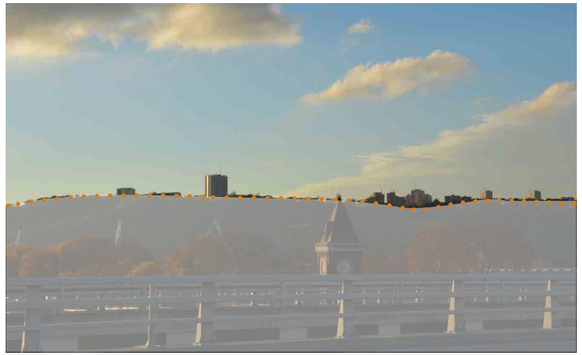

3

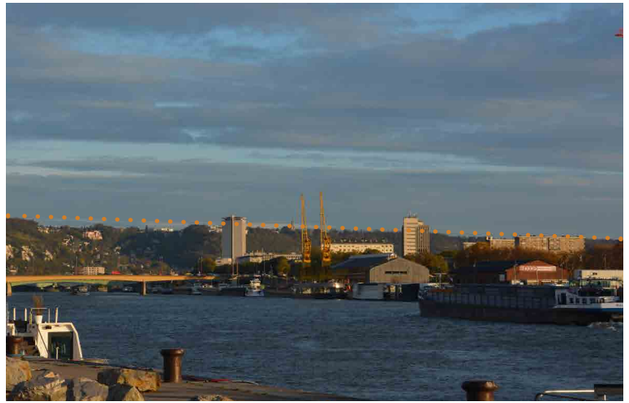

2

4

Des implantations urbaines compliquant la lecture de la vallée

1 : Implantation traditionnelle, villages bas au pied du coteau
2 : Constructions hautes au pied du coteau : celui-ci est amoindri
3 : Constructions dépassant du coteau, le coteau est tassé
4 : Constructions dans le coteau. Une première ligne partageant le coteau à mi-pente n'est pas dérangeante car elle rappelle les pinacles. Les constructions dépassant cette ligne sont malvenues : le coteau semble colonisé

•••••••• *Ligne de crête perçue depuis la vallée*

Dans la seconde moitié du XXe siècle, des habitations plus modestes se sont multipliées sur certains coteaux, permettant à un plus grand nombre de propriétaires de s'approprier un morceau de vue sur la Seine. Il n'est pas rare aujourd'hui d'y croiser des lotissements portant le nom de « Bellevue ». Les coteaux s'urbanisent de plus en plus car le spectacle qu'offre la Seine ne cesse d'être apprécié. Dans les villes, les bâtiments ont parfois complètement nappé la pente, ne laissant plus aucun espace libre et modifiant radicalement la perception du coteau depuis la rive d'en face.

Les implantations urbaines généralisées à la crête des coteaux peuvent avoir des effets sur le paysage que nous ne souhaitons pas. Le fait de maintenir le haut des coteaux boisés permet de créer cet écrin à la Basse vallée de la Seine. On se sent comme dans une immense clairière fermée d'une forêt qui s'étale sur les coteaux, jusqu'en haut et se découpe sur le ciel. Le fait de ne pas en voir la fin participe à l'ambiance naturelle de la vallée, car on imagine ces bois continuer et s'étaler sur les plateaux. On donne plus de profondeur à l'horizon. En effet l'urbanisation « de masse » en situation de belvédère casse l'échelle de lecture, et tasse voire efface le coteau, surtout s'il n'est pas très haut. La perception amoindrie du coteau peut également se produire lorsqu'un élément du premier plan dépasse la ligne d'horizon.

Dans certaines proportions, ces maisons blanches, chaulées ou crépies à la couleur des falaises, peuvent rappeler les pinacles sortant des coteaux abrupts des rives concaves. Une implantation tenant compte de cette analogie pourrait créer des effets d'optiques et des rappels, sans minimiser l'importance de ces coteaux faisant un écrin à la vallée.

Le Château-Gaillard surplombant la vallée ^
Les falaises et les maisons troglodytes, du blanc dans le coteau >

Différents traitements du coteau

Le coteau enfoui du Havre aujourd'hui

Un coteau reboisé : écrin de verdure, la vallée de la Seine réapparaît

Un intermédiaire heureux à l'urbanisation des coteaux : des constructions rappelant les pinacles

Sans parler des industries, les villages-rue se développent aujourd'hui de manière importante en privilégiant un étalement le long de la Seine. Couplé avec l'apparition d'habitations secondaires, toujours en bord de Seine, autrefois à l'écart des centres-bourg, nous voyons aujourd'hui se rejoindre certains villages-rues. Le risque encouru est la formation d'un continuum urbain sur les berges du fleuve, sans respiration. Cette bande urbaine continue peut résumer le paysage de pied de coteau à deux bandes horizontales ; ce qui est urbanisé et ce qui ne l'est pas encore.

La monotonie de ce paysage ne permet pas l'expression de la variété d'implantations et de rythmes singuliers qui font ailleurs son intérêt.

La construction en bord d'eau, lorsque la route est à l'écart du fleuve, privatise les berges. Un passage entre les constructions et l'eau est obligatoire mais, semi privatisés, le plus grand nombre ne profite pas de ces espaces.

Habiter dans la vallée de la Seine attire, mais l'accueil que doit proposer l'espace de la vallée ne doit pas aller à l'encontre de ses caractéristiques paysagères qui fondent son identité. Privilégier l'habitat collectif à l'habitat individuel semble être une bonne solution sous réserve de respecter le gabarit des constructions actuelles et anciennes. Il est possible d'élever un peu plus l'habitat lorsque la bande constructible est plus large et qu'il entre moins en concurrence visuelle avec la lecture du coteau, ou par exemple pour marquer l'embouchure des vallées annexes. De plus, la qualité architecturale du bâti doit tenir compte de l'histoire et des spécificités des lieux. L'utilisation de la couleur, le vocabulaire industriel, le sable et le calcaire sont des matériaux à utiliser en intelligence des paysages séquaniens.

Une ville linéaire le long du fleuve, quels espaces publics ?

L’étalement urbain

Une urbanisation le long des voies de circulation, des zones commerciales dans la vallée, des villages colonisant lentement les pentes

2.c - La vallée industrialisée, une valeur productive souveraine

La Seine est un fleuve industriel. Elle ne l'a pas toujours été. Les draperies d'Elbeuf font partie des premières industries à s'installer au bord du cours d'eau, au début du XVIe siècle. Aujourd'hui, l'axe Seine supporte 15% de l'économie « productive » française selon un rapport de l'Insee.

Les draperies, ports, et autres industries automobiles, pharmaceutiques ou pétrolières, se sont développés tout au long de la vallée, depuis l'embouchure jusque bien en amont de Paris, mais c'est principalement sur l'aval de la capitale que s'est opérée la déconcentration des industries parisiennes dans l'après-guerre. Si les emplois industriels en Haute vallée de Seine sont en régression, la Basse vallée demeure un territoire à fort enjeu économique sur le plan national. Lorsqu'on suit le cours du fleuve, on se heurte presque toujours à une cheminée d'usine qui se détache sur le fond d'un coteau. À l'abandon ou encore en usage, ces verticalités marquent les villes, fumant dans l'air de la vallée, apportant parfois leurs odeurs jusqu'à la rive d'en face. Industries du passé et du présent servent de repères dans ces paysages.

Rappelons que la vallée de la Seine est un territoire bien délimité, qui possède en conséquence une capacité d'accueil limitée. Aujourd'hui, certaines implantations industrielles impactent fortement le territoire, tant du point de vue du paysage, que de l'écologie, et de l'économie liée à ces industries. L'occupation industrielle semble bien souvent ne pas mesurer son impact sur les cadres de vie. Elle prend souvent la forme de superstructures de grande échelle, de grands ensembles monofonctionnels. Pour « minimiser » leur impact environnemental, on demande aux industries de respecter la démarche « E-R-C » (éviter, réduire, compenser). Pour les carrières, cette démarche se concrétise par une renaturation post-exploitation. Face aux gros complexes industriels comme celui de Port Jérôme, on voit de grandes zones limitrophes se faire classer, comme la Réserve naturelle nationale des marais de l'estuaire, qui côtoie frontalement les usines d'acier. Il en découle des espaces fortement contrastés, tant par leur physionomie que par leurs usages respectifs. Graphismes de brique ou d'acier, volutes de fumée, composent avec les espaces naturels, agricoles et forestiers, des atmosphères très surprenantes. Les contrastes de la Seine font partie de son charme, mais il s'agit de savoir comment trouver la juste mesure, la bonne échelle pour l'implantation des ces zones industrielles.

Comment faire apparaître la vie, la mixité des usages au sein d'un même espace ? Comment rendre sa valeur de bien commun au fleuve ? Comment donner à voir l'industrie parfois décriée, mais qui tient une place forte dans la composition des paysages de la vallée ?

Une limite franche entre agriculture et industries

Des zones industrielles surtout implantées dans l'espace de la vallée

2.d - L'exploitation des alluvions, une prolifération d'étangs

Le béton a aujourd'hui supplanté la pierre. Fait de ciment (du calcaire et de l'argile chauffée à 1500 ° C qui durcit après réhydratation) englobant des granulats (sable ou graviers), il est produit largement à partir de ressources aussi proches que possible du lieu d'utilisation. Le bassin de la Seine ne manque ni de calcaire, ni d'argile : trois grandes cimenteries y sont en activité à Gargenville (78), au Havre (76) et à Couvrot (51). Les granulats sont les plus chers à transporter et la pression sur les ressources proches des villes est donc considérable ; les anciens dépôts alluvionnaires des grandes rivières du bassin en sont la source principale. La Bassée, à elle seule, produit près de 8 millions de tonnes de granulats, suivie par la vallée de la Marne autour de Meaux (2 millions de tonnes) dont les gisements sont en voie d'épuisement, et les boucles de la Basse Seine (Carrières-sous-Poissy et Guermes Moisson, 2 millions de tonnes), également presque épuisées. Au total, en Île-de-France, la surface de carrières en activité dépasse 4 000 ha.

L'agglomération parisienne a accumulé près de 3 milliards de tonnes de matériaux de construction. Pour entretenir et accroître son parc d'immeubles et ses infrastructures, elle consomme chaque année près de 3 millions de tonnes de matériaux, dont la moitié est extraite du sous-sol de l'Île-de-France, l'autre étant importée de l'extérieur. Dans le même temps, la ville génère 20 millions de tonnes de déchets de construction dont seuls 15% sont recyclés.

La « zone du bassin de la Seine », qui s'étend sur l'ensemble de l'espace de fond de vallée du Havre jusqu'à l'amont de Paris, est un espace de 28 881 km², sur lequel sont exploités des sables et graviers d'alluvions depuis 1969, à durée illimitée. C'est la « zone spéciale de carrières » (ou « zone 109 »*) la plus grande de France. Rien qu'entre Paris et le Havre, sur la Seine, on compte 49 exploitations en activité, et un nombre bien plus important de carrières aujourd'hui fermées.

** 109 et 109-1 : possibilité de créer des zones spéciales de carrières pour la préservation de ressources en matériaux de carrières à intérêt sur le territoire et au niveau international (art. L.321-1 du code minier et art. 1 à 6 du décret n° 97-181 du 28 février 1997).*

La zone spéciale de carrières du bassin de la Seine
© BRGM Observatoire des matériaux

Des étangs immenses prenant le pas sur l'eau du fleuve

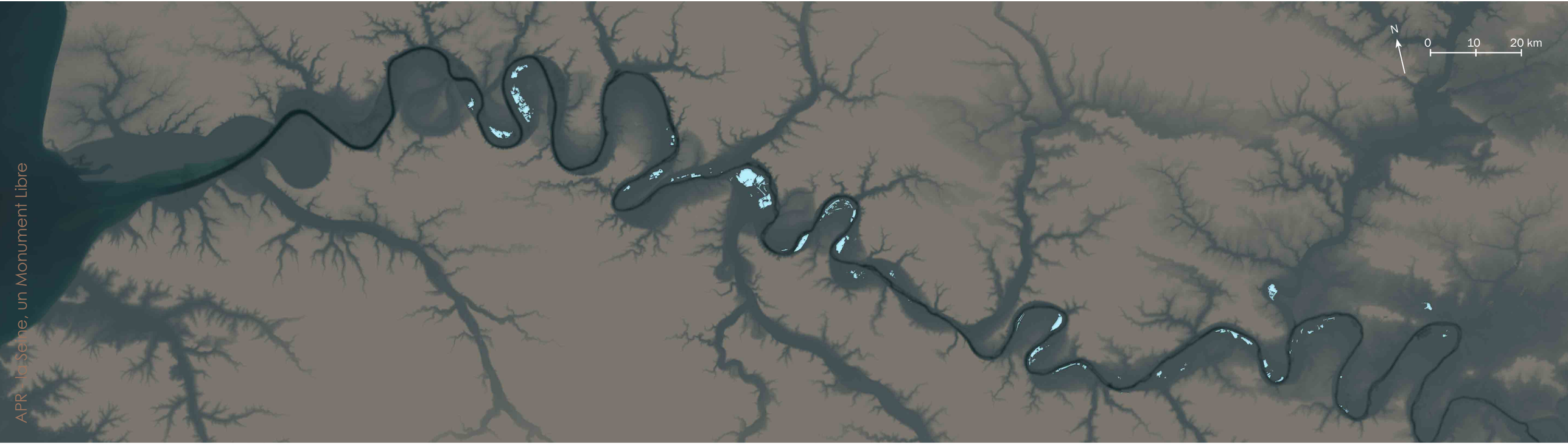

L'implantation des carrières, actives ou non, exploitant des alluvionas dans la vallée de la Seine

VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

Que faire des carrières après leur exploitation ? Tout au long de la Seine, on trouve aujourd'hui de grandes nappes d'eau de forme allongée, aux angles arrondis, devenues des bases de loisirs, sur lesquelles se pratiquent toutes sortes d'activités de détente, sports nautiques, baignades, parcours sportifs… Le fleuve est laissé au transport de marchandises, on se baigne maintenant dans ces lacs artificiels creusés par les exploitants de sable à béton.

Le problème paysager qui en résulte est la perte de conscience du fleuve, masqué par une ripisylve peu gérée, la perte des dimensions de l'eau. On profite de ces grandes nappes d'eau sans comprendre l'espace du fleuve, plus étroit et plus filant. Depuis les points hauts, les carrières doublent le fleuve, on a du mal à comprendre cette succession de nappes d'eau. La forêt alluvionnaire qui bordait le fleuve recule.

Parfois, les traces d'anciennes carrières bouchées et recouvertes de végétation sont visibles, par exemple à La Roche Guyon. Ces exemples montrent une autre manière de remettre en état les sites d'exploitation, sans créer de nouveaux habitats, mais en préservant l'unité des éléments paysagers qui bordent le fleuve.

À chaque fin d'exploitation, il faut se demander comment les formes générées peuvent être mises à profit du paysage de la vallée, en créant des habitats pour la faune, la flore, et des usages pour les hommes. Comment mettre en relation ces anciennes carrières, qui prennent souvent des boucles entières, avec le fleuve lui-même ?

La Roche Guyon, on distingue dans la forêt une végétation différente, trace des anciennes carrières

Vers un nouvel équilibre entre îles et étangs

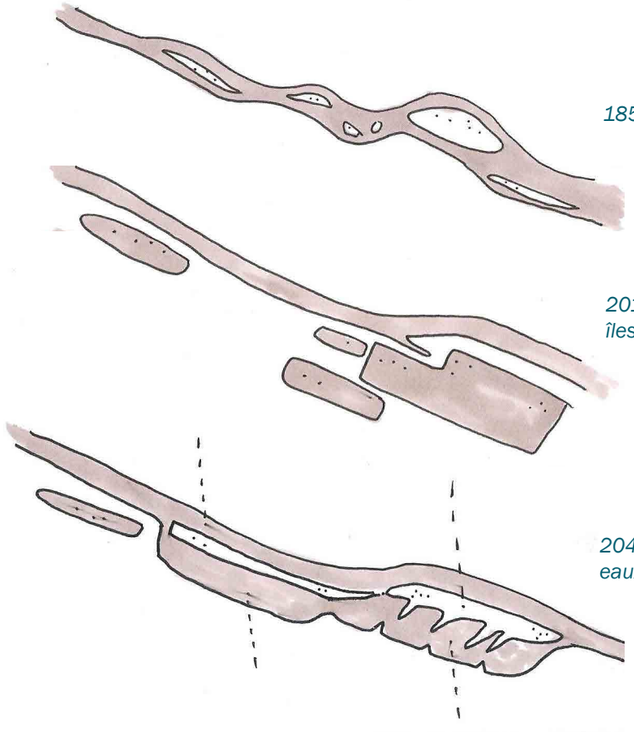

1850 : un fleuve mouvant, des îles nombreuses

2016 : canalisation du fleuve, endiguement, disparition des îles - creusement d'anciennes carrières devenant étangs

2040 : remodelage des anciennes carrières, filtration des eaux de la Seine et baignade liée au fleuve

3 - De la spécificité à la banalisation

Plus que l'oubli d'une géographie, nous oublions aussi peu à peu ce qui donne son caractère si singulier à la Seine. En effet, les nouveaux développements ne tiennent souvent pas compte de ces spécificités qui font l'unité du territoire. Or, l'image de la Seine n'existe que par les éléments qui lui sont propres, et que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

3.a - L'intensification agricole

En nous promenant dans la vallée, seuls les coteaux nous indiquent que nous sommes au bord de la Seine. L'agriculture traditionnelle de la vallée se perd peu à peu. Elle n'est présente plus que par touches « patrimonialisées », comme dans la boucle de Jumièges connue pour ses vergers. Dans le marais Vernier, certains motifs comme les roselières, les haies et alignements de saules disparaissent et ne sont pas renouvelés. Le parcellaire rayonnant, qui faisait la particularité des bords de fleuve, a souvent été remembré pour convenir aux exigences des grandes cultures céréalières. Cette banalisation de l'activité agricole est préoccupante, quant à la perte des formes traditionnelles.

Il est par ailleurs étrange de voir des champs de blé dans la vallée, alors que ces cultures étaient auparavant réservées aux plateaux, plus drainés. L'élevage et les cultures maraîchères qui faisaient l'atmosphère rurale de la vallée, sont bien moins présents que par le passé. Les vergers de haute tige, souvent pâturés, sont remplacés par des vergers de basse tige, plus faciles de récolte.

Les changements des pratiques agricoles dans les années 1970 ont simplifié les paysages. La baisse du nombre d'exploitations au profit de l'avancée technique, les parcelles ont bien souvent été remaniées, pour y accueillir de nouvelles cultures. Les structures végétales héritées de l'ancien système de polyculture ont été supprimées, favorisant l'érosion des sols. Ont été abandonnés, faute d'utilité ou de débouchés, les prairies, les vergers de haute tige et l'agriculture sur les pentes et les coteaux. Les champs se vident de vie, on a troqué cent hommes contre un seul muni d'un tracteur.

L'homogénéisation des techniques culturales fait des plateaux, des espaces qui se ressemblent. Les vallées ont des risques d'inondation plus forts, les pentes douces sont exploitées en de grandes nappes productives céréalières, tandis que les coteaux plus difficilement exploitables s'enfrichent, tapissant les pentes fortes de forêts, qui ont tendance à couper les connexions visuelles entre plateaux et vallée.

La poldérisation du marais Vernier a rendu une grande partie de celui-ci exploitable par la culture céréalière intensive, tandis qu'en Île-de-France, les parcelles agricoles se mitent et se font rares.

Paris a perdu peu à peu sa ceinture maraîchère, de nombreux produits frais sont à présent importés. Dans le même temps, Rouen est le plus grand port européen exportateur de céréales. Le système ne serait-il pas à repenser ? Les espaces agricoles de la Seine ne pourraient-ils pas être requalifiés pour en faire une vallée nourricière ?

Évolution du maillage bocager aux abords du pont de Tancarville

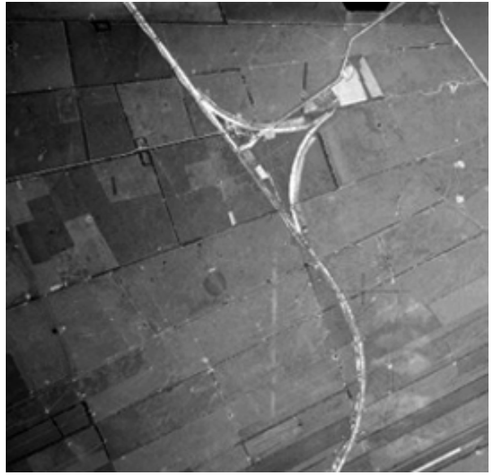

1947

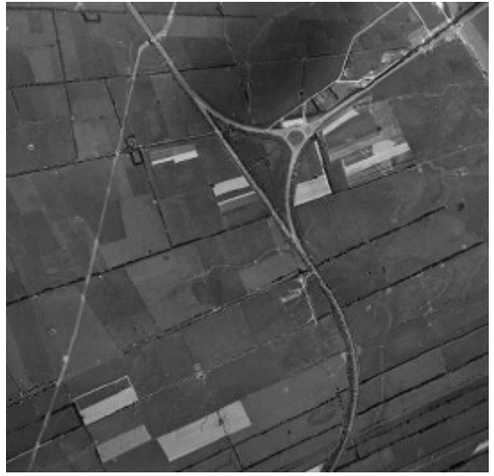

1966

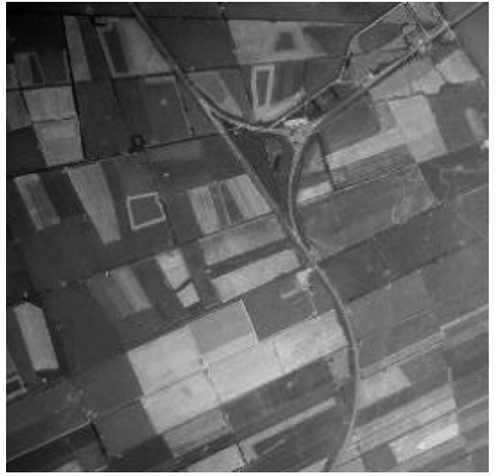

1979

1985

2000

vues aériennes anciennes © Géoportail

3.b - Une urbanisation générique

Partout, les mêmes entrées de villes, les mêmes pavillons, les mêmes aménagements de centre-bourg, les mêmes zones industrielles et zones d'activités, faites de boîtes et de ronds-points, les mêmes panneaux signalétiques, les mêmes marques et enseignes... Comment une vallée avec tant de spécificités peut-elle accueillir des aménagements si génériques et accepter une homogénéisation de son paysage ?

Comment concilier les modes de vie contemporains, les besoins actuels des habitants, avec une qualité d'espace de vie ? Comment implanter des activités et une qualité architecturale qui révèle l'identité des espaces séquaniens ?

Une entrée de ville comme il en existe tant, n'annonçant aucune spécificité propre à la ville et ne mettant pas en scène son patrimoine paysager. Les panneaux publicitaires ne donnent pas non plus envie de s'y balader, ou de s'arrêter. De toutes façons il n'y a pas de trottoir

Un nouveau quartier émerge. Où ? On ne sait pas, l'architecture typique normande a disparu, l'emploi de matériaux caractéristiques aussi. Les exemples de réinterprétation contemporains sont rares. Quel sera le patrimoine architectural de demain ? Quelles différences entre les constructions de la Vallée de la Seine et celles du reste du monde ?

Dans l'estuaire près d'un centre-ville, une grande surface a du faire des efforts d'intégration. Pourquoi chaque zone commerciale ne s'implante-t-elle pas avec plus de soin dans la vallée ?

4 - La Seine accaparée

4.a - La privatisation des berges et des activités du fleuve

Jusqu'au XIXe siècle, les grands cours d'eau sont les voies privilégiées de transport et les routes, des chemins ne convenant guère aux longs trajets. La traversée des villes est rendu difficile par l'étroitesse des rues. À cela s'ajoute l'insécurité qui tend à décourager leurs usages. L'île-de-France bénéficie d'un grand réseau de rivières navigables. Un service de coches d'eau, d'embarcations de transport fluvial pour passagers et marchandises, se met en place dès le XIIe siècle à Melun. Le roi possède également une coche royale ; la Seine est empruntée de tous.

Au XXe siècle, les habitants se font, par petites touches, déposséder de leur fleuve qui est largement privatisé par les entreprises liées à l'eau : les ports, les sites d'extraction, les sites industriels en bord de fleuve. Le fleuve se voit approprié par les activités économiques qui ôtent l'espace de l'eau aux populations riveraines. Il en découle la perte de la valeur de ce bien commun universel. Le fleuve est aujourd'hui difficilement appropriable : la baignade y est fortement déconseillée (pollutions trop élevées). Les usages s'y font en bordure. Peu de chemins de halage subsistent aujourd'hui, peu de voies suivent la Seine sur sa longueur. Le rapport au fleuve est discontinu...

Et puis, pourquoi vouloir s'en approcher, puisque l'eau est polluée, que la rive d'en face est peuplée d'industries, que les bateaux qui y passent sont finalement assez peu nombreux ?

Depuis une quinzaine d'années, la Seine présente un regain d'intérêt; elle se livre de nouveau à la contemplation. Des travaux de renaturation et de gestion des berges sont faits par exemple par le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) qui effectue études et travaux sur les berges en Île-de-France, les ouvrant au public, les transformant en espaces de promenade. Des chemins de halage sont reconvertis en pistes cyclables. Mais il y a encore beaucoup à faire, surtout aux abords des villes, où il est souvent impossible de suivre le fil de l'eau.

Berges de la Seine inaccessibles au public, Vernon

La mer et son horizon infini restent inaccessibles, Utah Beach

La Seine devient dangereuse et l'interdiction explicite. Où est passé le bien commun universel du fleuve ?

Les usages récréatifs de la Seine, XIXe siècle

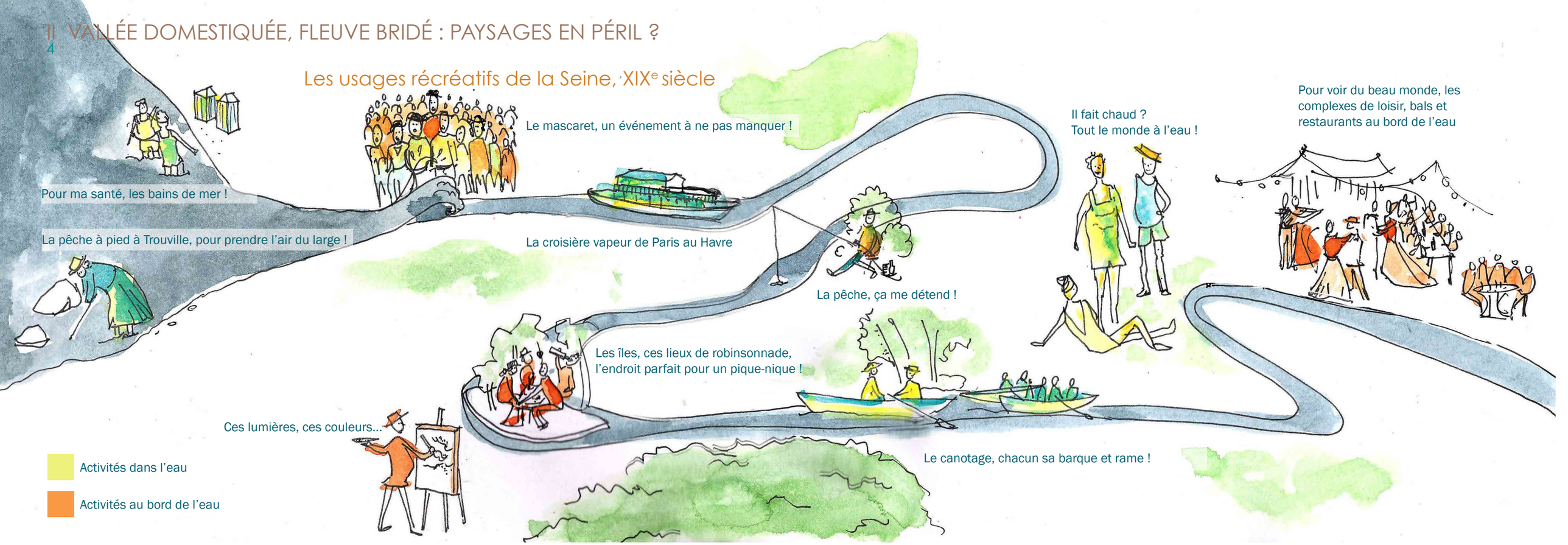

Les usages récréatifs de la Seine, 2016

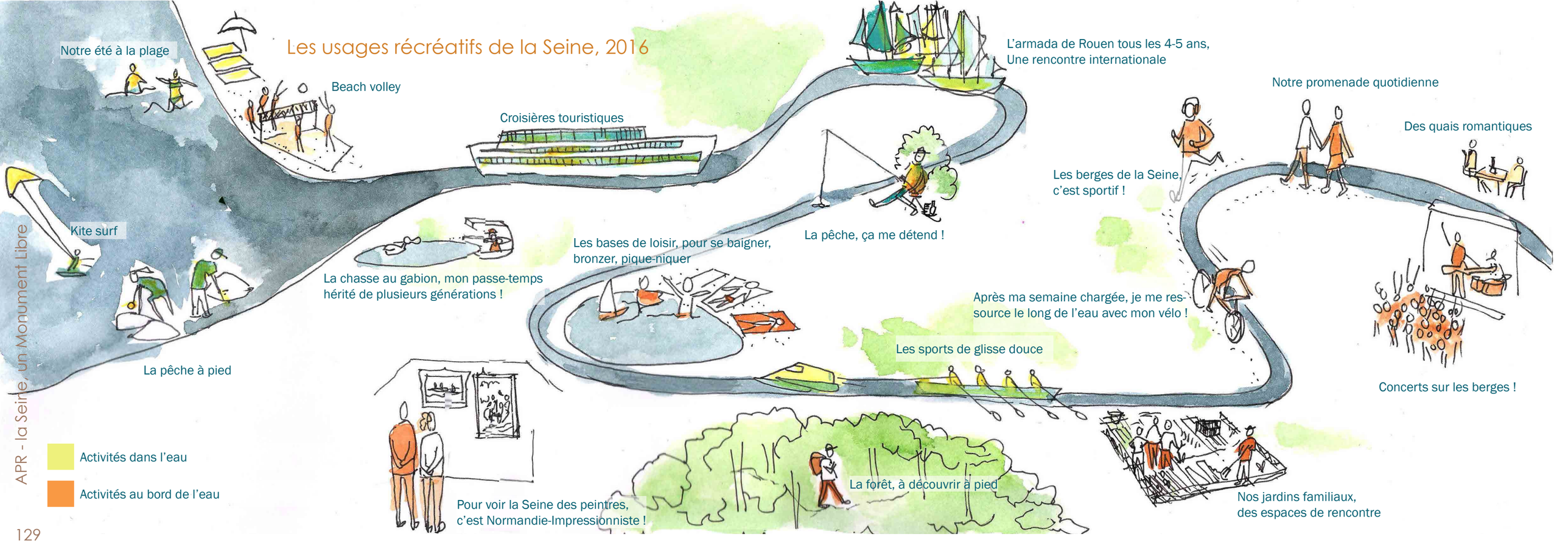

4.b - La perte de la culture du faire avec

Faire avec le fleuve, l'humidité, les matériaux locaux, les ressources du site, faire avec la géographie, avec une nature indigène, des sols, tirer partie des pentes... Ces savoir-faire se sont perdus. Aujourd'hui à Caudebec comme à Paris comme à Cherbourg comme partout en France, nous achetons nos fruits en Équateur ou en Espagne, nous coulons nos routes en enrobé, nous édifions nos maisons en parpaings. Nos champs, ce sont des grands plats de céréales, ou alors ils se sont enfrichés et sont devenus bois. Les touristes veulent des vergers, du torchis et des trognes, mais les usages qui faisaient vivre ces formes ont disparu. On se rend compte aujourd'hui de leurs valeurs écologiques, de la diversité floristique et faunistique qu'elles offraient, de leur esthétique. Mais les filières économiques sont à réinventer, les usages à trouver, les formes à repenser. À l'ère du tout-pétrole et du transport à prix minime, les espaces sont faits au plus vite, au moindre coût, au moindre effort. Mais il nous faut penser dès maintenant aux contraintes futures, lorsque les prix des énergies fossiles grimperont, que certains produits disparaîtront. Et même si ce temps n'arrive pas : de quelle qualité d'espace pouvons-nous nous vanter auprès de nos enfants ?

Il est temps de profiter de l'émulsion de projets autour de la Seine pour retrouver cette culture du faire avec, l'utilisation des ressources en place, la pierre, le bois, l'eau, le sol, pour rendre la vallée productive et nourricière, réinventer des filières de chauffage, d'électricité, d'alimentation, de construction locales, créant des paysages dont les habitants puissent profiter directement, qu'ils acceptent et assument, sans hypocrisie.

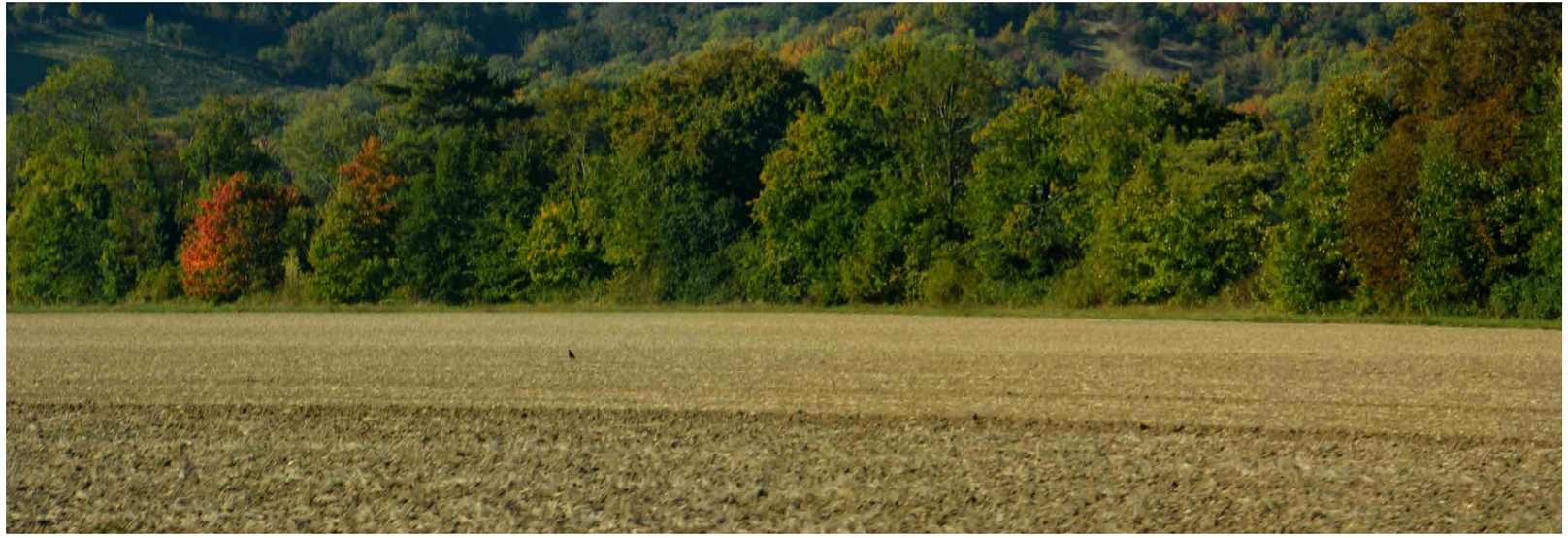

La plaine rendue monotone et déserte par une agriculture intensifiée, la Rouque

Des savoir-faire qui s'oublient

La greffe des fruitiers

La sauvegarde de la diversité du patrimoine génétique et paysager des vergers normands est aujourd'hui en péril, au-delà de l'importance biologique, c'est aussi l'identité normande qui disparaît à travers cette banalisation © image Google

La vannerie

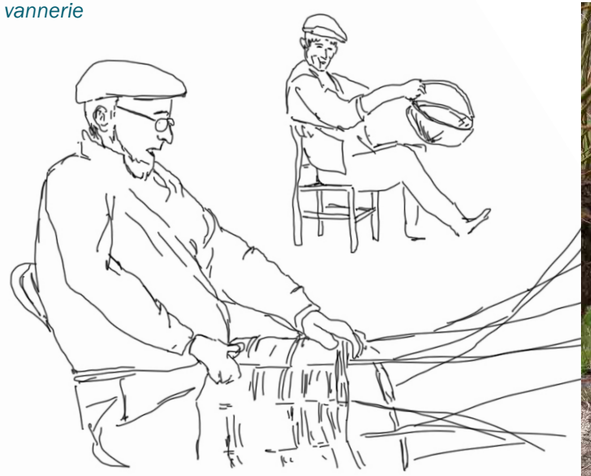

La vannerie n'est qu'un exemple parmi d'autres de ces activités artisanales aujourd'hui révolues mais qui participaient néanmoins à une diversité des formes et usages du paysage séquanien. Quels usages actuels peuvent apporter cette diversité paysagère et écologique ? © site.plantes-web.fr

4.c - Une appropriation sectorisante

Les puissances économiques et politiques, les systèmes de rachat du foncier, les gênes qu'occasionnent une mixité des activités ont fait des espaces du XXe siècle des « zones ». Zones pavillonnaires, zones industrielles, zones commerciales, zones portuaires, zones humides, zones de stockage… Le territoire est partagé en grandes aires auxquelles on attribue une fonction. C'est bien pratique : pas de conflits d'usage, tout va plus vite, et s'organise facilement : bordures béton et trottoirs dans les zones pavillonnaires, dessertes autoroutières pour les zones industrielles, chemins de randonnée pour les espaces boisés. Chacun son morceau de territoire : la Seine aux mariniers, les marais aux chasseurs, les plateaux aux agriculteurs, et les belvédères aux touristes !

Pas d'entre-deux, pas de frontière, et de nombreux espaces où l'homme n'a pas sa place. Comment se sentir bien face à Port Jérôme, dans le port du Havre, au centre du marais Vernier, dans les labyrinthes organisés de la banlieue parisienne ?

La vallée est, au contraire, un espace dont le caractère est de faire se côtoyer de nombreux usages, qui veulent tous s'accaparer le bord de l'eau. Or peu à peu, nous voyons une perte de la diversité des usages au profit des géants du fleuve. La Seine n'est plus ce bien-commun appropriable par un public d'habitants et de visiteurs.

À qui donner la Seine ? Comment chaque acteur pourrait y trouver son compte ? Faut-il concilier tous ces usages ?

D'abord, qui a vraiment besoin de la Seine pour vivre ? Prenons l'exemple des activités en bord d'eau : environ 20 400 établissements « à caractère économique » sont implantés sur les rives du fleuve, mais seulement 300 ont une activité directement en lien avec l'eau[1] !Une prise en compte de ces rapports à l'eau pourrait permettre de repenser l'espace de la vallée, en se demandant si chaque activité pourrait, ou non, se passer d'une proximité directe avec le fleuve, et ainsi penser les conditions d'implantation dans l'espace de la vallée.

[1] *La Seine active, département des Hauts-de-Seine*

Depuis le fleuve, des espaces successifs rarement ouverts

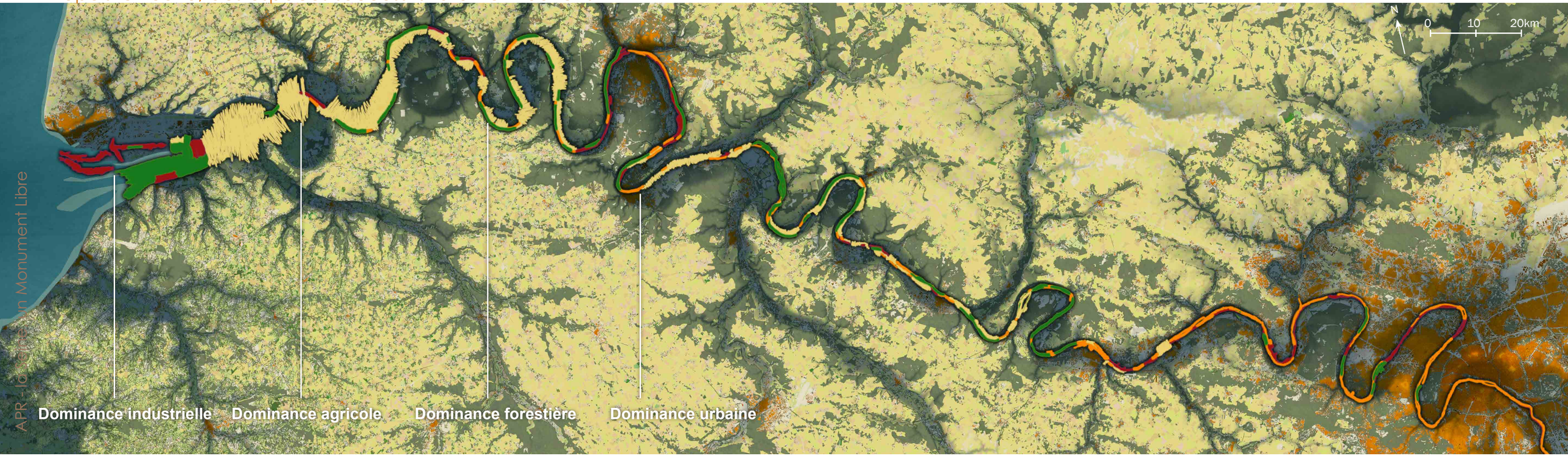

Perception visuelle de l'occupation du lit majeur vu depuis le lit mineur

II VALLÉE DOMESTIQUÉE, FLEUVE BRIDÉ : PAYSAGES EN PÉRIL ?

La Seine est assujettie par les usages contemporains qui en font un territoire équivoque. Son image de nature pittoresque est idéalisée pour garantir son rayonnement touristique, alors que son industrialisation, la progression des espaces portuaires ainsi que la navigation ont bouleversé la nature du fleuve et troublé la vision du territoire. Cette ambivalence est entretenue par des espaces monofonctionnels servant des intérêts particuliers. Le fleuve est investi, maîtrisé, au service de l'homme qui en dispose comme axe de navigation et d'échanges commerciaux, ou pour l'abondance d'eau douce indispensable à une industrie de pointe. On a écarté le fleuve de son territoire et avec lui, ses bénéfices, ses services, et sa capacité à transformer l'espace et à diversifier les pratiques. De plus, là où les changements d'humeur du fleuve étaient garants de son espace vital, sa canalisation et la maîtrise des crues ont réduit son emprise comme peau de chagrin au profit d'une occupation indisciplinée de la vallée. On voit alors ses bords homogénéisés, là où prospérait un éventail de diversité, et ses berges privatisées, là où la Seine était célébrée de tous. Si ces dynamiques se poursuivent, la vallée risque d'être un espace saturé par une occupation permissive.

Il est nécessaire d'imaginer une vision commune du territoire fondé sur la Seine comme préalable du vivre dans la vallée et qui la replace au coeur de la fabrication des paysages. Ce changement de paradigme peut-il être incarné par la pensée d'une Seine comme *Monument Libre* ?

La Seine vue du ciel à Notre-Dame d'Andé © Benoît Morel

« Tout se passe comme si une nécessité profonde d'ordre métaphysique, concourant à édifier une vision cohérente du milieu de vie et, au-delà, de l'univers, s'appuyait préalablement sur l'expérience partielle des relations concrètes de l'individu et de son cadre de vie. L'imagination se construit à partir de cette expérience. »

Rémi Perelman,
« L'Aménagement de la nature », *Science et Avenir*

III - La liberté du paysage monument

1 - Une nouvelle conception de la notion de monument

Monument : s. m.

1 : Construction faite pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personnage illustre, ou de quelque événement considérable.

2 : En général, édifices imposants par leur grandeur, leur beauté, leur ancienneté.

3 : Fig. Certains grands objets de la nature. Les montagnes sont des monuments des révolutions du globe.

4 : Fig. Tout ce qui consacre et manifeste, tout ce qui garde les souvenirs.

Le terme monument vient du verbe latin *monere* qui signifie « faire penser », « avertir »... Odon Vallet[1] fait remarquer le double sens attaché au verbe *monere* « l'un tourné vers le passé », avec l'idée d'une intention sollicitée, et l'autre tourné vers l'avenir, qui constitue un avertissement pour les générations futures. « Il est un signe de souvenir autant qu'avertissement pour l'avenir. Il indique une absence passée et en même temps projette cette représentation dans le futur »[2].

[1] VALLET O., « Les mots du monument : linguistique comparée », L'abus monumental?. Actes des Entretiens du Patrimoine. Sous la Présidence de Régis Debray. Éditions du Patrimoine, Fayard, 1999.

[2] SOUCHIER E., « Le monument objet de sémiologie », Commémorer autrement dans l'espace public ? École nationale des Beaux-Arts de Lyon, 1999, p. 29.

C’est cet équilibre, entre témoignage tangible du passé et responsabilité envers un futur, qui nous a en premier lieu intéressé dans cette notion de monument. Le monument possède un certain nombre de valeurs, associées à des conceptions du terme qui évoluent. Aloïs Riegl, dans son livre « Le culte moderne des monuments », distingue pour les monuments trois valeurs de mémoire : la valeur commémorative, la valeur historique, la valeur d’ancienneté.

Pour Riegl, le monument a d’abord été un monument intentionnel, c’est-à-dire une construction érigée à des fins de mémoire, chargée de commémorer un événement précis. Le terme de monument est entendu dans son sens premier comme une œuvre architecturale, un édifice érigé auquel on accorde une valeur qu’on souhaite transmettre à la postérité. Il est ici intentionnel, afin de maintenir des faits, des événements humains particuliers impérissables dans la conscience des générations futures.

Une deuxième conception du monument est le monument historique. Il consiste à considérer un fait passé singulier comme représentatif d’une époque. Le monument représente alors pour nous un moment déterminé de l’évolution de l’activité humaine. Il forme la mémoire d’une époque. Les monuments sont alors non-voulus, c’est-à-dire qu’ils n’ont pas été construits en tant que monuments. Par contre, la valeur historique est d’autant plus grande que l’état d’origine du monument est conservé. Il doit être restauré, maintenu dans un état non changé par rapport à l’époque auquel il fait référence. Les traces du temps ne doivent pas se percevoir, ou le moins possible.

Enfin, la valeur d’ancienneté n’est pas attachée à une œuvre en son état originel, mais fait d’un objet un monument à partir du moment où les traces du temps y sont visibles. On s’attache à la représentation du temps écoulé depuis sa création, qui se traduit à nos yeux par les marques de son âge. La patine, l’usure, l’érosion, la décomposition sont alors partie intégrante du monument. Selon Riegl, conserver n’est alors qu’une « manière douce de laisser périr ».

C’est cette perception du cycle nécessaire de la genèse et de la disparition qui plaît à l’homme dans cette troisième conception.

Selon Aloïs Riegl, notre rapport à la notion de mémoire évolue, d’où les différentes lois de protections des monuments. On est passé de la notion de « Monument naturel » à la notion de « Site » et de « Grand site » pour aujourd’hui classer des paysages et des « patrimoines immatériels ».

C’est donc que la valeur de mémoire, que l’on associe à ce que l’on appelle un « monument », est perçue différemment. Aujourd’hui, nous pensons qu’un paysage peut avoir une valeur de mémoire contemporaine digne de celle d’un monument.

1.a - Le paysage monument : un Monument Libre

Le paysage monument serait une nouvelle conception du terme de monument, reprenant certaines valeurs qu'attribue Aloïs Riegl, en les dépassant.

Le paysage est un monument dès lors qu'il est perçu comme cultivant la mémoire d'un passé très ancien. C'est la valeur d'ancienneté, ce qui témoigne du passage du temps, et la valeur pittoresque, ce qui est digne d'être peint, qui sont mises en avant.

Il se distingue de la valeur de monument historique qui se rapporte à un moment propre à l'histoire de l'homme. Le Monument Libre témoigne d'une histoire beaucoup plus ancienne, qui concerne les grandes étapes de l'histoire de la Terre et en témoigne par la marque de forces naturelles sur une figure géologique particulière. Cette trace du temps accorde au Monument Libre une valeur d'ancienneté, un caractère vénérable et un attachement respectueux communément admis de tous. On lui accorde également une valeur de chef-d'œuvre pour les formations monumentales (falaise, volcan, glacier, dune, montagne, vallée), exceptionnelles, manifestes pour l'observateur sur la base d'une perception visuelle. Il se caractérise par une entité géographique aux limites physiques mais dont l'étendue, insaisissable, ne peut être offerte au regard dans toute sa portée. Il entretient un sentiment d'infini au-delà de ses limites matérielles et introduit à ce sens une vision de paysage à très grande échelle. Enfin, la conjugaison de toutes ces valeurs fait émerger la valeur esthétique qui est la capacité d'un paysage à susciter une émotion. Cette dernière influence l'homme dans ses pratiques artistiques et dans sa philosophie, ce qui peut également conférer au monument libre un caractère culturel universel, un monument co-produit. Par conséquent, l'incarnation de telles valeurs sur un territoire portées par cette vision, conduit à le considérer comme un bien commun dont l'identité et la force d'inspiration doit demeurer pour les générations futures.

Mais cette nouvelle conception du monument se distingue surtout par cette valeur de liberté. Cela s'oppose à la définition usuelle du monument qui tend à figer des objets dans un instant T, dans un idée de patrimonialisation, de conservation. Lorsque cet objet est dynamique, la patrimonialisation est possible mais ne doit pas prendre la forme d'un arrêt dans le temps, mais plutôt d'une évolution tenant compte du passé. Libre, c'est-à-dire vivant, animé, doté de mouvement, qui obéit à une évolution au cours du temps. Une transformation continuelle s'opère, des changements d'état en fonction du temps, un cycle de genèse et de disparition continu. Ce monument s'invente et prend forme à chaque instant, obéissant aux dynamiques lentes des grandes échelles. L'œuvre est en permanente création. Pour cela il lui faut son propre espace vital, son espace d'expression et de création.

Ce monument est alors à la fois porteur de passé, de mémoire, mais se tourne vers le futur en ce sens qu'il porte un pouvoir créateur.

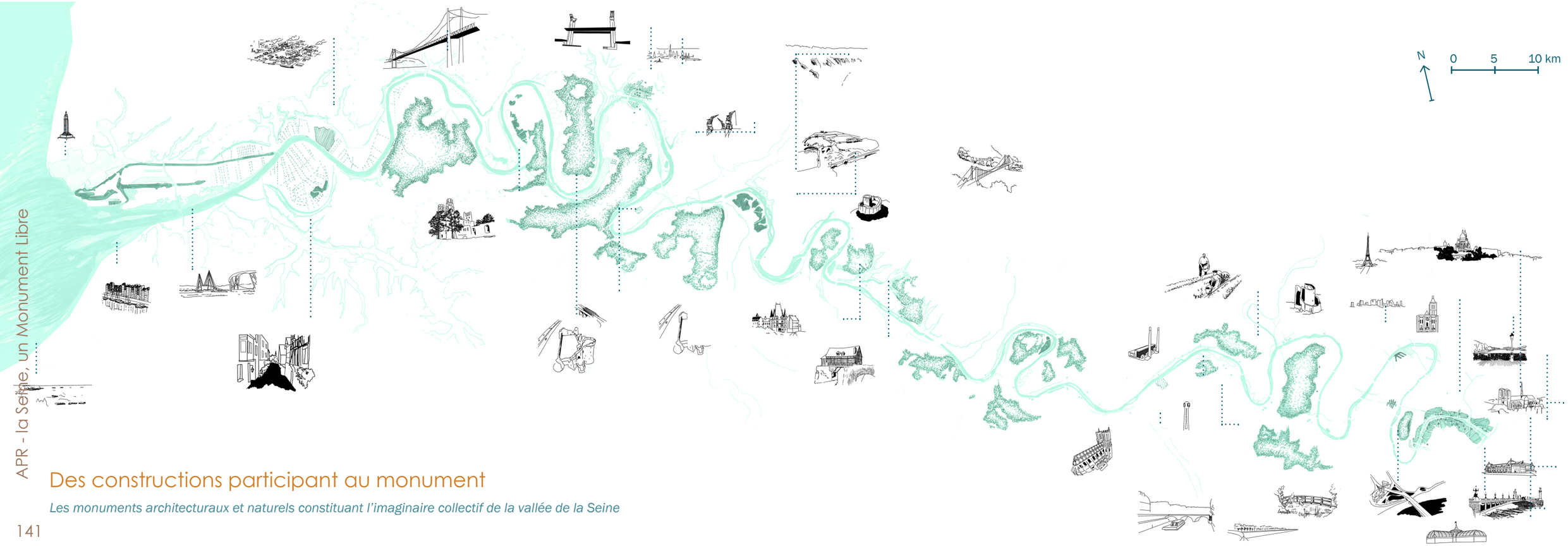

Des constructions participant au monument

Les monuments architecturaux et naturels constituant l'imaginaire collectif de la vallée de la Seine

1.b - La Seine : un Monument Libre

L' instrumentalisation et l'occupation excessive du territoire Seine est en contradiction avec son caractère singulier et exceptionnel. La liberté de ce fleuve est par conséquent en péril. Il est aujourd'hui primordial de changer la vision fonctionnelle de ce territoire. Le bien commun, l'intérêt collectif doit prévaloir sur les intérêts propres, individuels. Ce changement de paradigme pourrait passer par une vision commune, celle d'une Seine considérée comme « Monument Libre ».

La Seine est un monument d'abord par l'ampleur de son bassin versant, les dimensions de son lit, l'échelle de temps dans laquelle elle se meut. Elle a été l'auteur de ses propres paysages aujourd'hui monumentaux et perceptibles depuis des points de vue spectaculaires qu'elle offre sur sa vallée. C'est aussi un monument car elle a longtemps été célébrée par les hommes qui s'y sont installés et ont habité son territoire. Cette habitude se perd d'ailleurs face à l'urbanisation croissante qui construit indépendamment des limites posées par le fleuve, aux risques et périls de ces installations humaines qui estompent la géographie des lieux.

Par ailleurs, la Seine entretient toujours une valeur historique. Depuis la Préhistoire, elle est le berceau de plusieurs événements qui ont déterminé les évolutions de l'activité humaine et ont marqué l'histoire de la France en favorisant l'installation de bâtiments, mais aussi de pratiques et d'usages aujourd'hui considérés et reconnus comme patrimoine.

Elle a enfin une valeur d'ancienneté dans le sens où ce sont ses imperfections, et l'usure de ses bords qui révèlent un inéluctable travail de dissolution par la nature. Cette valeur d'ancienneté peut être perçue par tous face à une œuvre ancienne dont l'action de la nature sur l'objet nous touche. C'est la perception du cycle nécessaire de la genèse et de la disparition du paysage qui nous émeut, c'est pourquoi la Seine doit préserver ses abords libres et sans privatisation pour percevoir cette action de la nature et préserver cette valeur d'ancienneté.

Aujourd'hui, la Seine fait « monument » car elle rassemble à grande échelle des usages, des pratiques, un attachement certain dans les mentalités de ses habitants à des paysages qu'elle a créés avant même l'arrivée de l'homme, et qui sont encore célébrés par plusieurs fêtes (Armada, Normandie Impressionniste, Ateliers du Grand Paris, etc.).

L'espace du lit majeur de la Seine et de ses affluents

1.c - Les objectifs et les valeurs du Monument Libre

Considérer la Seine comme Monument Libre est un outil pour définir le problème majeur auquel elle est actuellement confrontée : celui de perdre à jamais sa liberté si l'homme continue de construire indépendamment des contraintes du fleuve et de son territoire.

Pourquoi se servir de cette notion de monument ?

C'est d'abord un moyen de trouver une image à cette Seine bouillonnante qui nous échappe. Le monument est compréhensible, il permet de rendre saisissable une vision du paysage, se l'approprier mentalement, se le représenter, de simplifier une grande complexité. Une image de la Seine peut se créer, mais une Seine où c'est la vallée elle-même, la géographie, l'eau, qui sont considérées. Aujourd'hui tout le monde s'approprie la Seine, utilisée comme ressource, en oubliant son fonctionnement propre. Il faut se recentrer sur un fleuve qu'on a tendance à instrumentaliser, dont on a une lecture très fonctionnelle (l'eau pour irriguer, transporter, refroidir, traverser...), qu'on voit comme une ressource dans laquelle on puise.

Le monument fait débat car on imagine un objet figé, comme on a figé la Seine entre ses berges. Qu'est-ce alors que le Monument Libre? Que veut dire donner sa liberté à un monument ? Penser la liberté de la Seine permet une prise de conscience de la situation du fleuve aujourd'hui. Tout objet est virtuellement un monument mais ne le devient que lorsqu'une économie de la rareté ou de la perte lui confère une valeur d'une irremplaçable richesse menacée par un péril réel ou fictif. Le territoire Seine est ainsi en péril. Cependant, le Monument Libre transmet une nouvelle manière d'habiter le fleuve, plus « durable » dans le sens où notre manière d'habiter aujourd'hui nous permet de sentir qu'elle a un risque de péricliter. Notre démarche consiste donc à responsabiliser notre attitude face au fleuve.

Cette prise de responsabilité face au fleuve le remet au cœur des réflexions de développement. La vallée de la Seine devient un territoire fragile, et les aménagements qui s'y font doivent prendre en compte ce paysage vivant, non figé. Le paysage de la Seine n'est pas un objet, et son territoire est en incessant mouvement. Le Monument Libre rend à la Seine sa souveraineté : elle est propriétaire de sa propre vallée et réinvente ses paysages. C'est dans cette attitude face au fleuve, fondée sur le respect de ses cycles, de ses temporalités, que nous devons envisager tout projet spatial. Il doit s'inscrire dans le territoire Seine, le réinventant, prenant en compte ses grandes échelles, en valorisant la vallée comme espace vivant et espace à vivre.

La liberté à donner au fleuve est conditionnelle : la vallée doit continuer à être support de vie et d'innovations. Le bouillonnement de projets doivent être poussés dans ce sens : célébrer le fleuve tout en gérant son espace de liberté, rendre la vallée agréable, habitable pour les hommes tout en valorisant la diversité des activités, des espaces, des milieux en bord d'eau.

Le territoire Seine consacré Monument Libre permet de questionner l'usage et l'occupation de son espace. Il s'agit d'établir une réciprocité durable entre l'homme et le fleuve, de concilier nos usages contemporains avec les logiques de la Seine sans anémier la vallée.

La Seine urbaine

La Seine maritime

La Seine agricole

2 - La reconsidération du territoire Seine : une nouvelle attitude fondée sur une réciprocité entre l'homme et le fleuve

Quels principes spatiaux appliquer ? Il s'agira d'une part de penser le lit majeur comme un espace à dédier au fleuve, d'autre part de s'interroger sur le bon droit de chaque activité à s'implanter dans l'espace limité de la vallée. Comment les espaces créés par l'homme peuvent-ils être gérés dans l'objectif de coproduire une relation symbiotique entre l'homme et le fleuve ?

2.a - Le lit majeur, un espace à dédier au fleuve

Insulaire, trempé, inondé, au sec, humide, vaseux, portuaire, lacustre... Marais, lagune, oasis, aquifère, polder, dock, marécage, quai, anse, thalweg, baie, récif... L'eau définit le statut des espaces qu'elle côtoie. Elle est mère de diversité et de systèmes très spécifiques. Mais on l'a vu, les caractéristiques physiques et chimiques de l'eau sont également influencées par les milieux qu'elle traverse. La vallée de la Seine est emprunte d'une intense activité humaine qui a été fortement conditionnée par la présence de Paris. La plupart des activités s'est implantée dans le lit majeur de la Seine. Or, lorsque le débit du fleuve augmente et ne peut être contenu uniquement dans le lit mineur, cet espace est inondé. Régulièrement tapissé d'alluvions fines, on y trouve une végétation hydrophile. La partie du lit majeur la plus souvent inondée est parfois appelée « lit moyen » ou « champ d'inondations fréquentes ». Le lit majeur d'extension maximum est dit « lit majeur exceptionnel » ou « épisodique ».

L'oubli du risque, notamment du fait des techniques d'écrêtages des crues, a permis aux activités humaines même les plus impactantes de s'implanter sur cet espace. Là où l'eau a la capacité de métamorphoser l'espace, on ne trouve aucune adaptabilité de cette occupation contemporaine, le vocabulaire concernant la présence d'eau étant réduit au minimum.

La Seine Monument Libre propose de nouvelles stratégies d'implantation et d'occupation. En effet l'eau hybride les milieux naturels mais pourrait aussi hybrider nos formes d'urbanité, nous évitant alors la prolifération d'espaces génériques en fabriquant un paysage de vallée/parc habité, où l'expression de l'eau prévaut sur les intérêts particuliers. On réconcilie ce qui a longtemps été considéré comme une confrontation perpétuelle entre les forces de la nature et les volontés d'aménagement.

Les risques de submersion en cas de montée des eaux

Principe de projet : un quai inondable

2016

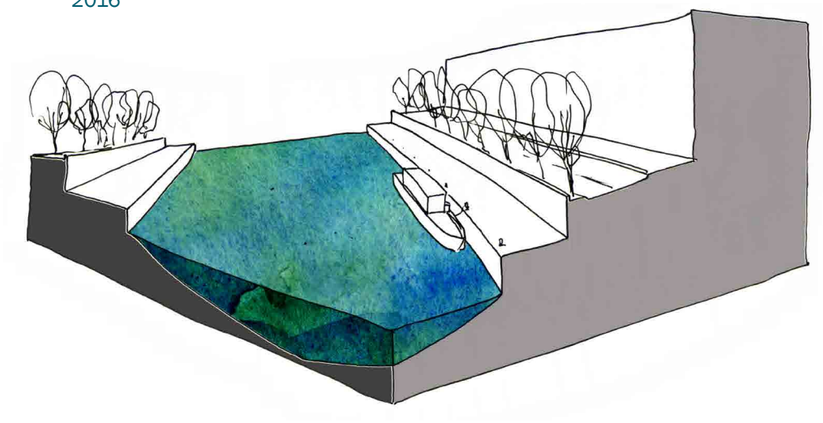

Espace au sec

2050

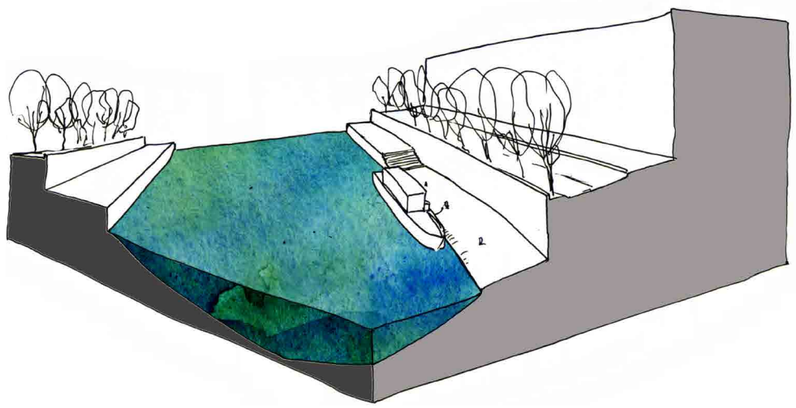

Une promenade au bord de l'eau

Espace inondé

2016

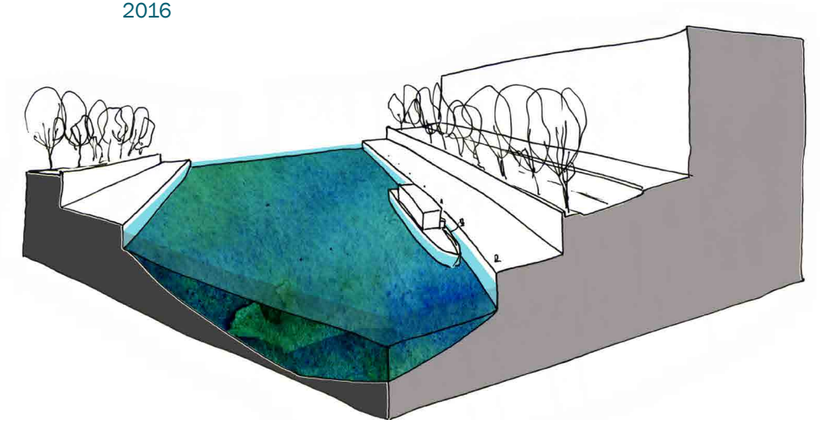

2050

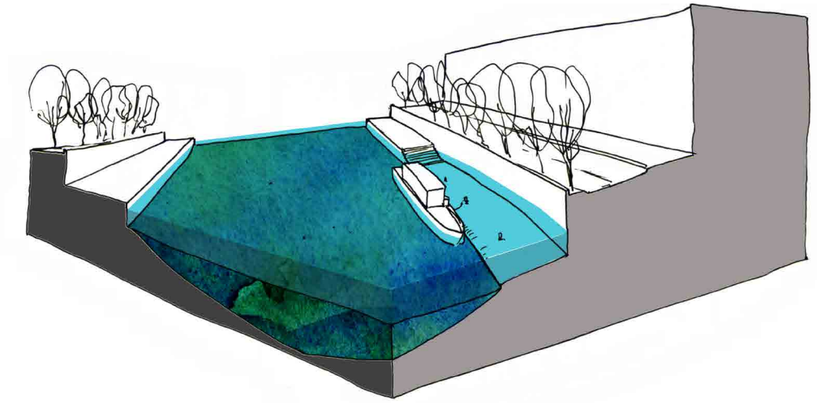

Un espace d'expansion des crues

Principe de projet : donner son espace au fleuve

2016

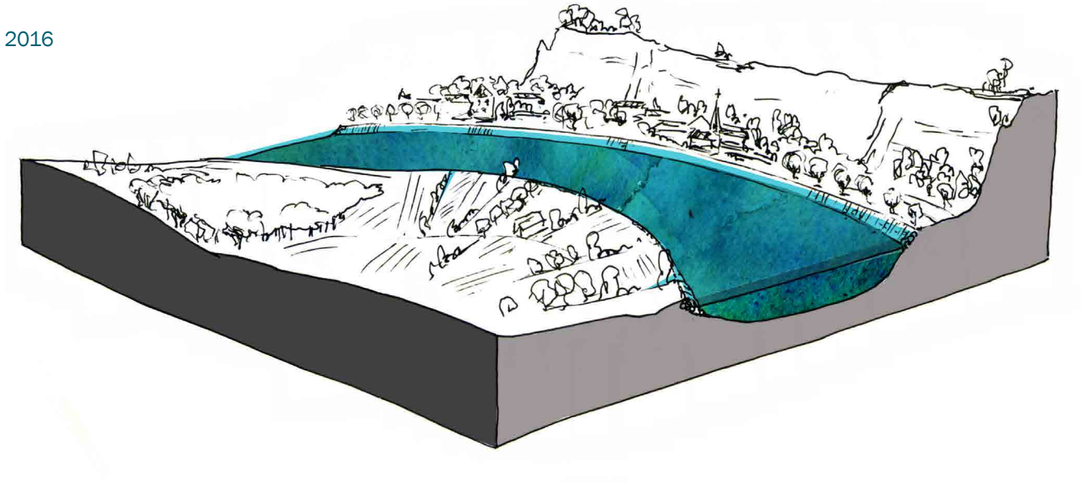

2050

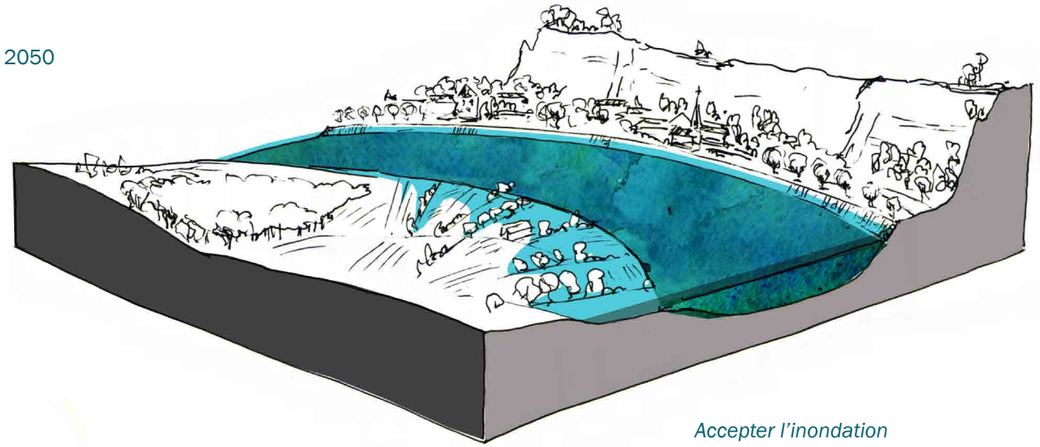

Accepter l'inondation

Principe de projet : une industrie dans un écosystème

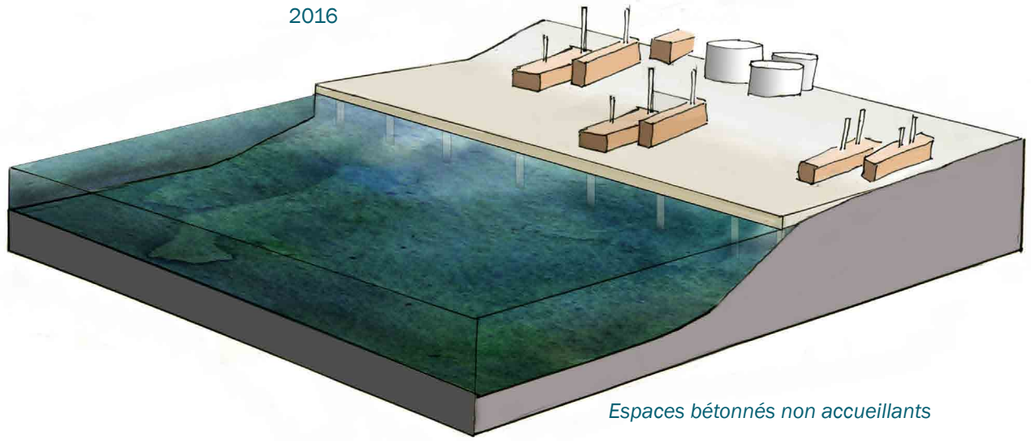

Espaces bétonnés non accueillants

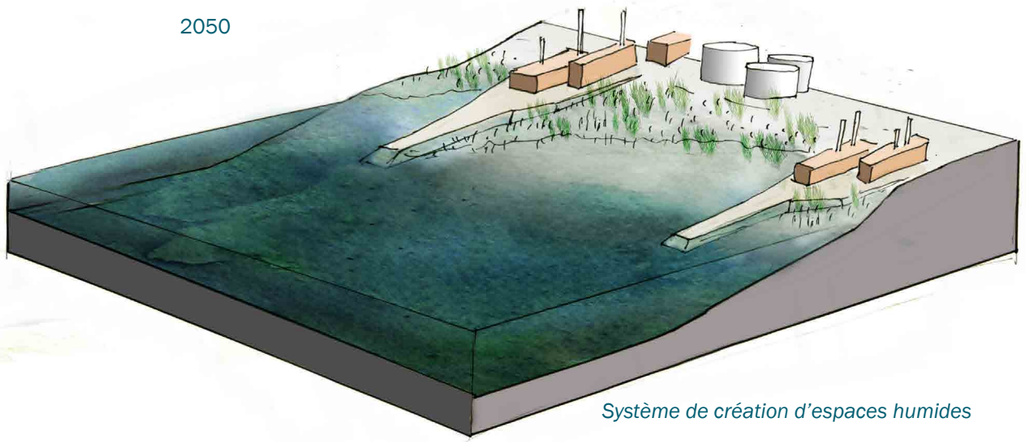

Système de création d'espaces humides

2016

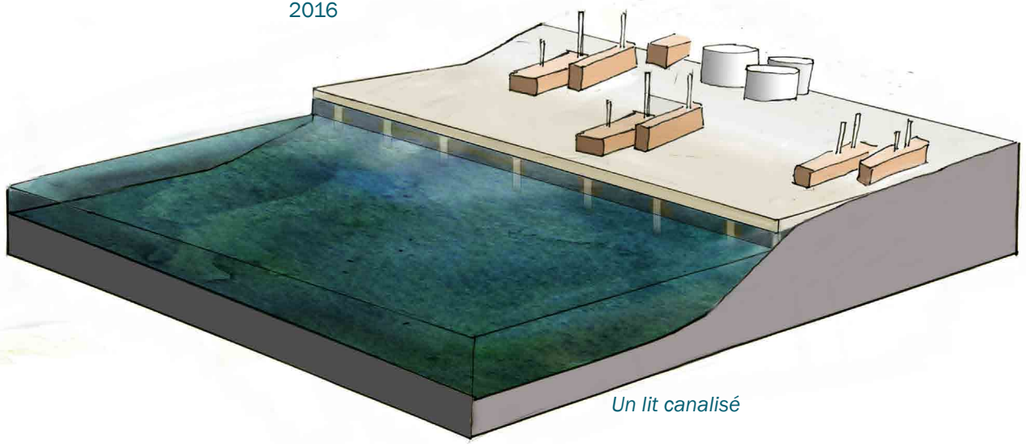

Un lit canalisé

2050

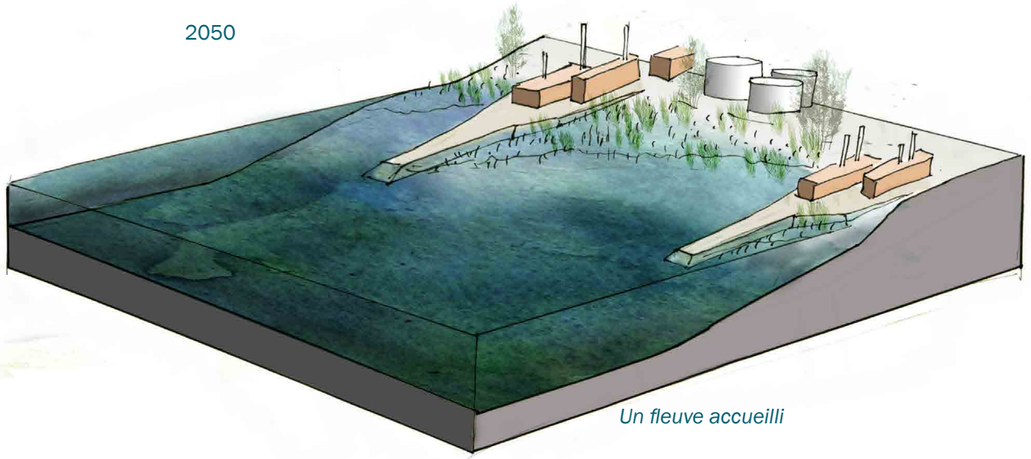

Un fleuve accueilli

2.b - Le juste droit de s'implanter dans la vallée

Certains monuments imposants participent à l'expression de la grandeur de la vallée, en agissant à la bonne échelle, en s'appuyant sur ses principes, en soulignant ses formes et en portant un message permettant de lire la vallée. Par exemple, le pont de Normandie, qui s'étire du Havre à Honfleur, chevauchant tout l'estuaire comme le pont de Tancarville, permet à l'observateur, même distant, de saisir toute l'ouverture de l'embouchure de la Seine. Il signale à qui veut bien le voir l'emplacement du canal du Havre et la position du lit de la Seine. Ce monument célèbre la Seine, racontant le périple de sa traversée tout en offrant un portail majestueux à sa vallée.

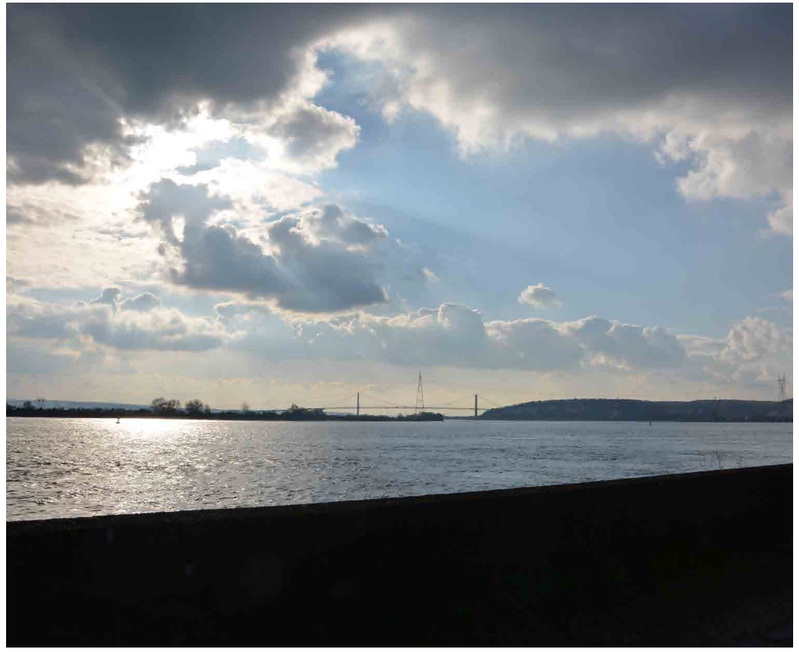

Un pont s'appuyant sur le coteau, à l'échelle de la vallée

La bonne échelle du fleuve

Tancarville :

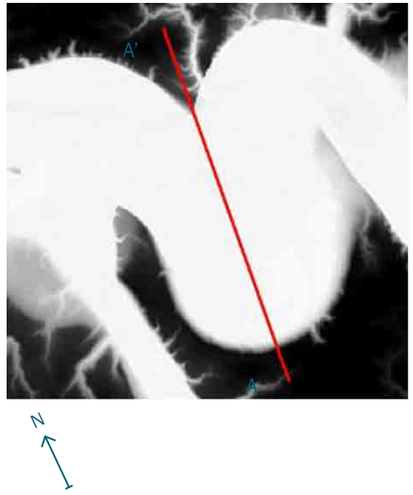

Coupe de la côte Pelée (A) à Tancarville (A')

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

En revanche, certains équipements, implantés en bordure de berge, ne se servent pas du fleuve, mais en limitent son utilisation, en n'en permettant pas l'accès au public. Cette critique est aussi valable pour les terrains privés qui s'accaparent un tronçon de rive à des fins exclusives.

Il s'agit ici de comprendre jusqu'où peut aller la monumentalité de la vallée, souvent traduite par de grands espaces monofonctionnels, tel le complexe de Port Jérôme, fonctionnant en circuit fermé par rapport aux espaces qui l'entourent. Chaque projet doit trouver cet équilibre entre un aménagement spécifique au terrain, qui peut donc être monumental car porteur d'une image forte, et un espace appropriable, habitable, dans lequel les habitants puissent se projeter.

En parcourant la vallée, en train, en bateau ou en voiture, si l'on se pose la question de la place laissée à la « nature », on s'aperçoit rapidement que l'homme occupe tous les terrains plats. Le fond de vallée et les plateaux sont utilisés pour l'agriculture, le logement, les transports et les grandes surfaces dédiées à la production industrielle ou au commerce. Les espaces en pente, les coteaux, les berges, le lit de certains affluents, difficiles à gérer, sont au contraire relégués à la forêt.

Par endroit, le fond de vallée sature de l'occupation humaine. La mauvaise implantation des équipements et leurs proportions négligées remettent en cause la monumentalité de la vallée.

En général, grâce aux aires de protection des bâtiments historiques, les points de chute « touristiques » sont peu touchés par ce phénomène. Les points de vue les plus appréciés ne pointent pas sur l'immense zone commerciale, sur la ville nouvelle qui s'est installée dans le coteau. Ils sont pourtant présents, visibles depuis la route, banalisant l'espace. On s'y sent comme partout ailleurs. Ce cadre de vie peu valorisant n'encourage pas les habitants à se fédérer autour d'une identité « Vallée de la Seine ».

L'absence de respect vis-à-vis des paysages finit par détruire la perception de la monumentalité de la Seine

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

La concentration de l'activité humaine se situe majoritairement dans la vallée pour les activités commerciales ou industrielles, laissant la majorité de l'agriculture sur les plateaux, bordée par les axes rapides de transports. De manière à équilibrer le développement des paysages séquaniens et permettre aux équipements de véhiculer cette identité, nous proposons une nouvelle distribution des affectations du foncier.

Aujourd'hui, la plupart des activités est concentrée dans la vallée, laissant les plateaux assez vides d'usages, a priori moins agréables à habiter. Le plateau est surtout un espace agricole. On y trouve une agriculture d'openfield, principalement céréalière, avec un parcellaire de moins en moins bordé de haies. Auparavant elles ponctuaient le paysage, agrémentées parfois de bois. La somme de tous ces bois finit par former une ambiance d'arrière-plan boisé sur les plateaux, ambiance caractéristique et commune aux plateaux des Vexins, du pays de Caux, du Roumois et de Madrie. Entre les clos masures ou clos arborés, les villages, anciennement regroupés en hameaux, ont tendance à se développer avec des lotissements pavillonnaires le long des axes routiers. Les personnes habitent ici pour aller travailler dans les grandes villes, rendues accessibles rapidement avec les infrastructures de transport à grande vitesse (autoroute, train) qui traversent les plateaux.

Les vallées annexes, elles, sont les espaces occupés par les villes. On y trouve des bourgs s'étalant de plus en plus soit le long de la Seine, soit sur les coteaux, soit en remontant les thalwegs. C'est dans les aires planes, à proximité des villes principales, qu'on voit quelques zones commerciales. Elles desservent le paysage de la vallée en le banalisant et sans respecter le gabarit du bâti actuel.

Mais la plupart des équipements est mis en place dans la vallée, souvent dans les zones inondables. On y trouve un habitat suivant le fil de l'eau, des zones industrielles, des ports, des zones de stockage, des carrières de graves, des bases de loisir, des espaces de promenade, des espaces de parc, des belles demeures à visiter, des zones commerciales, des zones humides, des forêts alluviales, des friches industrielles, des vergers, une agriculture céréalière, des centrales thermiques, des usines automobiles...

Toutes ces activités, qui occupent parfois plusieurs kilomètres carré de terrain (l'usine Renault de Flins, par exemple, s'étend sur 237 ha, la zone commerciale de Tourville-la-Rivière sur 50 ha, et celle de Rouen aval sur 230 ha), n'ont pas besoin de la proximité au fleuve. Elles sont souvent en zones inondables, risquant des dégradations matérielles, et profitent de l'espace plat du fond de vallée sans lui ajouter une valeur, en faisant souvent perdre la lecture de la géographie.

La vallée aujourd'hui

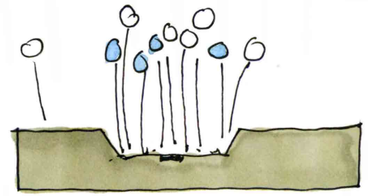

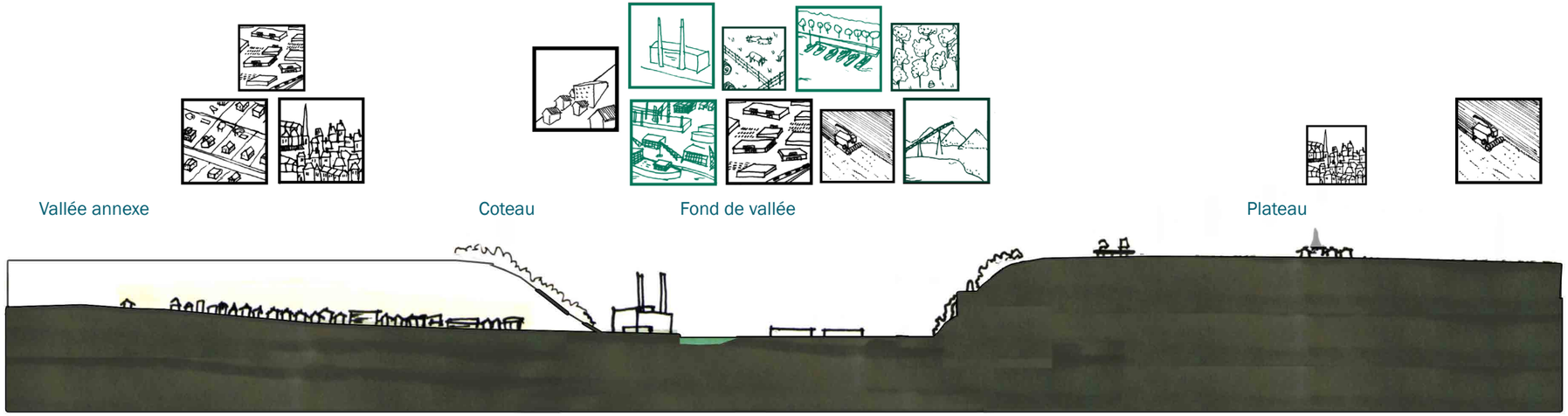

De fortes pressions d'usage sur le fond de vallée, des plateaux monofonctionnels

- Motif paysager lié à l'eau
- Motif paysager lié à la plaine alluviale
- Motif paysager non lié au fleuve

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Parmi les questions relatives à l'implantation des activités de l'homme, se pose celle de sa légitimité à habiter sur des terres arables en fond de vallée ou sur les plateaux. Cette occupation repose sur le choix de l'héritage foncier et historique d'implantation humaine dans la vallée. Se pose également la question de la finalité du paysage, qui n'est pas de fournir un cadre de vie à contempler, mais un lieu de vie à co-construire en permanence.

Qu'est-ce qui a sa place dans la vallée et sous quelles conditions?

La place des activités est à requestionner. En laissant dans la vallée la place à l'eau, aux milieux humides, à une agriculture spécifique, à des usages variés profitant des dénivelés et de la douceur des aplats suivant le fleuve, la position de certains équipements doit être repensée et les imbrications entre les espaces réinventées. Les industries qui n'ont pas besoin de l'eau peuvent être implantées sur les plateaux et y créer des zones d'emploi, les zones commerciales pourraient être réduites et intégrées aux villes, requalifiant et dynamisant les centres-bourgs dans les vallées annexes, le petit collectif dans les vallées annexes et sur les plateaux pourraient être préférés à l'habitat pavillonnaire qui grimpe sur le coteau, nuisant à l'échelle de la vallée. Au bord de l'eau, nous aurions les activités qui ont besoin du fleuve pour exister. Les ports bien sûr, liés aux usines qui les approvisionnent, et donc aux modes de transport qui les relient. Certaines usines ont besoin d'eau pour leur fonctionnement, pour s'approvisionner ou pour acheminer des marchandises via les transports fluviaux. Leur place en bordure du fleuve est donc aussi légitime. Autant que possible, il faut veiller à permettre l'accès des berges au public si les activités industrielles et portuaires n'ont pas un besoin vital d'être raccordées de manière permanente directement au fleuve.

D'autres activités n'ont pas directement besoin du fleuve, mais y sont liées et ne peuvent se détacher du fond de vallée pour exister. Il faut par exemple veiller à équilibrer l'offre commerciale, qui doit être à la fois proche des villes et à proximité des voies principales. On pourrait imaginer un approvisionnement par le fleuve, au bord duquel pourrait alors être aménagé des marchés, magasins...

Concernant l'agriculture, une agriculture profitant des terres limoneuses du fond de vallée et de la facile irrigation des terres doit être privilégiée. La Seine comme vallée nourricière est à penser. L'agriculture vernaculaire va dans ce sens : les vergers, la polyculture, l'élevage, le maraîchage sont à valoriser.

Le bon usage de la vallée : vocations préférentielles des espaces

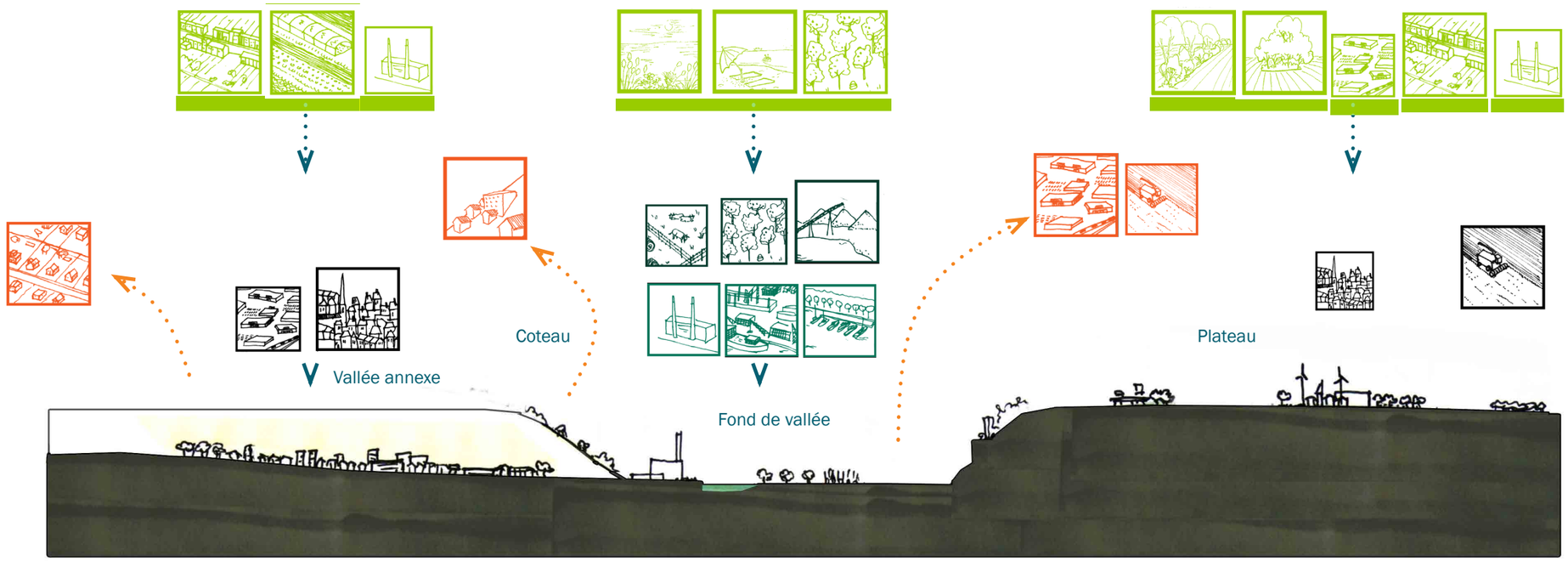

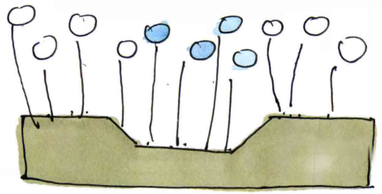

Motif n'ayant pas sa place ici

Nouveaux motifs, nouveaux usages

Motif paysager lié à l'eau

Motif paysager lié à la plaine alluviale

Motif paysager non lié au fleuve

Une réaffectation de l'espace de la vallée selon leur rapport à l'eau
Une diversification des motifs paysagers

L'évolution des pratiques liées à l'eau peut se faire de manière progressive. En suivant le rythme de vie du foncier et en restant attentif à l'affectation préférentielle, cette stratégie de valorisation des paysages séquaniens par leur occupation pourrait être observable d'ici 2030.

Il est important de densifier certains espaces comme les bourgs des plateaux et les villes des vallées annexes, si possible en cumulant les usages. Des lisières agri-urbaines, intégrant des commerces de proximité et des activités tertiaires pourraient s'installer dans les espaces entre villes et fleuve. On pourrait imaginer un habitat le long du fleuve où un étage bas abriterait une activité commerciale possiblement inondable, proposant une alternative à l'amoncellement de boîtes à chaussures en tôle colorée qui desservent l'identité spécifique des lieux où elles apparaissent.

S'il est important de regrouper l'étalement urbain, c'est aussi pour laisser plus de place pour de nouveaux usages permettant au fleuve de s'exprimer, en conciliant usages humains et liberté du fleuve.

Une intelligence d'utilisation du fleuve, voyant tout aménagement comme participation à la vie locale et valorisant un paysage séquanien spécifique, doit se mettre en place. La vallée ne serait pas seule bénéficiaire de cette requalification. Les plateaux, à voir comme lieux de vie, deviendraient des espaces aux usages plus nombreux, apportant à la vallée les denrées qu'elle ne peut produire elle-même, proposant un habitat rural contemporain, en lien avec la vallée. Réinventer les modes de vie séquaniens, développer le potentiel de la Seine pour faire rêver, motiver, donner envie aux occupants d'y habiter, aux visiteurs d'y passer leurs vacances. Une vallée de la Seine lisible dans son entièreté, valorisée par les installations humaines, servant d'exemple de gestion d'un territoire à l'échelle européenne.

Il est également important de laisser un potentiel de reconvertibilité, de réappropriation de nos installations. Car si nous ne pouvons pas toujours anticiper les besoins de nos descendants, nous savons qu'ils aimeront un territoire sain, une géographie lisible, un environnement stimulant dans lequel ils évolueront quotidiennement, des espaces libres et accueillants.

2.c - Quel patrimoine culturel pour demain ?

Penser la Seine comme un Monument Libre ne va pas à l'encontre de son appropriation. Au contraire, la Seine est un espace de culture, d'événements, à stimuler, à fortifier. La Seine comme un grand bien commun, un espace public à partager, à s'approprier. Une gestion souple du lit majeur qui suit les usages des habitants, des mises en défens pour permettre à une faune sauvage de vivre, des conduites de végétation pour ouvrir des points de vue. Avec la réduction de l'utilisation du pétrole, la diminution des emballages et des déchets, un traitement des eaux usées rectifié, nous pouvons même rêver à une Seine dépolluée, où il est possible de se baigner. C'est ce que promettent déjà des hommes politiques, Jacques Chirac, Anne Hidalgo, depuis plusieurs années. Un travail important, mais imaginez les ponts de Paris, endroits jadis les plus suicidaires de la capitale, transformés en plongeoirs. Un joli pied de nez à l'histoire !

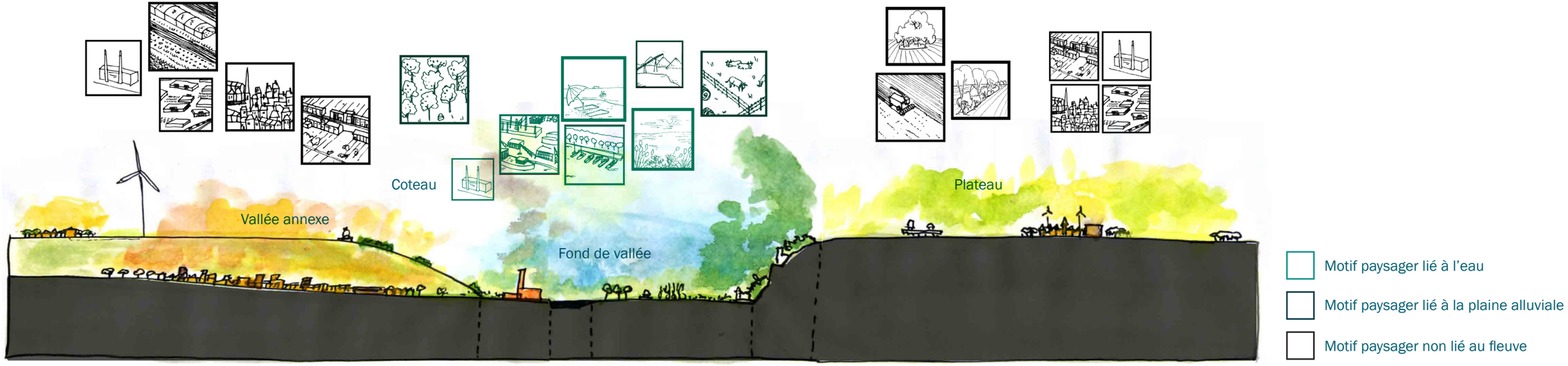

Des motifs en adéquation avec chaque espace, participant à des ambiances bien définies

Le fond de vallée, les vallées annexes, les coteaux et les plateaux, quatre espaces de projet

Le fond de vallée

1950

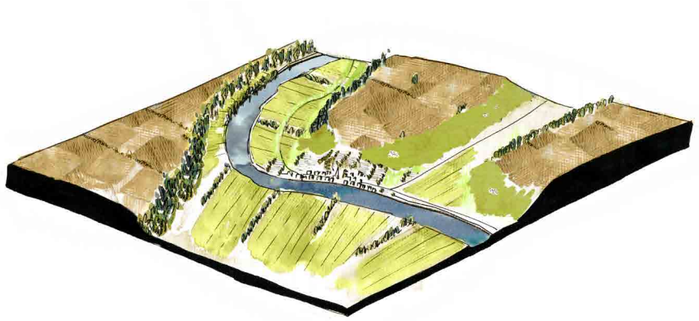

- une agriculture propre aux vallées humides et aux sols alluvionnaires
- des villages-rue suivant le fil de l'eau
- un parcellaire perpendiculaire au fleuve

2016

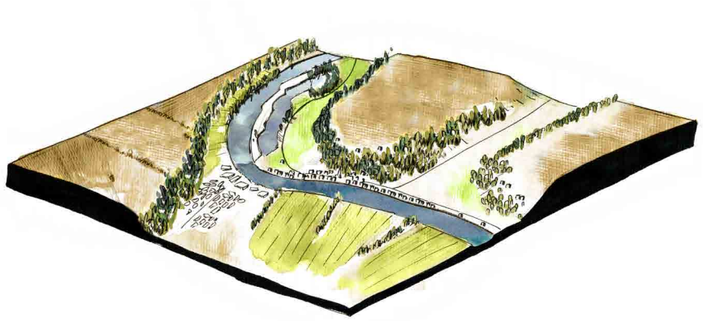

- un fleuve canalisé
- des gravières
- un étalement urbain
- une agriculture simplifiée
- des industries au bord de l'eau

2050

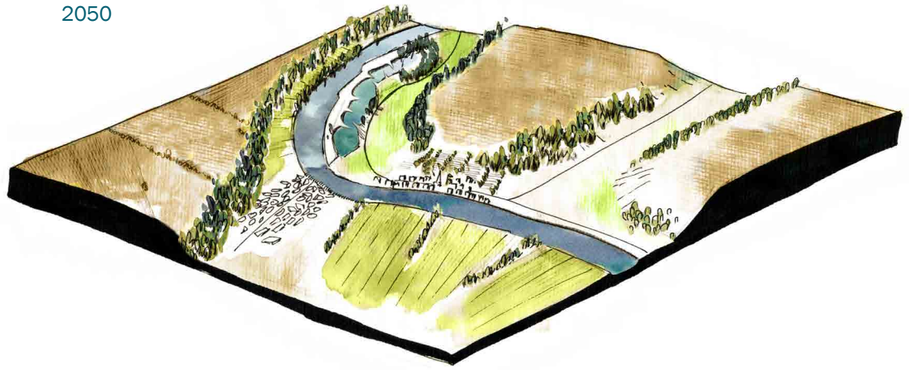

- les gravières comme espaces de vie
- un urbanisme densifié
- les bords du fleuve comme espaces publics
- une agriculture nourricière et locale

Les vallées annexes

1950

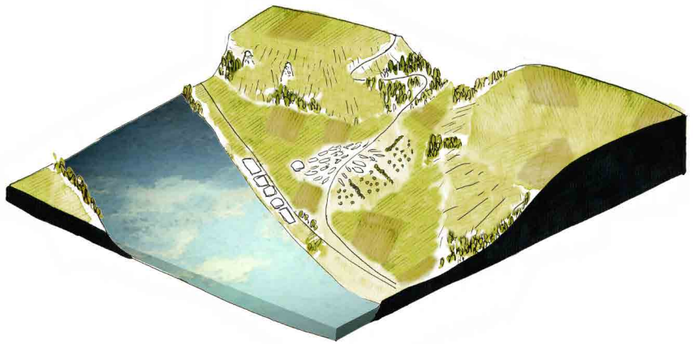

- des villes hors de l'espace de crue
- les seules voies liant la vallée aux plateaux

2016

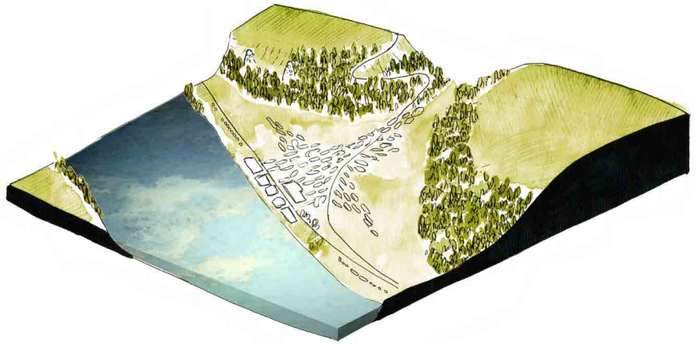

- un étalement urbain
- des industries au bord de l'eau

2050

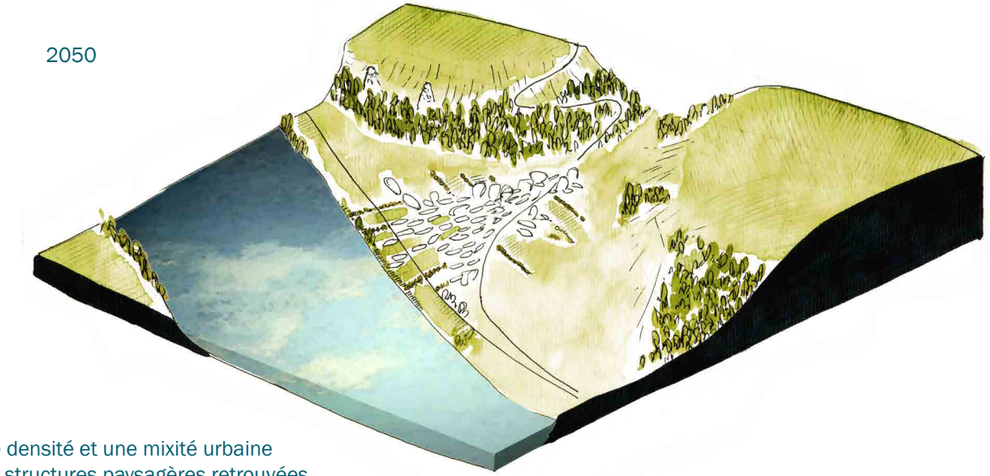

- une densité et une mixité urbaine
- des structures paysagères retrouvées
- un lien entre la ville et le fleuve

Les coteaux

1950

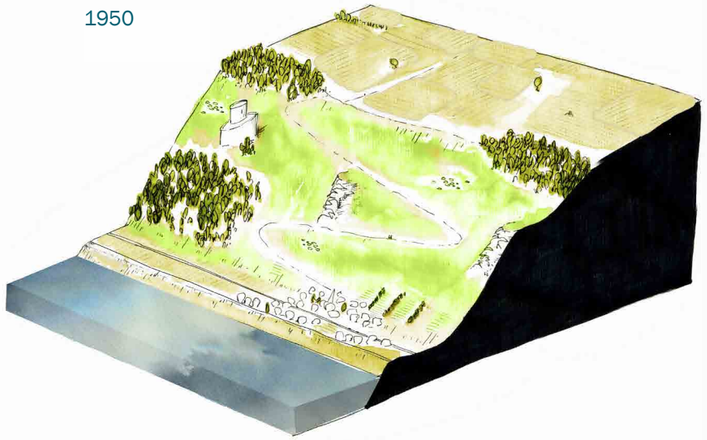

- des coteaux cultivés

2016

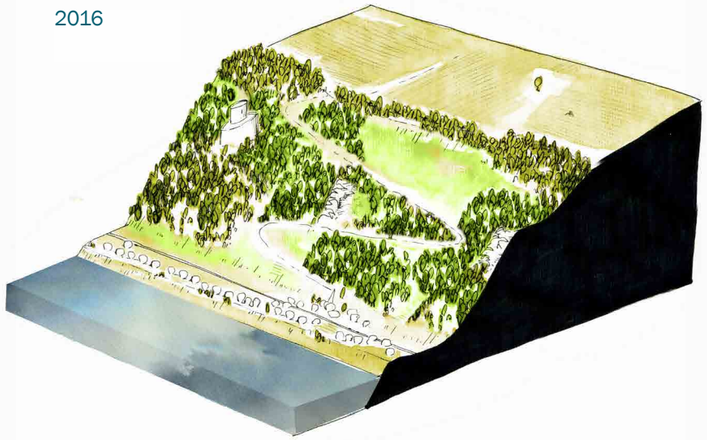

- un étalement urbain sur les coteaux
- une simplification agricole
- un enfrichement et un boisement

2050

- une gestion paturée du coteau
- un espace de randonnée et de tourisme
- un lien visuel entre le plateau et la vallée

Les plateaux agricoles

1950

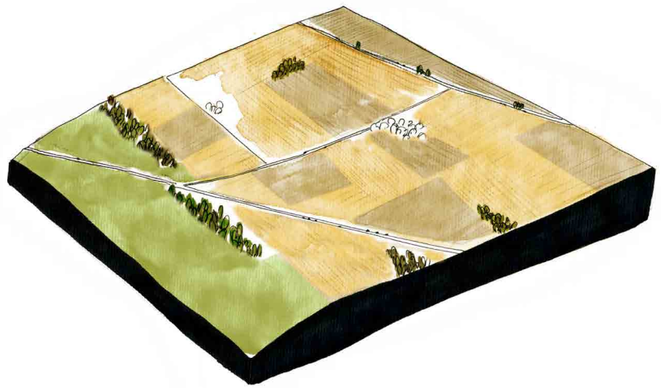

- une polyculture basée sur l'unité des villages groupés et des fermes isolées

2016

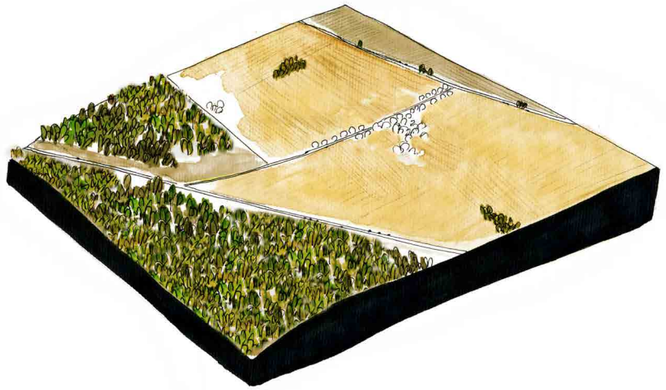

- une simplification agricole
- une céréaliculture intensive exportée
- un étalement urbain le long des voies de circulation
- une perte des structures végétales

2050

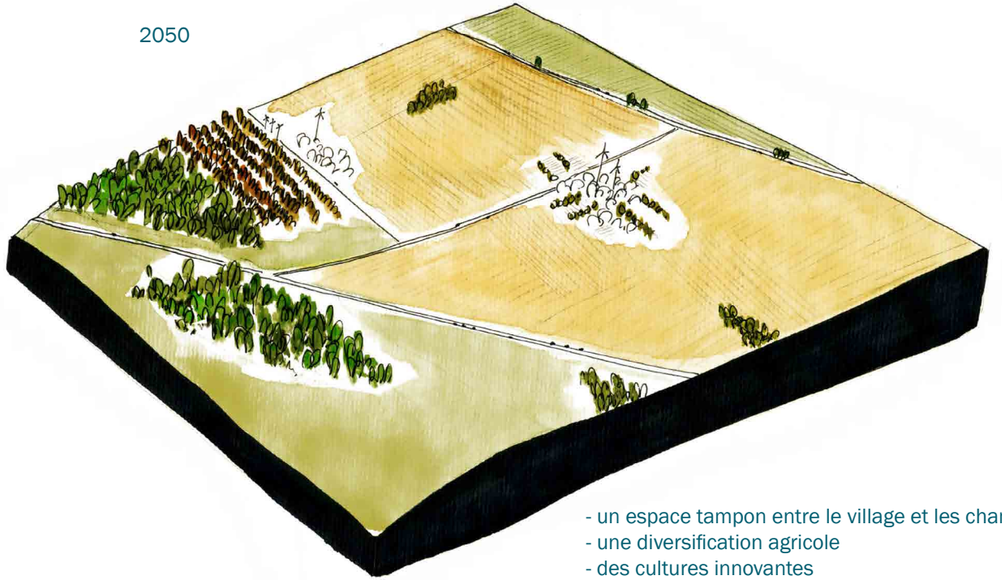

- un espace tampon entre le village et les champs
- une diversification agricole
- des cultures innovantes

3 - Coproduire, cohabiter avec le Monument Libre

La Seine Monument interroge l'espace de la vallée et celui du fleuve. Elle défend ces espaces comme des paysages à part entière, lieux d'innovations et de partage. Dans cette partie *Coproduire, cohabiter avec le Monument Libre,* nous présentons plusieurs esquisses de projet sur quatre cadrages que nous avons choisis pour leur représentativité sur les problématiques récurrentes dans la vallée. Ils vont nous permettre de spatialiser les préceptes engagés par le Monument Libre.

Il s'agit d'abord de la boucle d'Elbeuf, un territoire dont la lecture est difficilement compréhensible aujourd'hui. Il est traversé par l'autoroute et devient peu à peu une grande zone commerciale pour la métropole rouennaise. Cependant Elbeuf a autre chose à offrir qu'être réduite à un espace de relégation, elle possède notamment un élégant patrimoine industriel.

Ensuite, la boucle de Gaillon, où l'enjeu majeur est la connexion entre les deux communes de Gaillon et d'Aubevoye. Il faut aussi imaginer les continuités entre le fleuve et la ville et la valorisation du château en ruine de Gaillon.

Après, nous nous pencherons sur l'espace autour de Porcheville, espace industrialisé, dans la continuité de la Métropole parisienne avec l'image prégnante de l'usine thermique de Porcheville en fin de vie.

Enfin un quatrième zoom, port Jérôme, questionnant l'extension projetée du port pétrolier et les rapports entre la zone industrielle et les villes adjacentes.

4- Port Jérôme

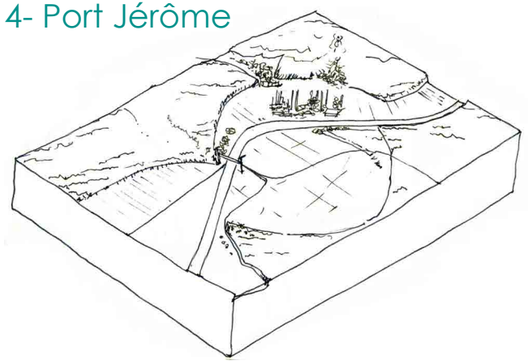

1- Elbeuf

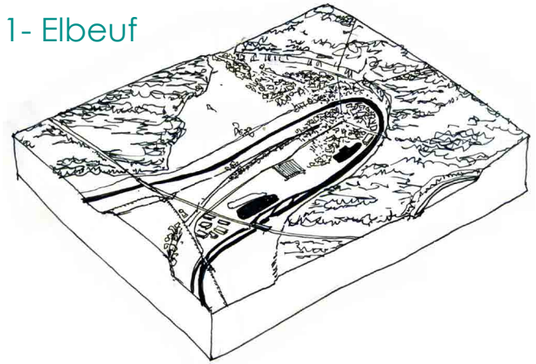

2- Gaillon

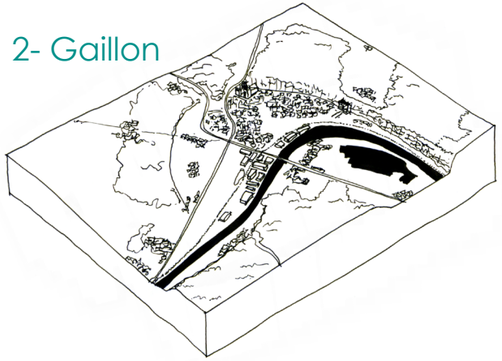

3- Porcheville

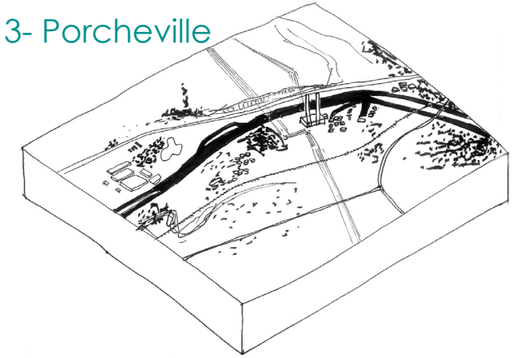

Donner son espace au fleuve : quatre sites d'expérimentation

3.a - Elbeuf : cent cheminées face à la presqu'île

L'histoire d'Elbeuf et son caractère industriel sont très liés à celle du tissu. À l'origine, le développement d'Elbeuf n'est pas lié à la Seine comme on pourrait le supposer mais à un autre cours d'eau, beaucoup plus modeste, le Puchot. Malgré son faible débit les teinturiers, qui s'installèrent très tôt sur ses rives, lui accordèrent des vertus bénéfiques au lavage de la laine. Au XVIIe siècle, l'industrie du drap donne à Elbeuf une renommée européenne. L'industrie variée du textile fera d'Elbeuf une ville prospère jusqu'au XIXe siècle avant les grandes campagnes de décentralisation. Grâce à ce patrimoine industriel, la cheminée est rapidement devenue l'emblème de la cité manufacturière, ce qui lui vaudra le surnom de « Ville aux cent cheminées ». Petit pied de nez fait à sa voisine, Rouen, la « Ville aux cent clochers ». Il est difficile pour une ville ouvrière comme Elbeuf de pouvoir briller à côté d'une ville depuis longtemps embourgeoisée et ayant participé à des moments importants de l'histoire de France. Ce surnom reflète la mauvaise image de la ville dans la métropole rouennaise, qui persiste encore aujourd'hui.

« Chômage, ouvriers, repris de justice », les préjugés fusent. Une image sombre en contradiction avec ses nombreux atouts paysagers. La ville d'Elbeuf est située dans l'écrin du méandre du même nom. La ville est donc entourée des coteaux et falaises de la Seine, dont les panoramas offrent des angles de vue variés sur le méandre et la ville. Ce méandre très étroit est une véritable curiosité géomorphique : la Seine a creusé le coteaux sur l'intérieur de la rive droite, laissant juste un reliquat de relief très étiré. Au sud, la vallée est bordée par la forêt d'Elbeuf. Les deux rives du méandre cultivent leurs différences. La plaine d'Elbeuf, industrialisée et urbanisée, a d'abord fait face aux terrasses alluviales à vocation agricole. Cependant, depuis la deuxième moitié du XXe siècle, d'importants bouleversements ont radicalement transformé le paysage.

Après la guerre, la France se dote d'une autoroute de l'ouest, l'A13, inaugurée en 1946, reliant Paris et la capitale normande. Le tracé de l'autoroute ignore la géographie de la vallée, et traverse grossièrement le méandre d'Elbeuf comme si ce méandre étroit si particulier était inexistant. Mais cette autoroute n'a pas uniquement eu des répercussions sur le paysage. Elle a déclenché le regrettable engrenage qui dessine piètrement, mais de façon récurrente, le paysage français : celui des zones d'activités attenantes aux infrastructures routières et ponctuées de ronds-points. Le cœur du méandre d'Elbeuf est littéralement devenu un espace de relégation, avec un centre commercial de la métropole, dénué de qualité d'aménagement, renforçant le sentiment de rejet, remplissant les « vides » laissés par les gravières.

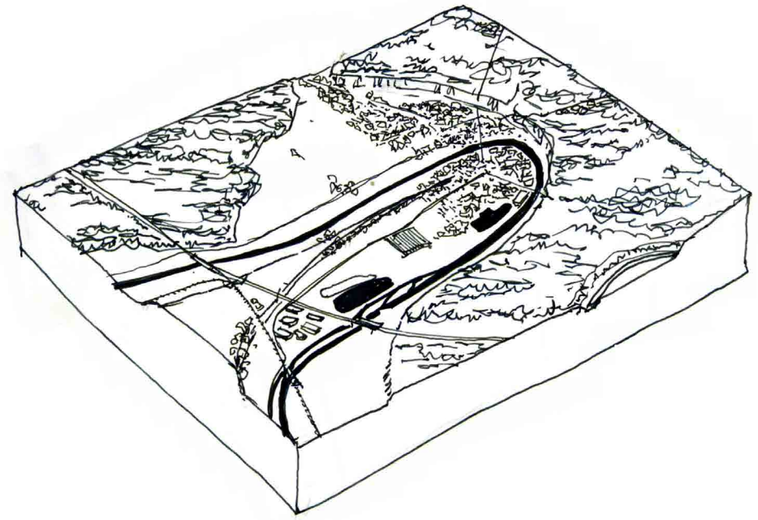

Le méandre d'Elbeuf © histoireelbeuf.com

Appropriation contemporaine du patrimoine industriel

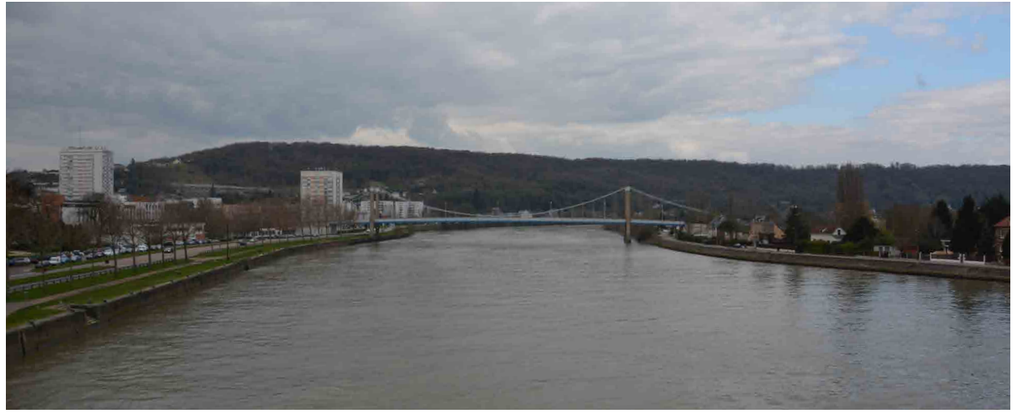

Les berges urbaines murées

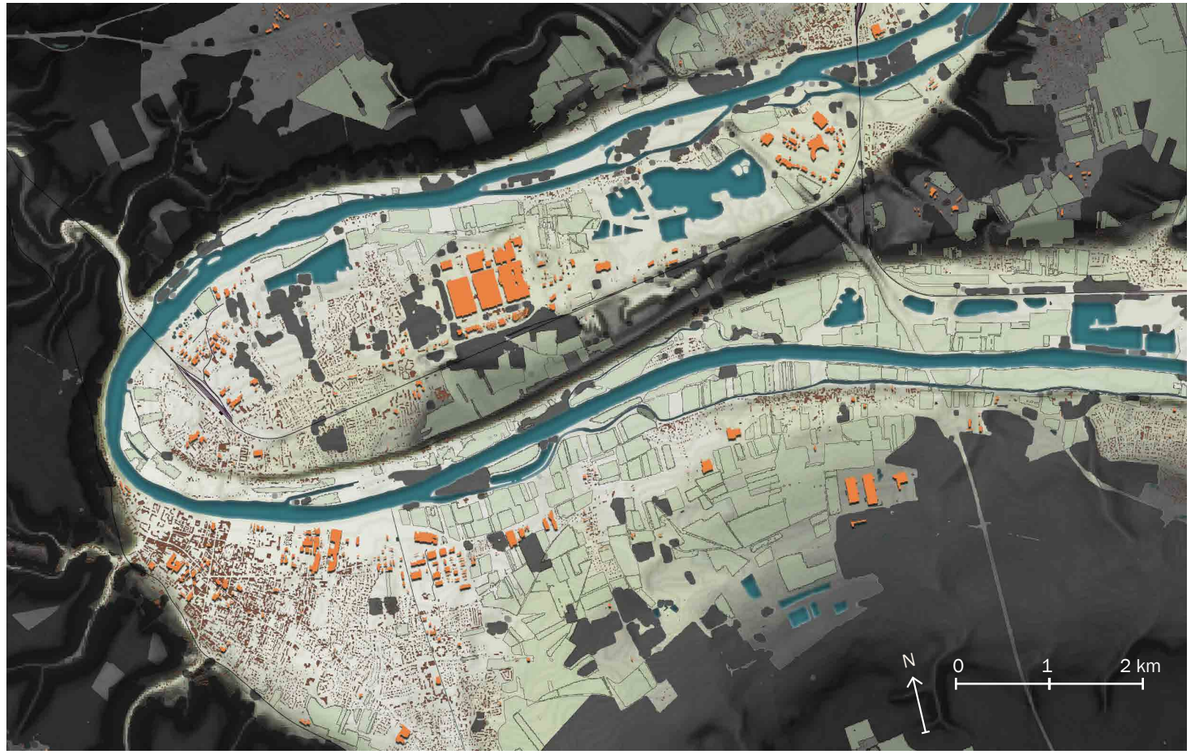

La boucle d'Elbeuf aujourd'hui

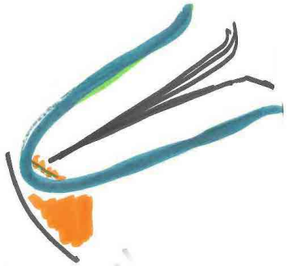

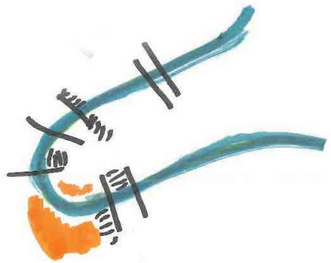

Faire ressurgir un relief nié (vue de gauche)

Utiliser la figure du courtil pour penser la ville (vue de droite)

La Seine Monument à Elbeuf : un relief à suivre, une ville à recoudre avec l'eau

Renforcer le caractère sauvage des Île inondables

Composer une mixité dans la zone commerciale de Tourville-la-rivière
Réduire la densité, souligner la géographie

Mise en réseau des gravières
Grand parc de loisirs filtro-épurant en lien avec le parc d'activités voisin

Promenade des quais à même l'eau

Parc inondable au cœurde la ville

Poursuivre les initiatives culturelles sur le patrimoine industriel

Esquisse de projet

Inscrire les toits de l'usine Renault dans une continuité de parcours avec le complexe sportif voisin
Inventer des parcours inédits, les toits comme belvédères

Renaturer les rives du fleuve

La zone industrielle, fabrique d'écoquartier hybride
dédensifier, reconvertir, habiter

- Seine - étang
- Espace sauvage laissé au fleuve
- Parc ou jardin lié à l'eau
- Agriculture séquanienne
- Parc alluvial d'activités
- Zones multifonctionnelles

III
3
a

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Elbeuf - La promenade des bords de Seine

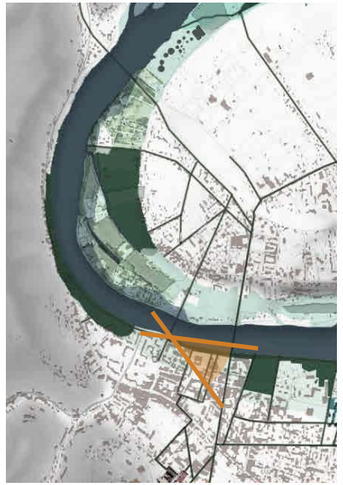

Vue actuelle ^
Exemple de projet >

Elbeuf - Le parc inondable

Vue actuelle ^
Exemple de projet >

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Elbeuf - Une zone commerciale au bord de l'eau

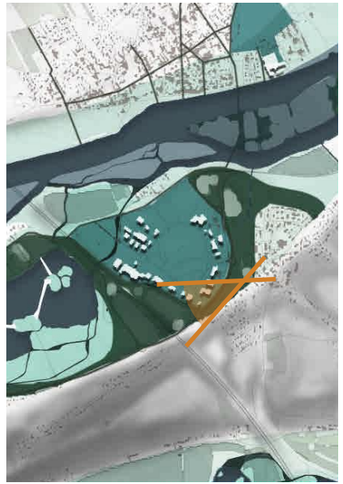

Vue actuelle >
Exemple de projet v

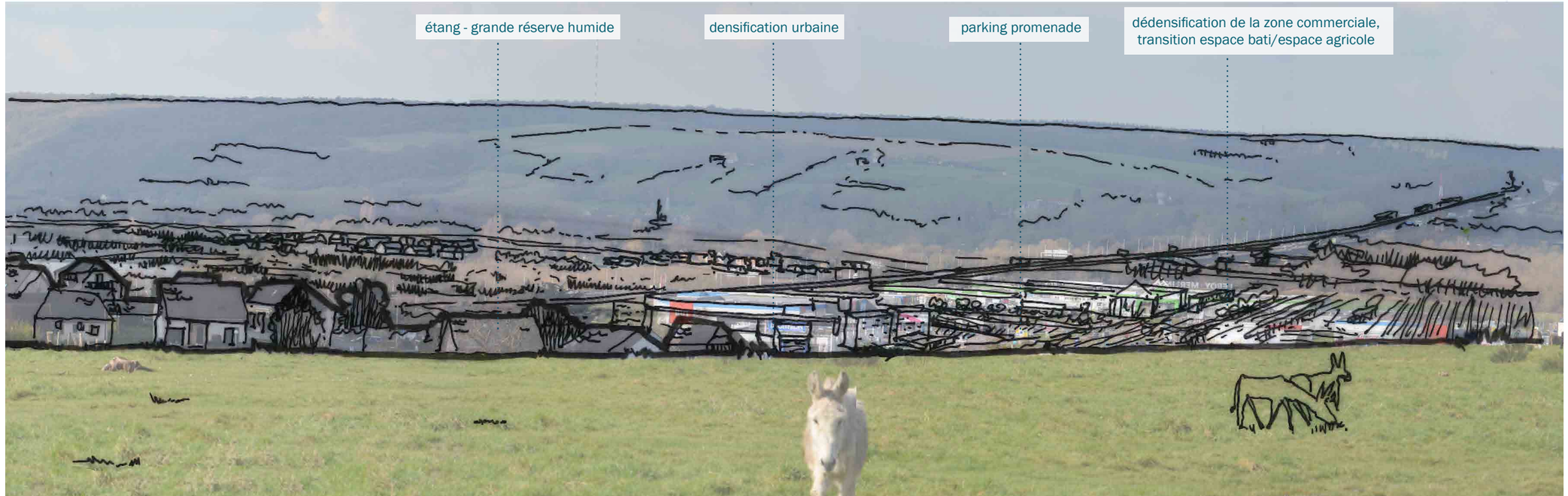

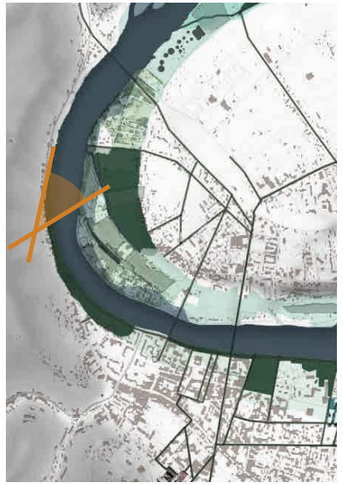

Elbeuf - Recoudre la ville avec l'eau

Vue actuelle >
Exemple de projet v

3.b - Gaillon, la reconquête de la Seine

La boucle de Gaillon est large et généreuse. La ville de Gaillon est implantée en pied de coteau à bonne distance du fleuve. Le château de Gaillon a une situation toute particulière, il est accroché sur une pointe du coteau dominant la plaine. Ce monument de la Renaissance entouré des coteaux boisés est emblématique du paysage de cette boucle. Il est un repère dans le paysage, visible depuis la rive opposée. On trouve deux typologies de relief de part et d'autre de l'édifice. Au sud du château, le coteau est découpé, adouci par les nombreux affluents de la Seine alors qu'au nord, le coteau est raide et boisé. Au XIXe siècle, la boucle de Gaillon apparaît très agricole, les paysans tirent parti des plaines alluviales. Aujourd'hui dans la plaine de Gaillon, les terres agricoles sont morcelées par l'urbanisation et les zones d'activités qui ont proliféré entre la ville et le fleuve. Les zones d'extraction de gravières ont aussi contribué au découpage du territoire, isolant les parcelles et condamnant certaines à la friche par manque d'accès ou de surface suffisamment rentable pour les agriculteurs. L'expansion urbaine a gagné la plaine mais aussi les coteaux au sud du château, extension de la ville possible par un relief moins brut grâce à l'érosion par les affluents. Ici, la vallée est marquée par une image encore « naturelle » du fleuve, les massifs forestiers la cadrent. Cependant les bords du fleuve sont peu accessibles, et le charme pittoresque de cette boucle pourrait rapidement péricliter si la progression urbaine sur la plaine n'est pas maîtrisée et si les zones commerciales poursuivent leurs dynamiques.

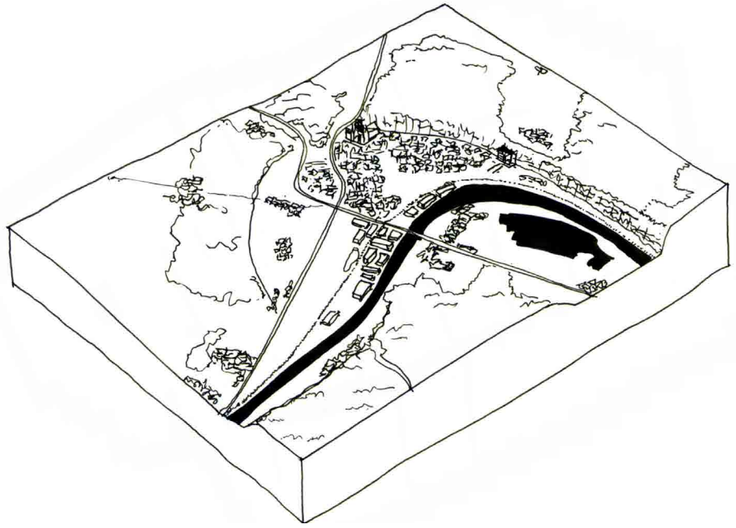

Le château de Gaillon © Michel Chéron

Vue depuis le château

Notre-Dame de la Garenne, Gaillon © François Comon

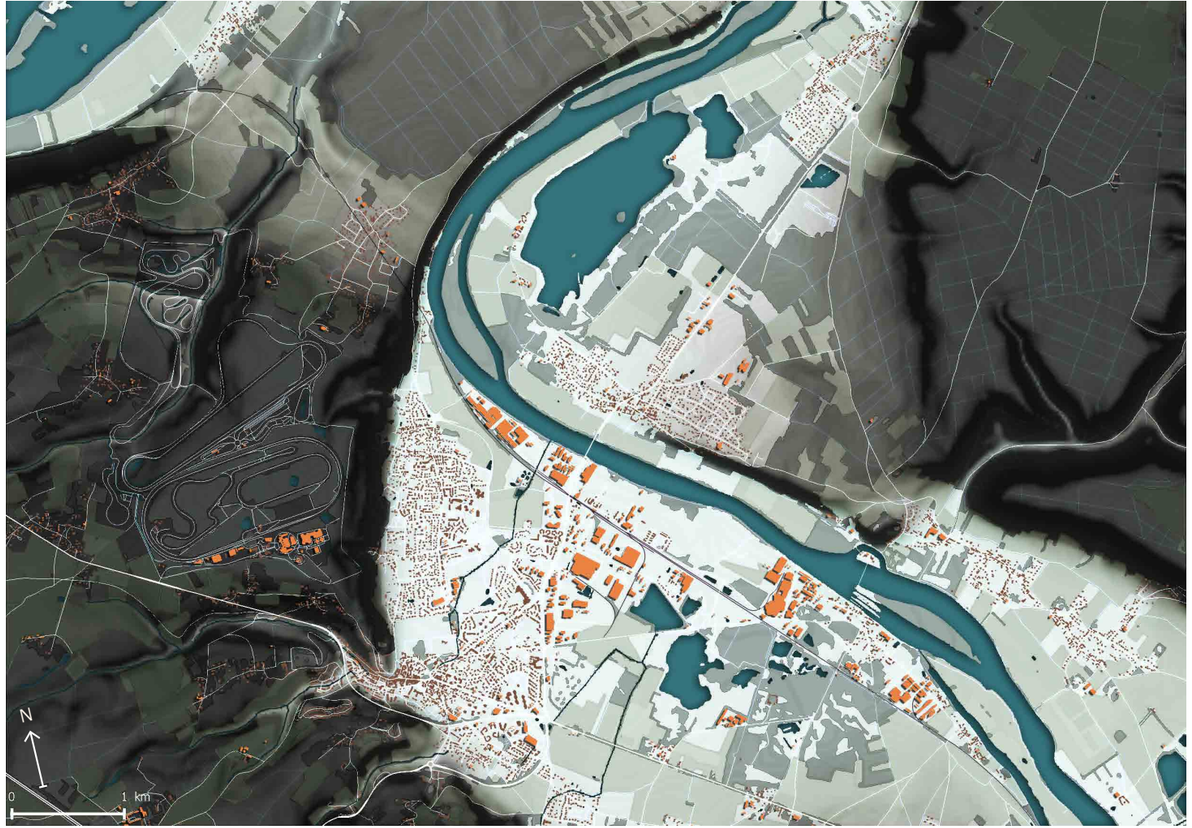

Le méandre de Gaillon aujourd'hui

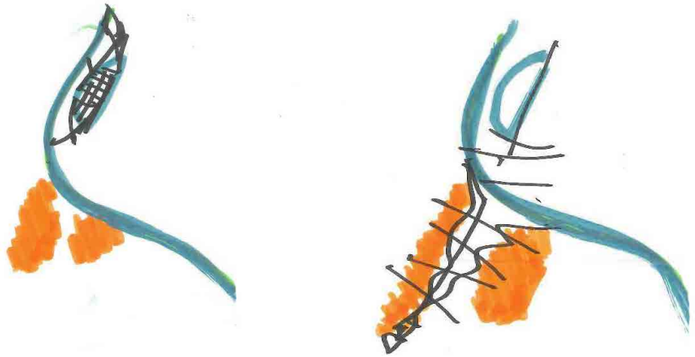

Intégrer les gravières au système fleuve (vue de gauche)

Lier la ville au fleuve par un espace public récréatif (vue de droite)

Gaillon, la Seine comme jardin de la ville

Parc inondable

Dérivation à faible débit de la Seine
Mise en réseau des gravières et système de phytoremédiation

Nouvelle filière énergie

Espace d'expansion des crues
et de phytoépuration
ripisylve et noue d'infiltration

Station d'épuration
diversifiée en phytoépuration

Gare SNCF de Gaillon, désserte
de la ville comme du fleuve

Agriculture séquanienne à
vocation périurbaine

Château de Gaillon, porte
d'entrée vers l'espace du fleuve

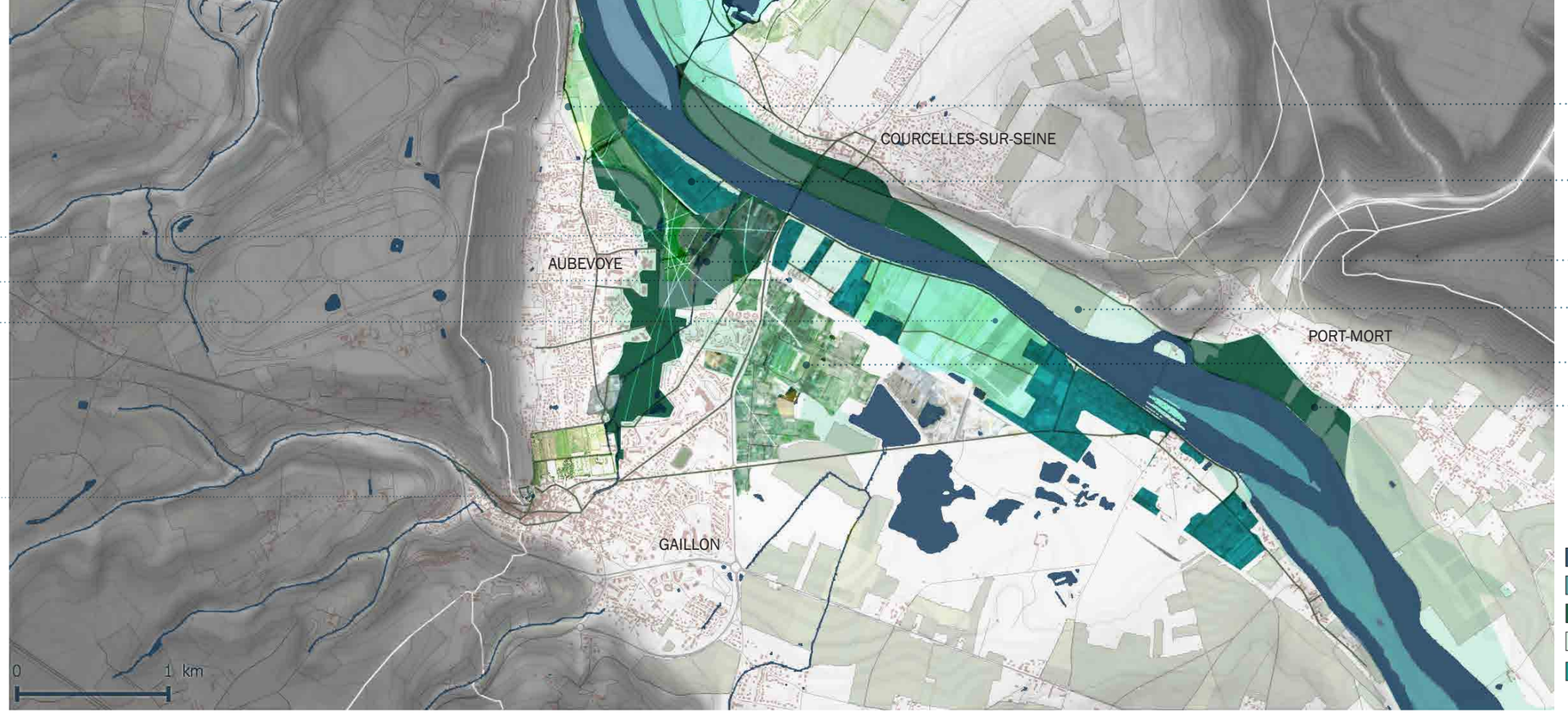

Continuum de promenades
Relier les GR de plateau avec les promenades
alluviales

Habiter au cœur de l'espace du fleuve
L'espace public au rythme du fleuve architecture
sur pilotis

Jardin séquanien

Prairie inondable

La zone industrielle, fabrique d'écoquartier hybride
Dédensifier, reconvertir, habiter

Parc inondable

Seine - étang
Espace sauvage laissé au fleuve
Parc ou jardin lié à l'eau
Agriculture séquanienne
Parc alluvial d'activités plurifonctionnelles

Esquisse de projet

III 3 b

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Depuis le château, un parc jusqu'au fleuve

Exemple de projet >
Vue actuelle v

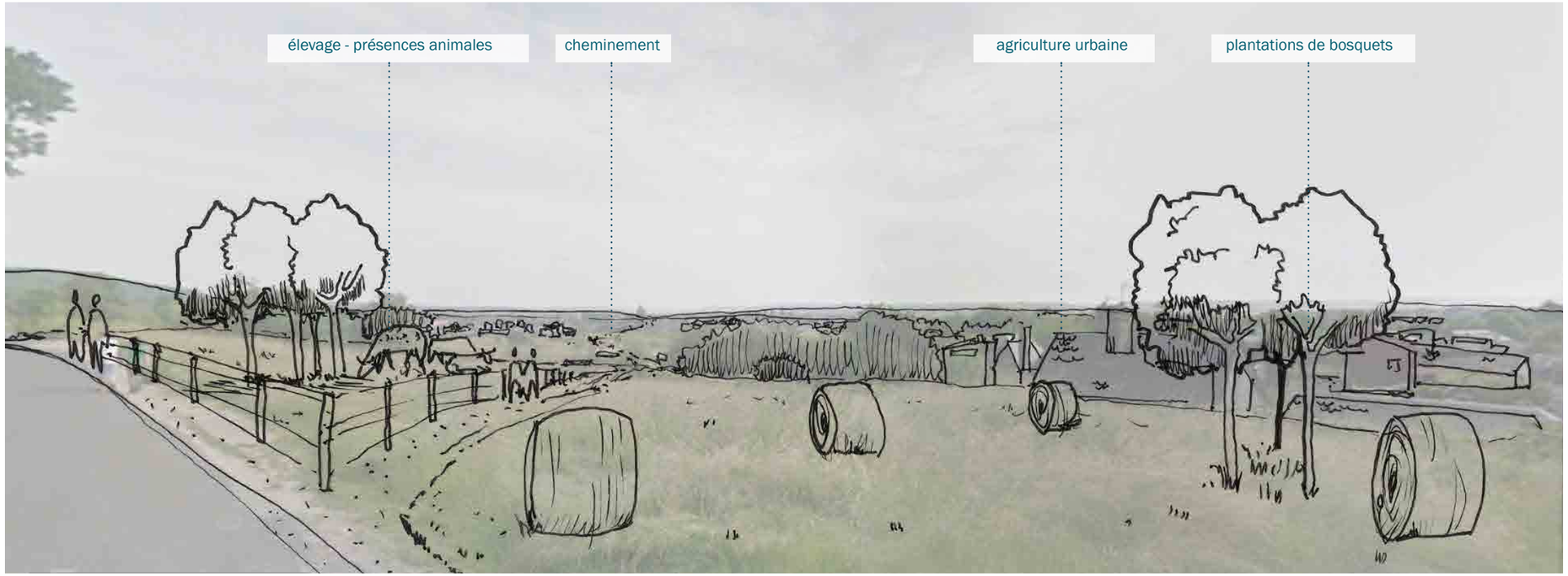

Un château replacé au cœur de sa ville

Exemple de projet >
Vue actuelle v

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Un parc agricole dans la ville

Exemple de projet >
Vue actuelle v

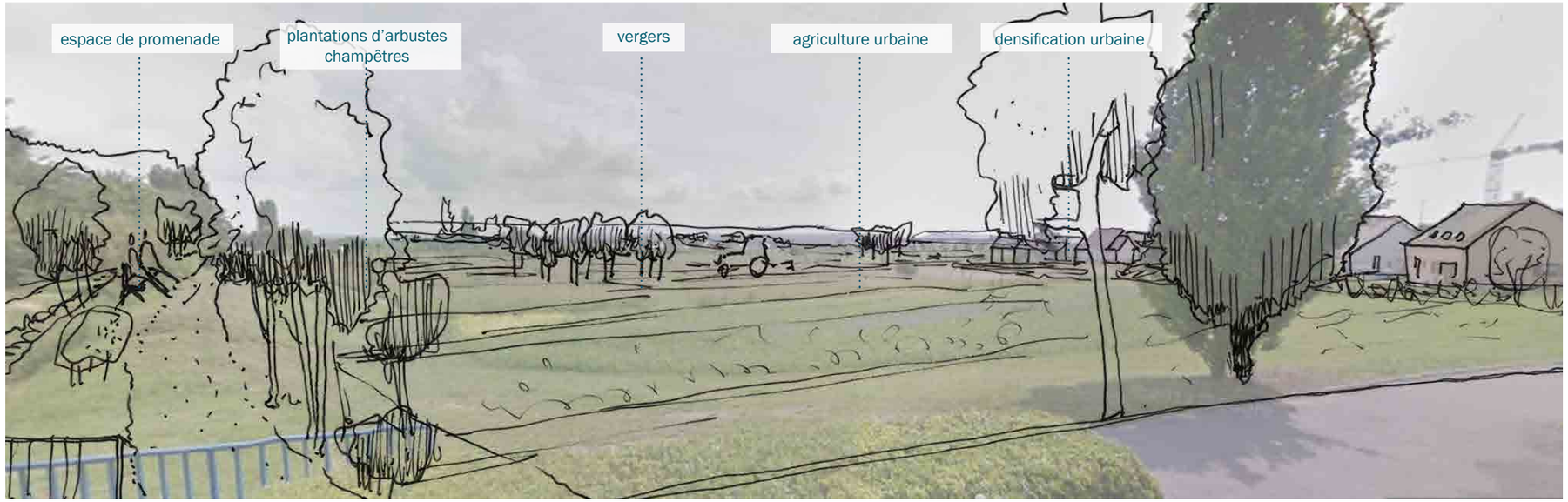

Joindre le fleuve

Exemple de projet >
Vue actuelle v

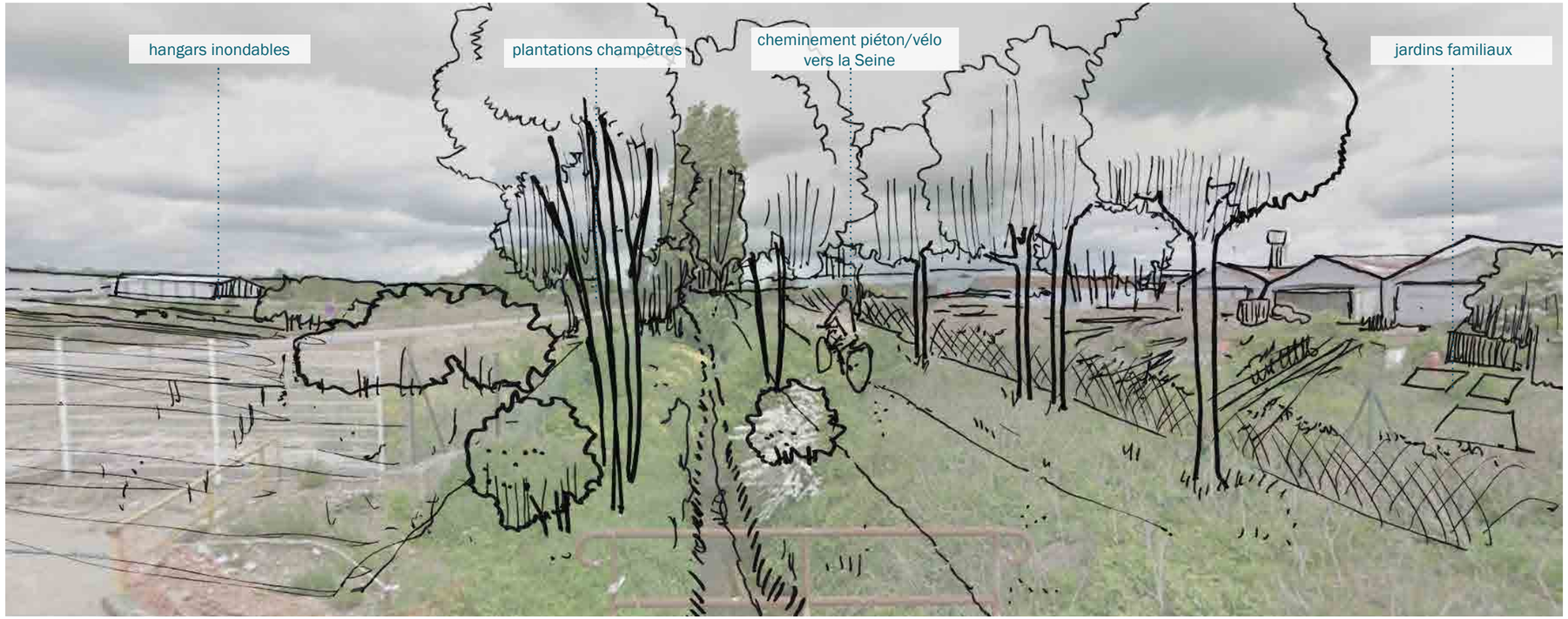

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Entre le fleuve et l'étang, un espace rural affirmé

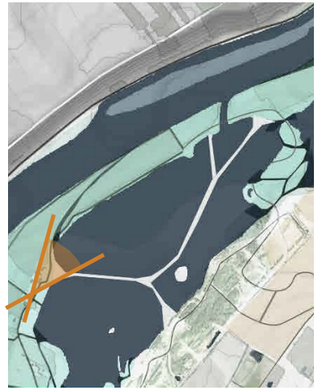

Exemple de projet >
Vue actuelle v

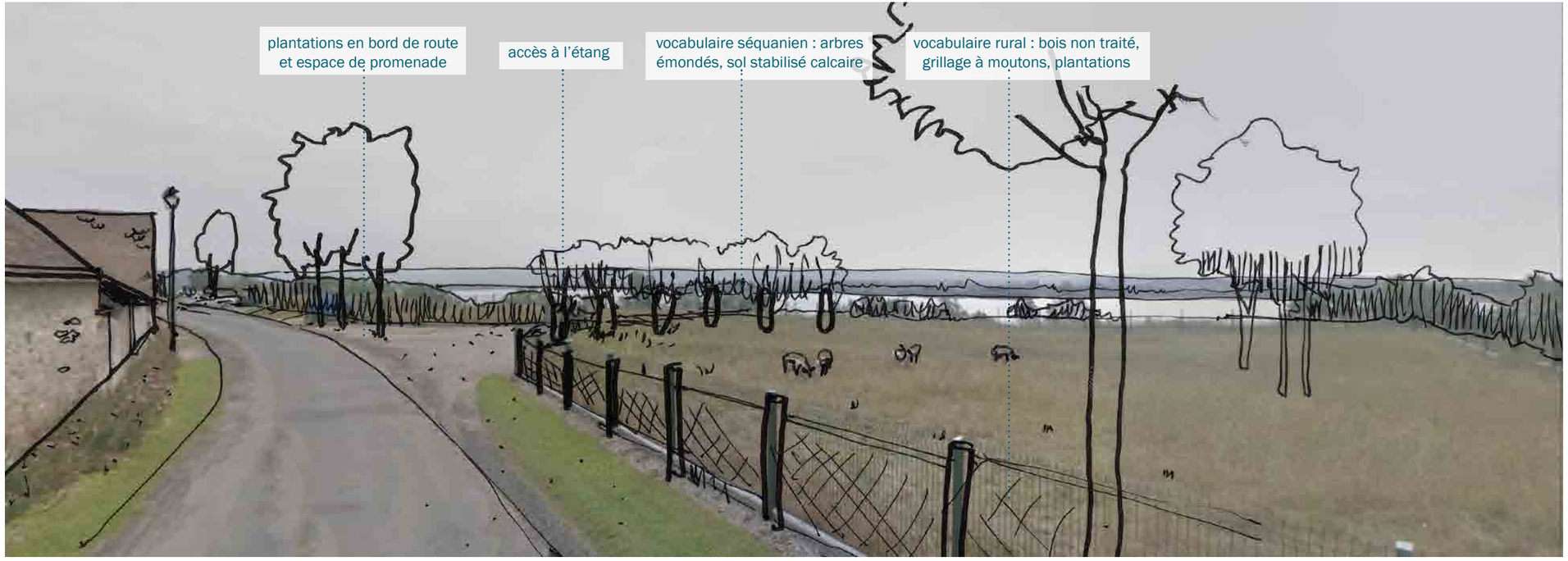

Un étang phyto-épurateur, lier la Seine à ses espaces humides

Exemple de projet >
Vue actuelle v

3.c - Porcheville, archipel industriel

Mantes-la-Jolie marque la fin de l'épaisse conurbation de la métropole parisienne où sont amarrées sur la Seine les villes d'Issy-les-Moulineaux, Neuilly-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Les Mureaux et Mantes-la-Jolie. Entre ces deux dernières, la centrale de Porcheville est une figure emblématique de la Seine. Ses deux cheminées de 220 m de haut élèvent leurs fumées bien au-dessus des falaises. La présence de la centrale est un véritable marqueur du paysage séquanien.

Ce territoire, stratégique du fait de sa proximité avec Paris, évolue très vite après la Seconde guerre mondiale avec la politique de décentralisation. Les industries fleurissent sur cet espace très bien raccordé au réseau d'infrastructures routières. S'y implante notamment l'usine Renault. Cependant, la dynamique urbaine en fait vite une zone de relégation : les zones d'activités nouvellement installées relient les villes entre elles en les coupant du territoire, rendant difficile la lecture du paysage. Néanmoins, on y décèle un vrai potentiel de projet. Les poches agricoles encore suffisamment présentes ainsi que des bords de Seine réappropriés avec des projets emblématiques comme la reconversion de la centrale EDF dont l'arrêt futur est maintenant officiel peuvent permettre un grand projet de paysage, qui redonnerait une cohérence et du sens au territoire. L'enjeu est de donner une qualité de vie, une centralité à ce site souvent réduit à « la périphérie ouest à 30 minutes de Paris », en s'appuyant sur le paysage de la Seine.

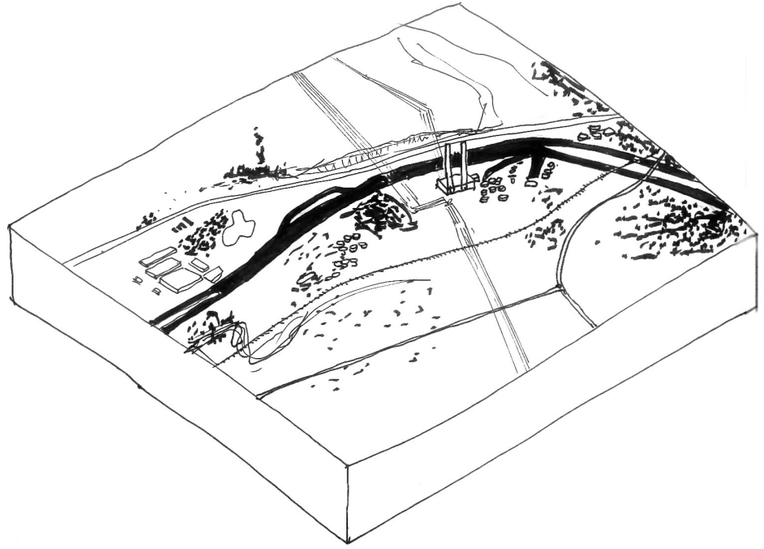

Chemin de halage, Porcheville © Éditions Launay

Berges industrialisées, Porcheville © Benoît Grimbert

Berges de la Seine privatisées, Porcheville © François Comon

Le méandre de Porcheville aujourd'hui

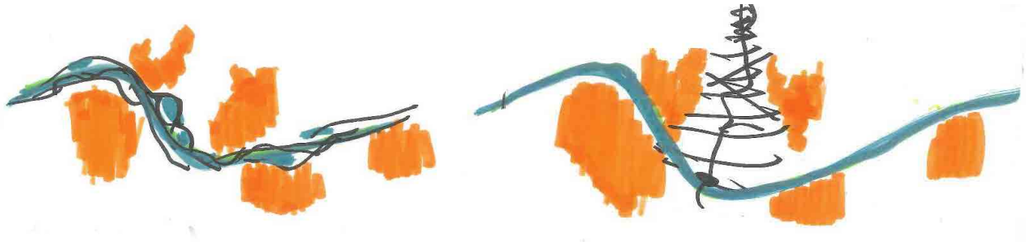

Tresser le fleuve et multiplier les berges (vue de gauche)

Un parc-affluent, large espace public et productif entre les villes (vue de droite)

Porcheville, la Seine principal espace public

Loisirs nautiques et baignade
Rendus possibles par la phytoremédiation dans les gravières
Redonner au bords de Seine une dimension récréative

Expansion de Mantes-la-Jolie
en quartier alluvial en lien avec la Seine

La zone d'activité, fabrique d'écoquartier hybride en bandeau entre Mantes-La-Jolie et Mantes-La-Ville
Dédensifier, reconvertir, habiter

Usine de Porcheville reconvertie

Étirer l'espace du fleuve dans les vallées annexes

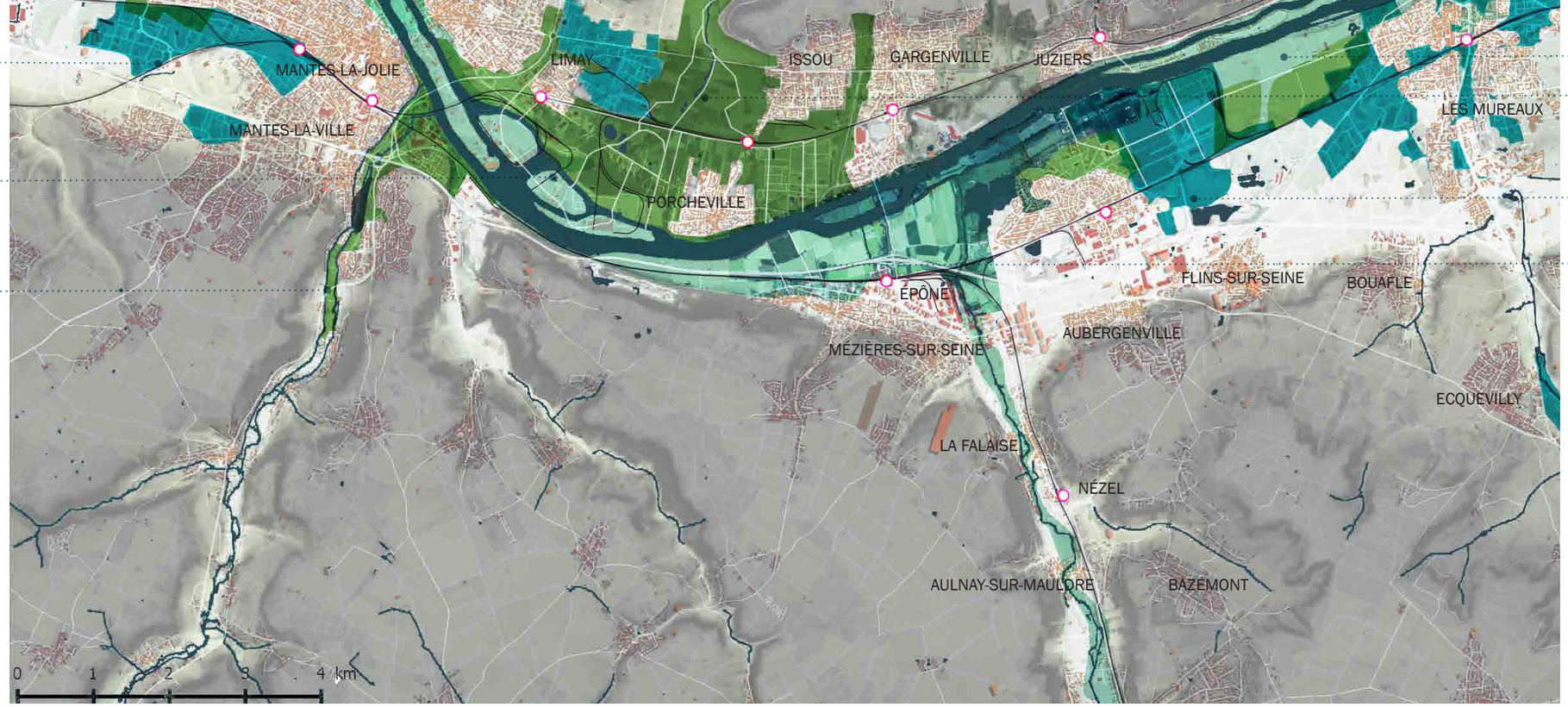

Prairie inondable

Le grand parc de la vallée aux Cailloux
Grand parc périurbain pour les Villes de Mantes, Limay, Porcheville, Gargenville, déployant l'espace du fleuve au coeur de la conurbation francilienne

Habiter au cœurde l'espace du fleuve
Se réapproprier les espaces autour des viviers d'emplois

Agriculture des bords de Seine à vocation périurbaine

- Seine
- Parc ou jardin lié à l'eau
- Agriculture séquanienne
- Parc alluvial d'activités plurifonctionnelles

Esquisse de projet

LA LIBERTÉ DU PAYSAGE MONUMENT

Une mise en scène du fleuve et de l'industrie

Exemple de projet >
Vue actuelle v

Des interstices productifs

Exemple de projet >
Vue actuelle v

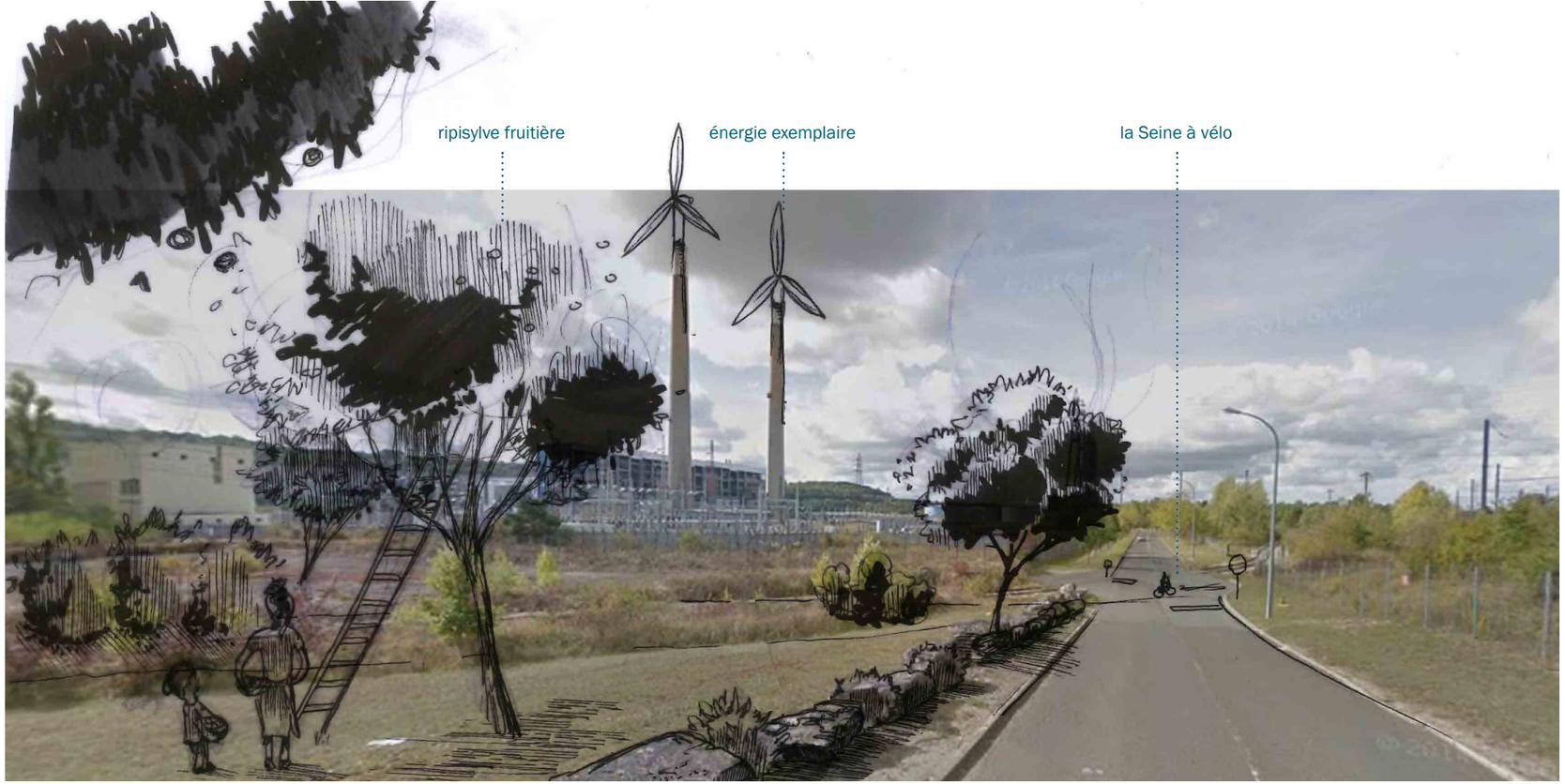

3.d - Port Jérôme, la rencontre du métal et de l'eau

Le paysage de l'estuaire est caractéristique de cette Seine à plusieurs visages et de ses paradoxes. Le territoire est marqué par l'immense raffinerie de Port Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon, mise en service en 1933 et pouvant traiter 226 000 barils par jour. Face à ces cathédrales d'acier et de feu, on trouve le Marais Vernier, qui défend l'image d'Épinal d'une agriculture qui se dit traditionnelle, avec ses chaumières d'antan. La volonté d'étendre Port Jérôme soulève la question de la capacité des espaces sensibles de l'estuaire à accueillir de plus en plus d'industries pétrochimiques.

Celles-ci étant peu délocalisables, il faut établir un dialogue entre la Seine estuarienne et l'industrie, trouver de nouvelles stratégies d'implantation laissant des espaces d'expression au fleuve, retrouver une réciprocité entre l'homme et le fleuve sur un territoire privatisé, utilisé par les industriels. Ce paysage atypique possède de véritables qualités plastiques, pouvant être le support de promenades atypiques, comme une « route des cheminées », en attendant une reconquête complète de ce paysage de fer par un estuaire post-pétrole.

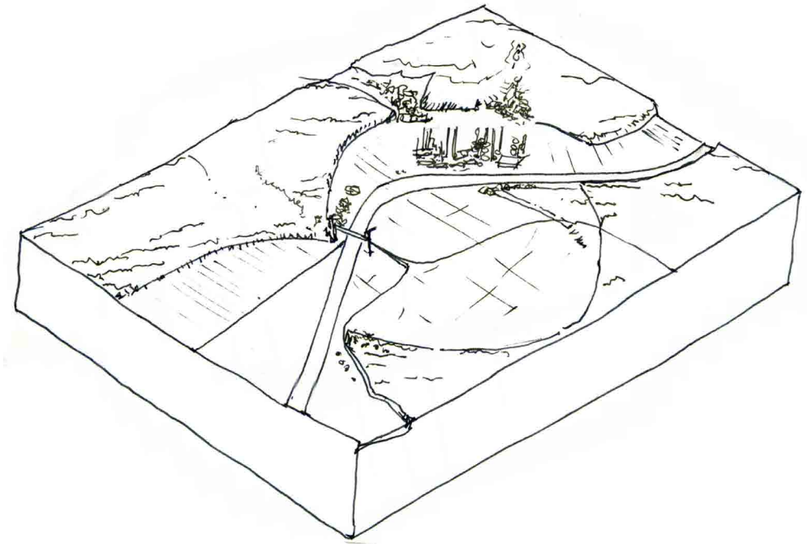

Cathédrale d'acier et de feu, à l'odeur prégnante

Lit majeur industrialisé, Port Jérôme © Paris-Normandie

Vue depuis Quillebeuf

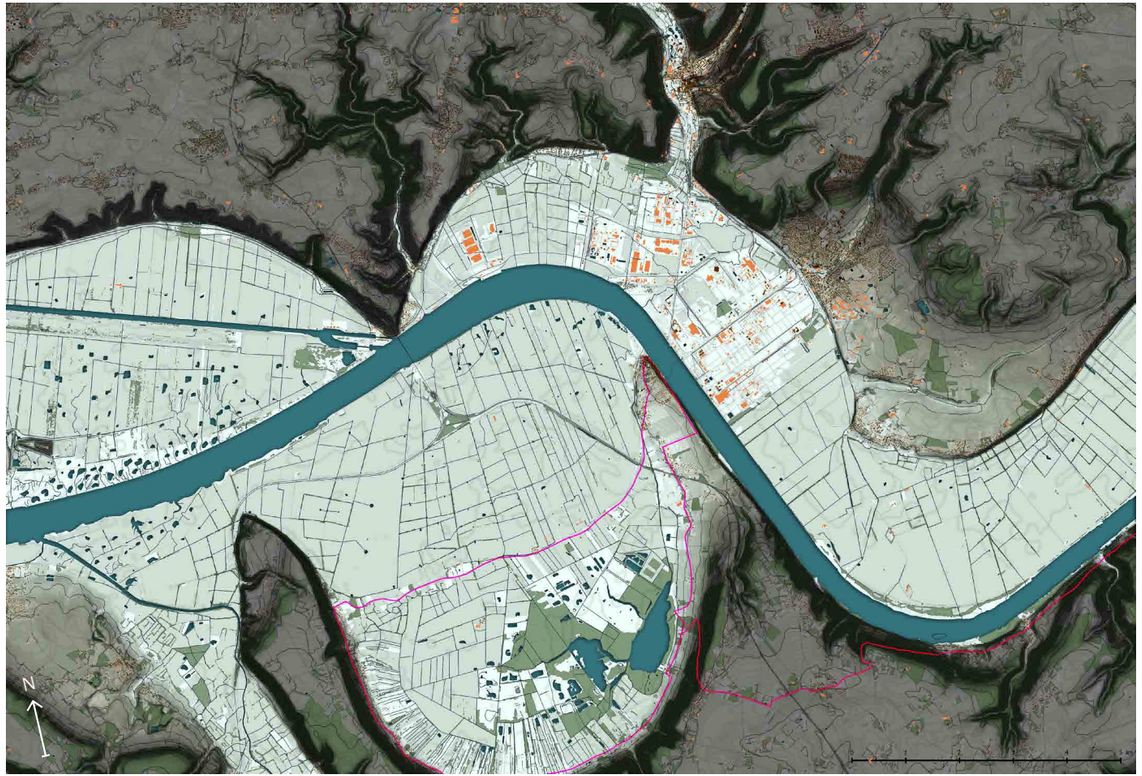

Le méandre de Port Jérôme aujourd'hui

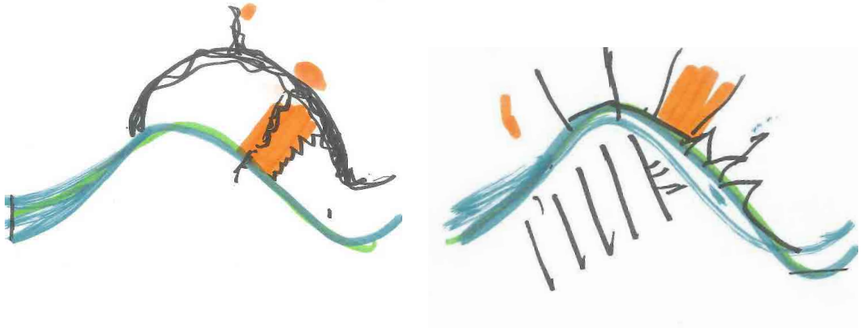

Faire ressurgir un relief nié (gauche)

Utiliser la figure du courtil pour penser l'industrie (droite)

Port Jérôme, une nouvelle image de l'industrie fluviale

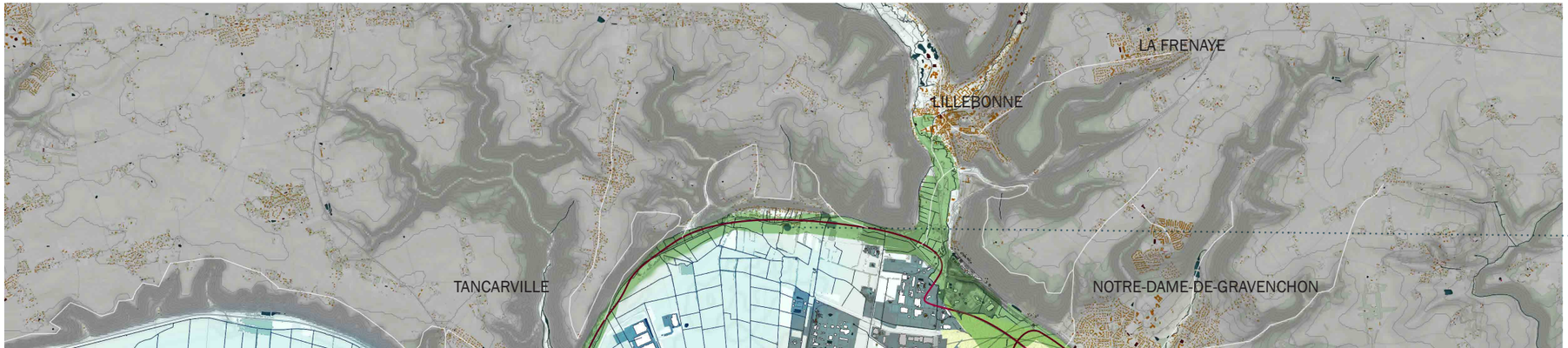

Des circulations douces et plantées reliant les villes les vallées
Découverte de l'estuaire par la mobilité

La route des cheminées

La route des chaumières

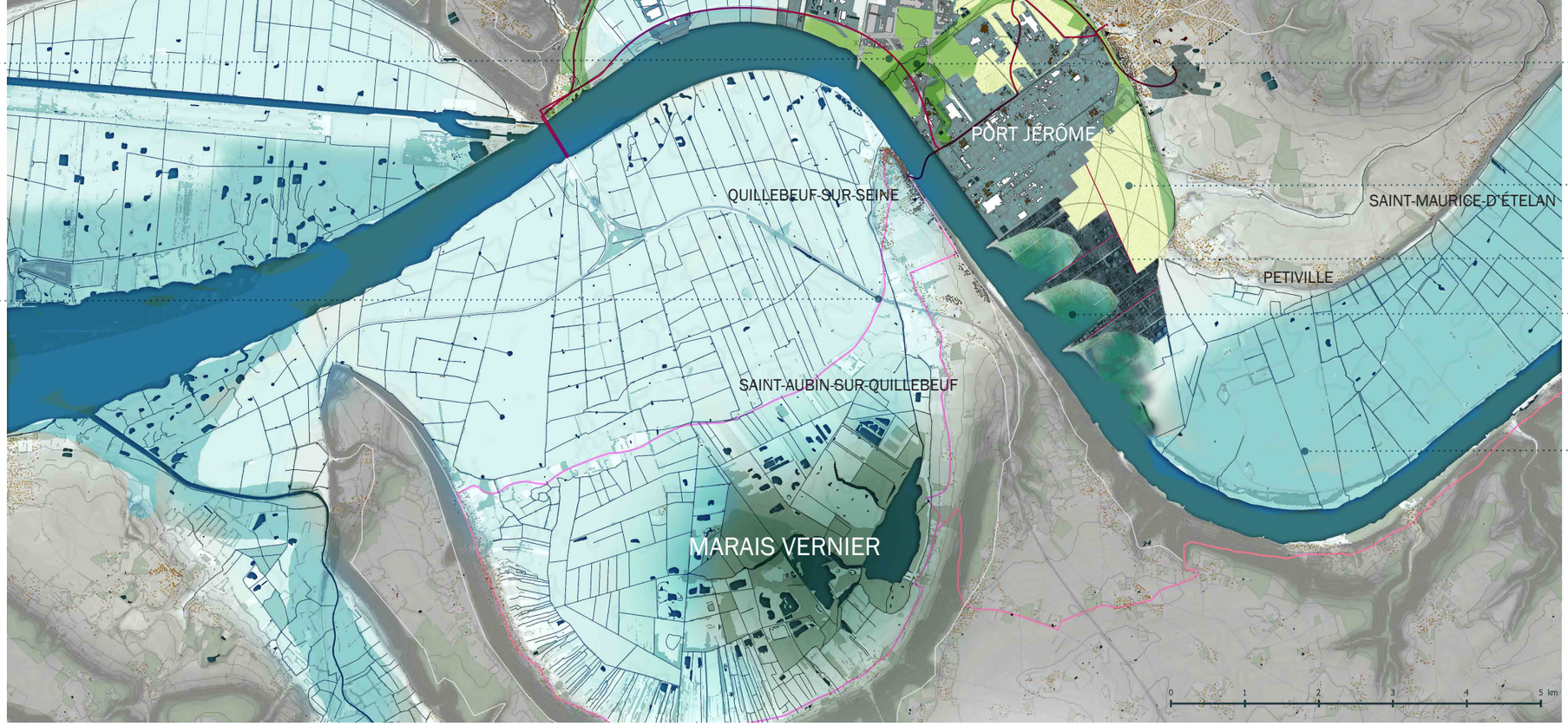

Clef de voûte du Port Jérôme, un espace de promenade pour faire découvrir cet espace insolite au grand public

Anticiper l'avenir post-pétrole de Port Jérôme
La filière miscanthus fait un écrin de verdure au-delà duquel se détachent les cheminées

L'extension de Port Jérôme : une nouvelle stratégie d'implantation, perpendiculaire à la Seine, offrant un dialogue détonant entre espace humide et port industriel

Espace d'expression de la végétation séquanienne
Une rypisylve mettant en scène les cheminées du port

Espace d'expansion des crues rythmant les pratiques de ses espaces

- Seine - étang
- Espace humide laissé au fleuve
- Parc ou jardin lié à l'eau
- Agriculture séquanienne
- Parc alluvial d'activités plurifonctionnelles
- Agriculture énergétique (taillis à courtes rotations, miscanthus...)

Esquisse de projet

La Seine est un système pluriel et entier, l'homme y a sa place mais il ne peut se placer indéfiniment à contre-sens du fleuve et de ses logiques. Le projet Seine, Monument Libre propose une vision à la grande échelle qui induit de nouvelles attitudes à adopter à la petite échelle. Les différentes postures et stratégies adoptées ne sont pas dissociables les unes des autres car elles fonctionnent en synergie autour d'un seul chef d'orchestre, la Seine. C'est un réseau hiérarchisé d'interventions qui, celles-ci mises bout à bout, redonne l'ampleur du paysage du fleuve et le réinscrit dans les dynamiques en œuvre, qu'on se place du point du vue du simple pêcheur ou de celui d'une métropole mondiale.

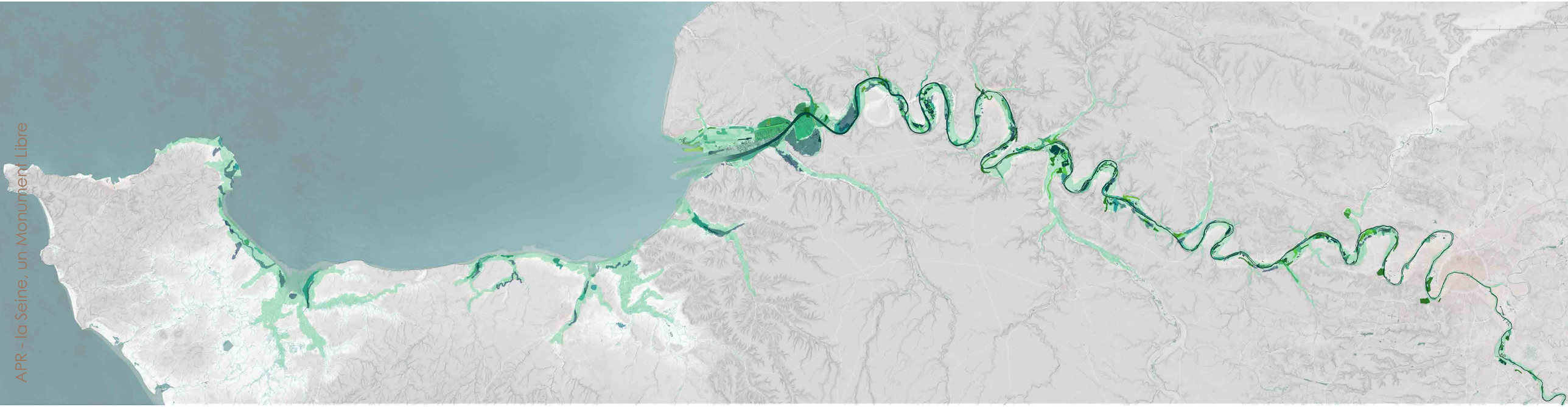

Conclusion

La Seine est un axe de réflexion clé autour duquel convergent des problématiques multiples. Cet atelier pédagogique régional nous a permis d'observer, d'étudier le territoire de la Seine avec distance et esprit critique sur les développements humains en œuvre à toutes les échelles. On observe la difficulté de porter un regard objectif sur un territoire si grand et si complexe, dont le sublime dissimule la fragilité.

Les enjeux liés à la thématique de l'usage du fleuve sont sensibles. Les pratiques inhérentes au fleuve apparaissent largement liées aux contextes économique, urbanistique et social. La Seine entretient un rapport intime avec la ville, marqué par trois moments : la phase du commerce, celle de l'industrie, et celle de la tertiarisation. Les éléments aujourd'hui reconnus comme grandioses sont souvent ceux qui résultent d'une longue tradition d'implantation, liée au bon sens, aux savoir-faire vernaculaires, aux contraintes d'une géographie dictant ses souhaits aux hommes. Ces milieux sont maintenant embellis, idéalisés, patrimonialisés, d'autant plus qu'ils sont les marqueurs d'une époque révolue. Avec l'industrialisation, les espaces de la vallée ont pu survoler la géographie, tirer des lignes entre les boucles, tisser les villes sur une nouvelle trame répondant à des logiques de développement, d'économie de temps et de moyens, de rentabilité. Peu à peu, le fleuve est soupesé selon ces logiques, et finit par être oublié, sauf lorsque le tourisme en fait un cadre à contempler. Peu à peu, la capacité limitée de l'espace de la vallée ne suffit plus à supporter l'augmentation exponentielle de nos besoins d'espace. On entre dans des logiques de périphérisation, de ghettoïsation, et « d'espaces de compensation », où une patrimonialisation contrebalance une occupation permissive des grandes industries.

Le CPIER porte un regard, à l'échelle du fleuve, sur l'espace engendré aujourd'hui. Par ce recul pris par rapport aux aménageurs, aux projets locaux, il permet de faire valoir le paysage comme condition à l'élaboration d'un projet pour l'avenir de ce territoire. C'est la vision de la Seine comme Monument Libre. Elle propose d'inscrire le fleuve dans l'écosystème urbain et la ville dans l'écosystème du fleuve. La Seine, perçue comme force créatrice de vie, permet un nouveau regard sur la vallée

et son fleuve en tant qu'espaces à part entière, où il est possible de faire cohabiter ses acteurs.

Dans ces espaces sectorisés, morcelés, où chacun s'approprie la berge en occupant la vallée, nous comprenons comment le fleuve peut faire lien, comment la ville se tisse avec la géographie, en laissant une liberté au fleuve.

Les projets de paysage doivent se positionner par rapport à ce Monument Libre, en utiliser les formes, en suivre les méandres, en réinventer les systèmes utilisés depuis longtemps pour drainer, irriguer, habiter hors de la zone de crue, laisser l'eau pénétrer. Les courtils, les gabions, les villages-rue suivant le fleuve, les densités des thalwegs annexes, ces implantations suivent la géographie de la vallée et s'y intègrent. S'entremêlent à l'eau des espaces publics qui rendent au fleuve une lisibilité.

Mais c'est aussi une nouvelle vision du territoire qui s'imagine dès maintenant : par une attention aux paysages spécifiques de la vallée, nous pouvons concevoir la Seine comme vallée nourricière, produisant ses propres ressources, et dont la valeur vient de sa diversité et des espaces accueillants qu'elle propose. La Seine Monument Libre fait ainsi écho aux problématiques mondiales de développement durable. Cette attention accordée au paysage fait entrer la vallée de la Seine dans une nouvelle phase de développement, une vision plurielle, une attention toute particulière à la dimension paysagère et écologique, mais aussi à l'approche culturelle et sociale qui doivent œuvrer de concert avec le visage industriel et économique de la vallée de la Seine.

Penser le territoire Seine, c'est aussi comprendre ses connexions avec les paysages qu'il touche et dessert. Les plateaux d'abord : comment faire de ces espaces des moteurs de développement du territoire ? C'est aussi penser la Seine amont : pourquoi Paris serait-il le seuil entre deux Seine ? Ne faut-il pas au contraire lier la Haute et la Basse vallée, en imaginant des projets à l'échelle de tout son bassin versant ? Il en est de même pour tout l'arrière-pays bas-normand. Nous avons effleuré les problématiques littorales sans nous y arrêter, mais il serait intéressant de mettre en lumière les enjeux de la « Baie de Seine », au regard de cette vision à l'échelle du bassin versant de la Seine.

Dans une négociation constante entre la demande économique croissante et les préoccupations liées à notre environnement et nos modes de vie futurs, la Seine, paysage monument, Monument Libre, dispose de toutes les cartes pour faire tenir, d'un bout à l'autre, un territoire de diversités, d'expérimentations, d'exemplarités, exaltant les regards, nourrissant la culture du paysage vivant.

Les documents graphiques dont les sources n'ont pas été mentionnées ont été produits par les auteurs.

Les cartes ont été réalisées sur les bases IGN - BD alti - BD topo - RGP 2012

Bibliographie

I- Paysages :

BORIE Alain, MICHELONI Pierre, PINON Pierre. *Formes urbaines et sites de méandres.* G.E.F.A.U., C.O.R.D.A, 1976, 449p.
MARCEL Odile (sous la direction de). *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu.* Éditions Champ vallon, Les cahiers de la compagnie des paysages, 2008, n°5.
PERNET Alexis. *Le grand paysage en projet, histoire, critique et expérience*. Éditions Métispresses, 2014.
DEWARRAT Jean-Pierre, QUINCEROT Richard, MARCOS Weil, BERNARD Woeffray. *Paysages ordinaires*. *De la protection au projet.* Éditions Mardaga, 2003, 96p.
PINON Pierre, LEMAITRE Pascal. *Patrimoine fluvial : Canaux et rivières navigables*. Nouvelles éditions Scala, 13 novembre 2009, 255p.

II- Les paysages de la basse vallée de la Seine :

Agence FOLLÉA GAUTIER, FOLLÉA Bertrand, GAUTIER Claire. *Atlas des paysages de la Haute-Normandie. Partie 1 : connaître.* France : Agence FOLLÉA GAUTIER, 2010, 204p.
Agence Horizons, IAURIF, SEGESA, APE. S*chéma départemental des paysages. Phase I : Diagnostique paysager de la Seine Maritime*. France, 2000, 179p.
Agence Horizons, IAURIF, SEGESA, APE. *Schéma départemental des paysages. Phase II : Propositions d'axes généraux de réflexion et d'intervention, Identification de rôle potentiel du conseil général.* France, 2000, 81p.
Atelier vert Latitude. *Document d'orientation et de gestion du site classé de la boucle de Seine dite de Château-Gaillard. Partie 1 : État des lieux et diagnostique du sit*e. France, DREAL HN, 2014, 99p.
Atelier vert Latitude. *Document d'orientation et de gestion du site classé de la boucle de Seine dite de Château-Gaillard. Partie 2 : Plan paysager de référence.* France, DREAL HN, 2014, 27p.
Atelier vert Latitude. *Document d'orientation et de gestion du site classé de la boucle de Seine dite de Château-Gaillard. Partie 3 : Orientation de gestio*n. France, DREAL HN, 2014, 53p.
Atelier vert Latitude. *Document d'orientation et de gestion du site classé de la boucle de Seine dite de Château-Gaillard*. Partie 4 : Étude des secteurs à enjeux. France, DREAL HN, 2014, 41p.
Atelier TICHO. *Document d'orientation de gestion du site classé de la boucle de Roumare, Plan paysager de référence.* France, DREAL Haute-Normandie, 2015, 20p.
Atelier TICHO. *Document d'orientation de gestion du site classé de la boucle de Roumare, Diagnostique, bilan de l'évolution et définition des enjeux*. France, DREAL Haute-Normandie, 2014, 89p.
BLAISE Marc, LECUYER Mathilde. Atelier des paysages. *Diagnostic paysager pour le renouvellement de la charte du Pnr des Boucles de la Seine Normande.* France, Pnr des Boucles de la Seine Normande, 2010, 139p.

CEREMA. *Analyse synthétique du critère historique pour l'étude préalable au classement de site du site de la presqu'île de Jumièges.* France, Direction territoriale Normandie-Centre, 2015, 83p.
CEREMA. *Classement du Marais Vernier, Délimitation du périmètre.* France, Direction territoriale Normandie-Centre, 2015, 95p.
DREAL Haute-Normandie. *Bilan des sites inscrits de la rive sud de l'Estuaire de la Seine.* France, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2010, 77p.
DREAL Haute-Normandie. *Étude préalable au classement du Marais Vernier et des marais de l'Estuaire*. France, Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. 2012, 100p.
FOUSSARD Valérie, GIP Seine-Aval. *Évolution morphologique d'un estuaire anthropisé, de 1800 à nos jours*. Partie 2.3, Fascicules Seine-Aval. Seine-Aval, 2010, 44p.

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. *Charte 2013-2025 du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande*. France, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, 2014, 129p.
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. *L'essentiel résumé de la charte 2013-2025 du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.* France, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, 2013-2015, 19p.
SAUMUR Ingrid. *De Paris au Havre : Voyage en Seine*. France : TPFE Ingrid Saumur, 2009, 150p. (Centre de documentation ENSP Versailles)

III- Projets en cours :

Agence Antoine Grumbach & Associés. *Seine Métropole, Paris Rouen Le Havre, Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne.* France, Archibooks, 2009. 191p.
APUR, AUCAME, AUDAS, AURBSE, AURH, IAU Île-de-France. *Cartographie du territoire et des projets.* 10p.
Paysage actualité et Cité de l'architecture et du patrimoine. « *La ville fertile ».* France, Paysage actualités, 2011, Hors-série, 87p.
EPF Normandie. *Rapport de l'étude recensement des friches en vallée de la Seine*. Fiche projet 6.3. France, Grande Seine 2015, 18p.
EPF Normandie. *Recensement des espaces d'activités en friche en vallée de la Seine*. France, Grande Seine, 2012, 4p.
Ministère de la culture et de la communication, Cité de l'architecture et du patrimoine. *Grand Paris, Les scénarios des dix architectes*. France, Le Moniteur, 2010. 38p.
Délégation interministérielle au développement de la Vallée de le Seine, Régions Normandie et Île-de-France. *Schéma stratégique Vallée de la Seine, Un projet de développement à l'horizon 2030*. France, 82p.

IV- La Seine :

DUPUIS-TATE Marie-France, FISCHESSER Bernard. *Rivières et paysages.* France, Éditions de la Martinière, 2003, 343p.
LOGERAIS Vanessa. *Pour une nouvelle génération de ports dans la ville, Répertoire des bonnes pratiques. Sable en Seine.* France, Ports de Paris, 2013, 77p.
VERSTEEGH Pieter. *Méandres, penser le paysage urbain.* Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, 192p.
GIP Seine-Aval. *Contextes climatique, morphologique & hydro-sédimentaire : La marée dans l'estuaire de la Seine.* 2012.

V- Zones humides :

ALARD Didier, BOURCIER Alban, BUREAU Fabrice, LEFEBVRE Dominique, MESNAGE Valérie, POUDEVIGNE Isabelle. *Zones humides de la basse vallée de la Seine.* Ifremer, 2002, 36p.

Quelques acronymes rencontrés...

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine (Établissement public assurant la mise en œuvre et le financement des PNRU)

APR : Atelier pédagogique régional

APUR : Atelier parisien d'urbanisme (bureau d'étude public)

AUCAME : Agence d'yrbanisme de Caen métropole (bureau d'étude public)

AUDAS : Agence d'urbanisme et de développement de la Seine aval (bureau d'étude public)

AUE : Architectes et urbanistes de l'État

AUEC : Architectes et urbanistes de l'État en chef

AURH : Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (bureau d'étude public)

AURBSE : Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (bureau d'étude public)

BEDD : Bureau environnement et développement durable, bureau au sein du SECLAD où se trouve l'unité sites et paysages de la DREAL HN

BOAMP : Bulletin officiel des annonces des marchés publics

CDAC : Commissions départementales d'aménagement commercial

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CIFRE : Conventions industrielles de formation par la recherche

CPIER : Contrat de plan inter-régional État-régions

CRT : Comités régionaux du tourisme

DADD : Direction de l'aménagement et du développement durable

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DATM : Département atelier des territoires et métropoles

DDT : Direction départementale des territoires

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DDPP : Direction départementale de la protection des populations

DIDVS : Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DRIEA : Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (= DREAL IdF)

DTS : Département des territoires stratégiques, au sein du service aménagement (SA) de la DRIEA (DREAL IDF)

EPAMSA : Établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitations agricoles (FNSEA / FRSEA)

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitations agricoles (FRSEA / FDSEA)

FRSEA : Fédération régionale des syndicats d'exploitations agricoles (FNSEA / FDSEA)

GIP Seine Aval : Groupement d'intérêt public

GPMR : Grand port maritime de Rouen

GPMH : Grand port maritime du Havre

HAROPA : Havre Rouen Paris (HARbour Of PAris)

IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme (Bureau d'étude public en Île-de-France)

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites

ICPE : afin de prévenir les pollutions, les risques industriels et agricoles, le code de l'environnement précise la réglementation dont la mise en œuvre relève, au plan local, du Préfet. Les services de l'État ont pour mission principale, sous

l'autorité du préfet, de contrôler les activités industrielles et agricoles susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement dans le cadre de la réglementation sur les « installations classées pour la protection de l'environnement ».

IDC : Issu du corps des AUE

IdF / IF : Île-de-France

IGADD : Inspecteur général de l'administration du développement durable

ISEL du Havre : école d'ingénieurs et université du Havre

LNPN : Ligne nouvelle Paris-Normandie (SNCF)

LRBA : Laboratoire de recherche balistique et aérodynamique (ancien site du Ministère de la défense, à Vernon (27))

MAPAM : Loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles

NQU : Nouveau quartier urbain

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (offre de services partenariale qui propose ingénierie et aides financières pour favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé urbain. C'est une convention signée entre l'État, l'ANAH et la collectivité contractante. Durée de 3 à 5 ans.

PARM : Plan d'accompagnement au report modal

PIREN : Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement de la Seine

PLU : Plan local d'urbanisme

PME : petite et moyenne entreprise

Pnr : Parc naturel régional

Pnr BSN : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

PNRU : Programme national de rénovation urbaine

PSN : Paris Seine Normandie

SA : Service aménagement (collectivité territoriale)

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SHON : Surface hors œuvre nette

SHOB : Surface hors œuvre brute

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SDRIF : Schéma directeur de la région Île-de-France

SECLAD : Service énergie climat logement et aménagement durable de la Haute-Normandie (Service de la DREAL Haute-Normandie)

SIEP : Service d'informations sur les études et les professions OU Syndicat intercommunal de l'eau potable

SGAR : Secrétaire général aux affaires régionales

SVCS : Seine valley community system

STAP : Service territorial de l'architecture et du aatrimoine

SRCE : Schémas régionaux de cohérence écologique

TES : Transactions électroniques sécurisées

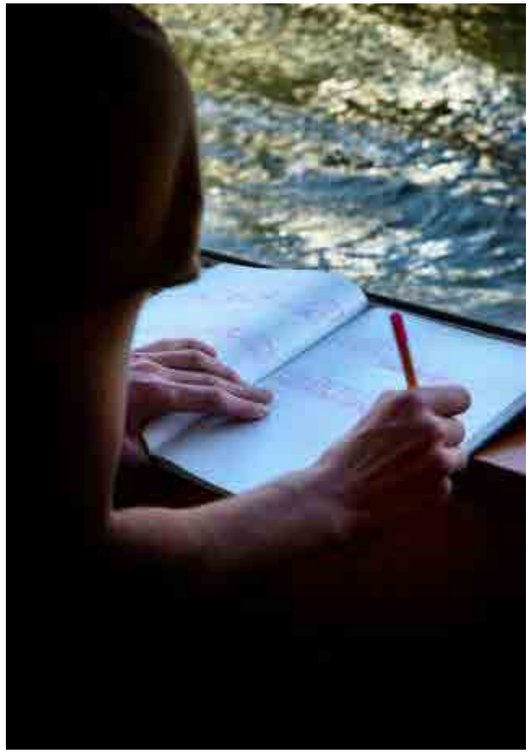

Remerciements

Merci à Florence Monroux et Christophe Moinier pour leur disponibilité et l'aide qu'ils nous ont apportée, notamment pour prendre pied dans la complexité des espaces et des acteurs,

Merci à tous nos partenaires, notamment Guillaume Déal, Anne-Claire Bideault, Valérie Wathier, Matthew Wendeln, Pierre-Marie Tricaud, Cécile Diguet, Jacques Deval, Bénédicte Duthion, Agnès Papadopoulos, Gilles David, Jean-Pierre Martin, qui se sont mobilisés activement lors des réunions, qui ont participé aux ateliers que nous proposions, qui nous ont aiguillé.

Merci aux personnes qui ont accepté de nous recevoir et de partager leurs expériences, leurs savoirs et leur connaissance du site, notamment le Pnr des Boucles de la Seine Normande, la Fabrique des Savoirs d'Elbeuf, le CAUE de l'Eure, l'association Dans le Sens de Barge, Ingrid Saumur et Anne Vourc'h.

Merci à notre encadrant, Thierry Laverne, pour le temps qu'ils nous a consacré, pour ses phrases choc et pour ses concepts forts,

Merci à l'équipe du LAREP de l'ENSP, notamment Alexis Pernet, et Boris Menguy, pour leurs apports et leur présence sur le terrain,

Merci à Béatrice Julien-Labruyère, pour ses orientations et son approche,

Nous remercions également notre directeur de l'ENSP, Vincent Piveteau, pour l'énergie qu'il déploie tous les jours pour ses élèves et la profession de paysagiste,

Et un énorme merci à Joséphine Billey pour sa présence, son dynamisme, son aide précieuse et son immense gaieté tout au long de ce travail !

Quelle place laissera-t-on à la Seine, si convoitée par le Grand Paris ?
Combien de temps les paysages de la vallée pourront-ils rester indemnes de l'instrumentalisation de son fleuve ?

Donner à la Seine le statut de ***Monument Libre*** permet de reconsidérer l'espace du fleuve. Il interroge l'occupation de la vallée, les points de vue des acteurs du territoire, et réinvente les motifs urbains, agricoles, les structures paysagères productives propres à la Seine. L'entrée par le paysage replace les projets en cours dans l'échelle du fleuve, celle du temps long et du grand territoire, où la Seine sculptrice est monument. Le futur de la vallée de la Seine dépend de notre aptitude à en hybrider les usages, à laisser le fleuve s'exprimer, libre dans un écosystème anthropisé.

Quels espaces sommes nous réellement prêts à partager avec la Seine ? De quelle manière ? Comment la géographie d'un grand fleuve peut demeurer une source d'inspiration pour nos villes ? En quoi le paysage peut-il être la condition d'une cohabitation durable avec le fleuve ?

Marie ANTONI - Andréas BLANCHARDON - Adrien HECQUET - Elie LOMBARD

Produit par l'ENSP Versailles
Partenaires : CPIER Vallée de la Seine
Impressions financées par la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine
Prix : 20€
ISBN en cours d'attribution

Vallée de la Seine
RÉGION NORMANDIE
île de France
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE
Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine
école nationale supérieure de paysage